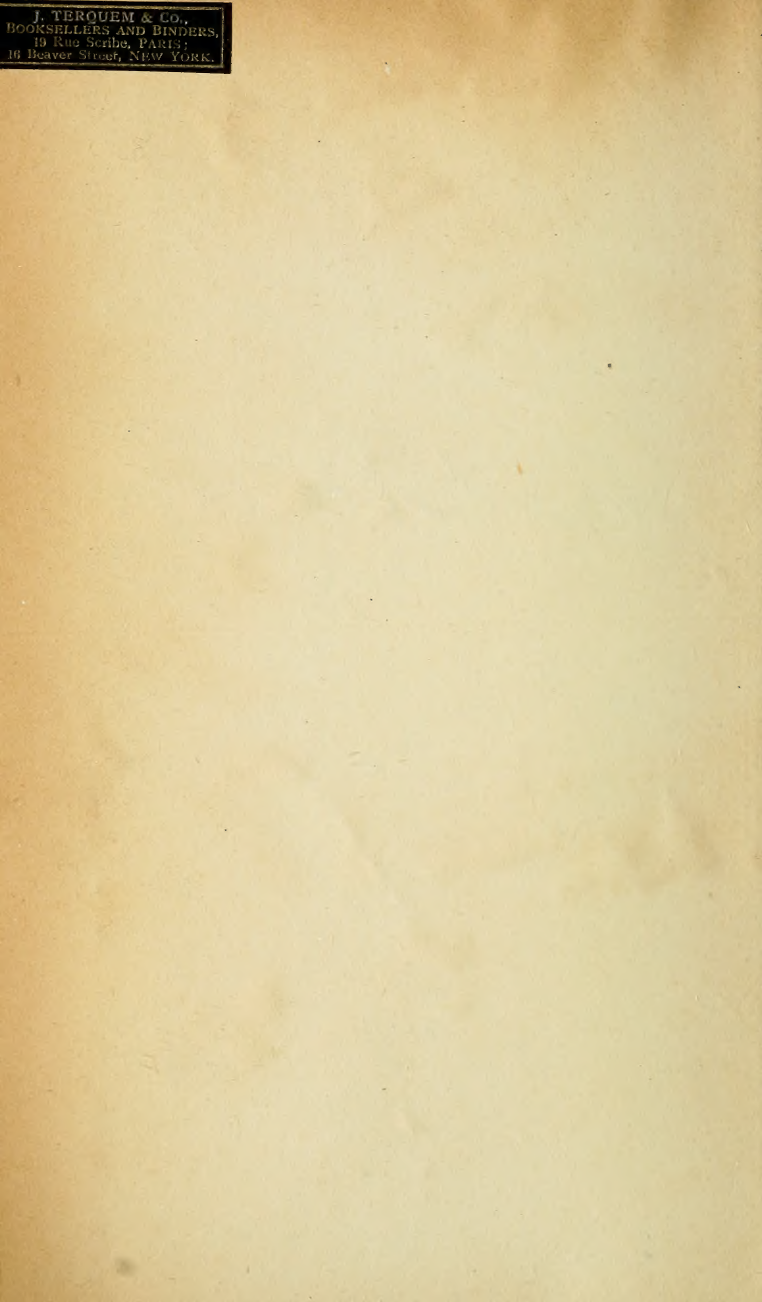








Après la Mort
de l'Empereur

OUVRAGES HISTORIQUES DU MÊME AUTEUR

ALBÉRIC CAHUET

Après la Mort de l'Empereur

LES DERNIERS SERVITEURS DE NAPOLÉON.
LA FIN D'UNE CAPTIVITÉ.
LE MARIAGE DE MARCHAND. — NOEL SANTINI ET LA SAINTE-ALLIANCE.
L' « OURS D'HELVÉTIE ». — LE BIBLIOTHÉCAIRE DE LONGWOOD.
LES PÈLERINS DE SAINTE-HÉLÈNE.

Documents inédits.

Troisième édition.

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEURS
100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100

1913

JUSTIFICATION DU TIRAGE

N° 1,127

AU DOCTEUR ALEXANDRE PETIT

Bien affectueusement

A. C.

I

INTRODUCTION

LES DERNIERS SERVITEURS DE NAPOLÉON

APRÈS

LA MORT DE L'EMPEREUR

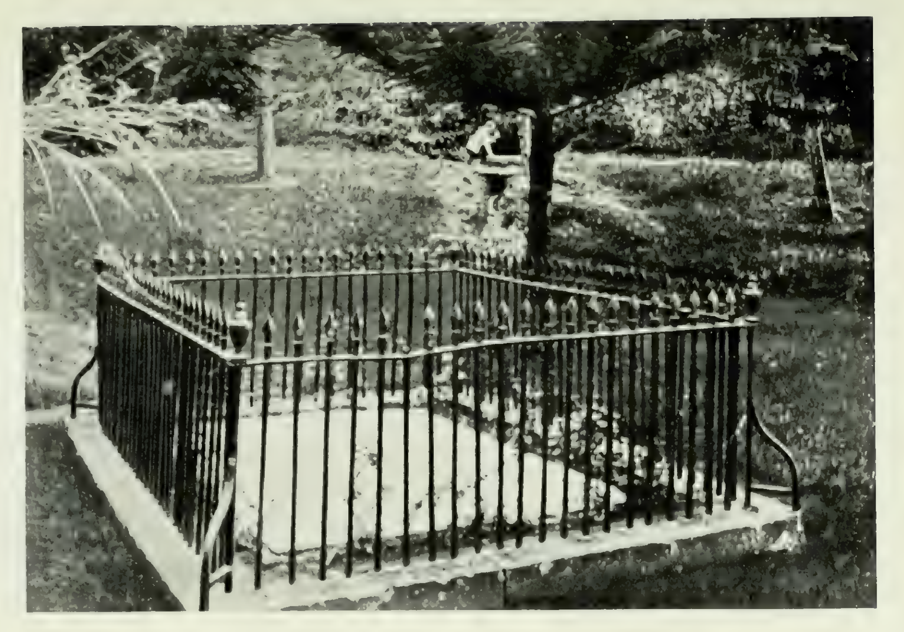
INTRODUCTION

LES DERNIERS SERVITEURS DE NAPOLÉON

Après les études particulières et les travaux d'ensemble publiés, depuis quelques années en France, sur Longwood, après surtout l'admirable *Napoléon à Sainte-Hélène* de M. Frédéric Masson, il n'apparaît point que l'on puisse présenter de si tôt un autre livre vraiment neuf et révélateur sur la Captivité. M. Frédéric Masson, avec une sélection lente et sûre des matériaux connus, qu'il a cimentés de précieux éléments vierges, a dressé un édifice d'une impressionnante solidité dans sa structure sinon dans tous les détails extérieurs de son ouvrage. La charpente serrée, méthodique, massive, parfaitement équilibrée et débarrassée des substances fragiles, semble devoir résister au

temps. La façade du monument est peu friable, et si, de l'aveu même du scrupuleux et laborieux architecte, il y manque encore des fenêtres, il semble bien cependant qu'elle offre déjà une physionomie définitive. C'est, du moins, une impression actuelle. Car on ne peut jamais dire d'un livre d'histoire qu'il est définitif, surtout quand il s'agit d'une reconstitution de la Captivité, ce drame grandiose de six ans, dont il n'est permis de rétablir, avec une certitude documentaire, que les scènes du début et, grâce en partie à M. Paul Frémeaux, celles de la fin, et où, quant au reste, les témoignages manquent ou mentent.

On s'est appliqué néanmoins à jeter un pont sur ces lacunes. D'aucuns ont prodigué en cette tentative beaucoup d'imagination et d'ingéniosité. M. Paul Frémeaux entre autres, avec un art adroit et précis, nous a rendu sensibles les paysages de Sainte-Hélène d'après les notes des voyageurs et l'iconographie locale. Car, à l'exception des mémorialistes témoins du drame, aucun des historiens de Longwood n'a cru devoir se rendre sur les lieux mêmes pour y broyer les couleurs de ses descriptions et contrôler ses émotions de lecture. On peut le regretter. Il y a peu de mois, tandis que nous séjournions à l'ile d'Elbe et que chaque matinée



LE TOMBEAU DE NAPOLÉON ET LA SOURCE DE L'EMPEREUR

D'après une photographie récente

d'un chaud printemps italien nous conviait à des flâneries évocatrices dans le jardin vert et or des Mulini, au pied du fort massif de la Stella ou sur la route impériale de San-Martino, nous avions cette sensation que l'histoire ressuscitait vivante autour de nous et que, de ces pierres contemporaines, de ces cyprès séculaires tout noirs dans le soleil, de ces vignes riches qui continuaient les plants de Napoléon agriculteur, du pittoresque levantin du petit port et de la chaude animation de ses places minuscules et de ses rues en escaliers, il nous venait, sur la psychologie du règne dérisoire, des révélations que ne nous avaient point données jusqu'alors les pièces administratives du temps, ni les chiffres des trésoriers. Ainsi, l'ambiance tumultueuse des Mulini, intolérable évidemment pour un homme du caractère de Napoléon, suffirait, à défaut de tous autres témoignages, à certifier la présence réelle de l'empereur à San-Martino, l'impatience fiévreuse avec laquelle le souverain elbois allait presser lui-même l'activité des constructeurs de son « Saint-Cloud » improvisé et la hâte qu'il eut à se soustraire, dès qu'il lui fut possible, à l'importunité d'une population exubérante et trop familière. Une promenade sur la route de San-Martino suggère la vision des allées et venues

faciles et peut-être quotidiennes de l'équipage impérial du palazzo à la villa pendant les six derniers mois de l'exil. Et ce fait qu'on ne peut aisément retrouver des actes de gouvernement datés de San-Martino — faubourg de Forto-Ferrajo, annexe rustique des Mulini — ne saurait troubler d'un doute sérieux l'évidence locale du séjour du roi de l'île d'Elbe dans sa maison des champs.

Mais, assurément, il est plus aisé d'aller compléter sur place une documentation à l'île d'Elbe qu'à Sainte-Hélène. Et il faut reconnaître que les évocateurs de la Captivité ont tiré le meilleur parti des éléments de description qui leur étaient jusqu'ici offerts. C'est pourquoi nous avons jugé qu'il serait vain, pour le moment, d'ajouter une ébauche supplémentaire à ces tableaux finis.

Nous avons intitulé ce livre : *Après la mort de l'Empereur*, afin de bien marquer qu'il n'était point dans notre intention de présenter un nouveau récit de la Captivité, et cela encore que deux des études réunies dans ce volume : « Noverraz, l'ours d'Helvétie » et « Le bibliothécaire de Sainte-Hélène » conduisent le lecteur dans l'intimité de Longwood. Mais. s'il nous a paru intéressant de mettre en lumière quelques circonstances encore indécises ou négligées de l'existence de Napoléon prisonnier,

nous avons surtout tenté d'observer le rayonnement de la légende et le reflet de l'apothéose qui suivit sur des humbles, dont les obscures personnalités, par la gloire de leur dévouement, méritaient de prendre place au soleil de l'histoire.

*
* *

La vie de l'office à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène n'est point un chapitre négligeable de l'histoire de Napoléon en exil et les curieuses pages de M. Frédéric Masson sur « Les cuisiniers de Sainte-Hélène[1] » témoignent combien le sujet peut fournir de motifs de reconstitution pittoresques et révélateurs.

A l'île d'Elbe, dans son royaume de 19 lieues carrées et de 15.000 habitants, dans sa nouvelle capitale, grande comme la moitié d'un quartier de Paris, avec les faibles ressources sur lesquelles il pouvait compter, l'Empereur n'avait ni les moyens, ni le goût, ni le ridicule de conserver le faste des Tuileries. Les Mulini, la bicoque qu'il avait fait reconstruire hâtivement et qui devait lui servir de palais pendant son règne de dix mois, n'était qu'une fort modeste villa bourgeoise avec ses

1. *Autour de Sainte-Hélène*, 2e série.

chambres du rez-de-chaussée ouvertes sur un joli jardin minuscule, terrasse fleurie dressée sur la mer, doucement ombragée de cyprès, de palmiers et de dattiers, avec sa petite serre aux carreaux blancs et rouges et même avec son théâtre mi-enfoui dans les sous-sols et qui tenait à la fois de la cave et de la grange ; seul, au premier étage, le salon avec ses huit grandes fenêtres, ses quatre doubles portes, son haut plafond décoré de couronnes de laurier que traversait le sceptre, avait assez grand air [1]. La villa rustique de San-Martino, le Saint-Cloud de l'île d'Elbe était tout aussi peu impériale, malgré sa fameuse salle des Pyramides, prétentieuse avec ses signes du zodiaque, ses imitations peintes de colonnes égyptiennes, sa vasque et ses méchantes peintures évocatrices des exploits contre les mamelucks.

Ces logis, il est vrai, demeuraient peuplés —

1. Il est encore aujourd'hui intégralement conservé et à peu près respecté. Entendez qu'il n'a pas été mis en location comme les autres appartements des Mulini. Ainsi que dans toutes les autres pièces d'ailleurs, un carrelage rouge s'y substitue au plancher. Tous les meubles et objets d'art qu'il contenait en 1815 ont été dispersés. Quand nous l'avons visité, au mois d'avril de 1911, nous avons vainement cherché quelque image de l'Empereur. On s'étonne d'y trouver seulement les bustes des deux grands-ducs de Toscane, Ferdinand III et Léopold II, qui se font vis-à-vis, et dont la présence en ce lieu n'est pas indiquée.

et c'était le meilleur de leur parure — d'uniformes riches, d'habits brodés et de livrées étincelantes, car, pour avoir été considérablement réduite, sa Maison permettait encore à l'Empereur, au prix de grands sacrifices, de faire figure souveraine.

Ce furent Huber et Pelard, deux de ses plus anciens valets de chambre, qui, de compagnie avec un autre serviteur nommé Colin, procédèrent à l'installation matérielle du souverain elbois. Ils ne firent d'ailleurs qu'un court séjour dans l'île, et, leur tâche finie, après que, d'une main pieuse, ils eurent apprêté le foyer désormais morne du grand vaincu, leur maître les renvoya à Paris.

Le service de l'Empereur, quelques semaines après son arrivée chez les Elbois, se trouvait ainsi constitué sous la haute direction du comte Bertrand qui continuait à Porto-Ferrajo son grand maréchalat des Tuileries : à la place de Constant, défectionnaire, un tout jeune homme, Louis Narcisse Marchand, remplissait les fonctions de valet de chambre en premier; un autre serviteur de la chambre des Tuileries, Nicolas Gillis ou Gilles, tenait l'emploi de valet de chambre en second. Le premier mameluk Roustam ayant, dès Fontainebleau, abandonné le maître vaincu, cette ingratitude et cette lâcheté avaient permis au second

mameluk, Ali Saint-Denis, un Versaillais travesti en oriental, de gagner un galon dans la maison de l'île d'Elbe où il était devenu premier chasseur de Napoléon et gardien de ses armes.

A côté de Saint-Denis, un Suisse, au service de l'Empereur depuis 1809, Noverraz, servait comme second chasseur. Pour les appartements, il y avait quatre huissiers : le Corse Santini, une ancienne estafette du quartier impérial transformée en gardien du portefeuille ; un autre Français, Dorville, et deux Elbois. Les piqueurs Archambault et Mathias commandaient à une petite troupe de huit valets de pied et, en supplément, pour le service intérieur, il y avait encore un domestique préposé à la garde-robe, un lampiste, un tapissier, un portier et quelques hommes de peine ou frotteurs. Les frotteurs avaient des appointements de 860 francs ; le portier ne gagnait que 800 francs l'an ; l'allumeur-lampiste jouissait, lui, d'un plus beau traitement car ses fonctions lui valaient annuellement 1 500 francs[1]. Plus déshérités, un directeur de la musique, un pianiste et deux chanteuses, ne rece-

1. Aux Tuileries, les services du Palais étaient des plus complexes. Aux diversités d'attributions, correspondaient de sensibles différences de traitement. C'est ainsi que les femmes de chambre de l'impératrice, les maîtres d'hôtel, les valets de chambre de Napoléon avaient seuls droit à la desserte de la

vaient chacun que la somme modique de 600 francs. Les appointements les plus avantageux étaient réservés au service de la bouche : le maître d'hôtel touchait 4 000 francs par an et le chef des cuisines 3 000. On trouvait encore dans ce service un écuyer tranchant, un aide de cuisine, un rôtisseur, un garçon de fourneau et un garçon de cuisine, un aide d'office, un garçon d'office, un argentier, un garçon d'argenterie, un sommelier et un boulanger. Un nommé Holard avait la direction des jardins auxquels devait donner ses soins un jardinier unique. A la lingerie, une Elboise, la signora Squarci, avait sous ses ordres une aide-lingère; une dame Pétronille s'occupait du blanchissage.

Aux écuries impériales réduites, mais encore riches en cavalerie, les fonctions de Vincent, le chef sellier, n'étaient pas une sinécure. Ce brave Vincent qui plus tard, vers la moitié du siècle, devait bourgeoisement ouvrir boutique au 47 de la rue de Lille, avait suivi Napoléon en Russie et en

table de l'Empereur. La desserte des autres tables était réservée aux employés subalternes de la bouche et du palais. La livrée (valets de pied, d'écurie, services accessoires) n'était point nourrie. Les valets de pied étaient habillés et touchaient un écu par jour ; la petite livrée au bout d'un an de service devenait leur propriété, la grande livrée ne leur appartenait qu'au bout de deux ans.

Saxe. Le 10 avril 1814, le duc de Vicence, grand écuyer de France, ordonna à Vincent de se rendre dans le parc de Fontainebleau, au pavillon de Rosnières, et de monter au contrôle pour faire un état des équipages. Il s'agissait d'équiper cent chevaux pour le service de l'Empereur à l'île d'Elbe. Vincent devait également choisir une partie du personnel de la sellerie. Ce personnel, à Porto-Ferrajo, comprit, avec Vincent, neuf selliers ; il y eut aussi deux maréchaux et aux écuries trente et un valets ou palefreniers. Tout ce monde-là devait s'occuper de « Wagram » que l'Empereur avait monté pendant la fameuse bataille et de « Tauris » qui le portera à Waterloo; du « Roitelet » qui en 1809 à Schoenbrun avait joué à Napoléon le mauvais tour de s'emballer ; de l' « Intendant » ; de « Montevideo » qui fut monté en Espagne ; de quatre chevaux arabes, l' « Émir », « Gonzalve », l' « Euphrate », « Héliopolis ». Dans les écuries elboises, il y avait aussi le paisible « Cordoue » réservé à Marie-Louise et qui attendit en vain l'impériale amazone.

On pouvait donc compter en tout, de l'antichambre aux communs, voyageant incessamment des Mulini à San-Martino, à la Marciana ou à Porto-Longone, une centaine de serviteurs, dont les

riches costumes vert et or ou argent, selon les services, faisaient l'admiration de la population elboise qui n'avait jamais vu encore une aussi fastueuse représentation.

Sous le ciel doux et riant de la Méditerranée, les serviteurs, à l'exemple du maître, parurent s'accommoder du nouvel état de choses. Les fidélités n'étaient pas encore éprouvées par l'atroce ennui d'un exil indéfini sur un îlot perdu. On n'était pas trop loin de France et, à Porto-Ferrajo, le soldat et la livrée trouvaient toutes les distractions que peut offrir un gros bourg maritime enluminé des chaudes couleurs et animé du grouillement propres aux petits ports italiens de la Méditerranée. La population semblait accueillante, les filles étaient jolies et il y avait, autour de la Porte de Mer, des cafés où l'on trouvait le loisir de discuter sur les destinées de l'Europe en jouant le meilleur de sa solde. Seulement, ce n'était pas tout à fait sans inconvénient qu'une cour impériale pouvait résider dans une minuscule sous-préfecture : à Porto-Ferrajo, on était bien à l'étroit, par suite trop obligé de vivre côte à côte, de se rencontrer, de se mêler, et il en résultait parfois des froissements et de l'humeur. Un jour, par exemple, le valet de chambre Gilles qui, au dire de Pons de

l'Hérault, « était jeune, étourdi et un peu bruyant », se trouvait dans un établissement du port en compagnie de quelques officiers de la garde, lorsqu'une vieille moustache du bataillon Napoléon, le capitaine Cornuel, entra dans le café. Immédiatement invité à prendre place parmi le groupe, le grognard déclina l'invitation d'une façon qui ne laissait pas de doute sur les motifs du refus. Gilles ayant compris que le capitaine Cornuel refusait de boire en sa compagnie et blessé de cette attitude, affirma que Napoléon lui avait donné à lui, second valet de chambre impérial, le rang de capitaine. Et Cornuel de répondre : — « N'importe le rang fictif que l'Empereur vous donne, mais vous me servez lorsque j'ai l'honneur d'être admis à la table impériale, et, sans vouloir vous blesser, je me dois de garder ce souvenir. »

La querelle fit quelque bruit et son écho parvint jusqu'au Mulini où sans doute Gilles fut vertement rabroué par le grand maréchal. Un incident de cette nature était d'ailleurs exceptionnel, car, à l'ordinaire, ceux de la Maison évitaient d'avoir des histoires fâcheuses avec les habitants et les militaires.

Aux ordres qui leur furent donnés, en février 1815, les serviteurs de la chambre et des écuries

furent les premiers à pressentir le Retour. Modestes figurants, qui n'attendaient du succès de cette équipée ni de la gloire personnelle, ni un changement notable dans leur destinée, les gens de l'Empereur furent embarqués parmi les soldats sur la flottille de l'expédition, et continuèrent, à bord du petit bâtiment amiral, leur service auprès du maître avec cette même fidélité simple et silencieuse à laquelle on ne demande ni de prévoir, ni de raisonner. Ils participèrent cependant, eux aussi, à tous les périls de cette extraordinaire et triomphante campagne de Napoléon chez lui.

Pendant les Cent-Jours, les serviteurs de l'île d'Elbe conservèrent leurs emplois aux Tuileries et à l'Élysée. Plusieurs d'entre eux, comme Saint-Denis et Noverraz, furent auprès de l'Empereur à Waterloo.

A Rochefort, où Napoléon bloqué par la croisière anglaise, discute les moyens de fuir en Amérique, un nombreux personnel a suivi ou rejoint le grand maréchal Bertrand; on trouve là : 1 secrétaire, 1 page, 2 employés civils, 2 maîtres d'hôtel, 1 chef d'office, 26 domestiques de tous ordres, 2 femmes, 4 enfants, sans compter, sous la direction du piqueur Chauvin, le personnel nécessaire aux 68 chevaux et 9 voitures amenés, et, pour les

officiers de la suite, 11 domestiques, en tout près de 100 personnes. De ce trop encombrant service, les Anglais ne permirent d'embarquer pour Sainte-Hélène qu'une quinzaine de domestiques dont plus de la moitié avait déjà suivi l'Empereur à l'île d'Elbe. C'étaient : le premier valet de chambre Marchand ; les chasseurs Saint-Denis et Noverraz qui devaient tenir aussi l'emploi de seconds valets de chambre ; le garde du portefeuille Santini dont on ferait un huissier ; le maître d'hôtel Cipriani Franceschi ; le chef d'office Pierron, l'argentier Rousseau, le cuisinier Lepage ; les frères Archambault et l'Elbois Gentilini, valets de pied ; et 2 domestiques, Bernard et sa femme pour la famille Bertrand, avec une femme de chambre, Joséphine, pour Mme de Montholon.

Un décès, celui de Cipriani, les retours en Europe d'Archambault jeune, de Rousseau, de Santini, contraints par les Anglais de quitter leur maître, le remplacement des époux Bernard par Etienne Bouges et la femme d'un soldat de la garnison, les rapatriements de Lepage insuffisant et de Gentilini malade, les arrivées du chef d'office Jacques Coursot, du cuisinier Jacques Chandelier, et de Betzy Hall, une jeune gouvernante anglaise pour les enfants Bertrand, modifièrent sensible-

ment la composition de cette domesticité, que complétèrent un certain nombre de Chinois pour les bas ouvrages et quelques matelots anglais portant la livrée de Napoléon, car tous les gens de Longwood avaient repris le costume vert et or ou argent des Tuileries et de l'Élysée Napoléon. La Maison de l'exil reçut, en effet, une organisation souveraine comme à Porto-Ferrajo, dès que l'on se fut installé dans la pauvre demeure aménagée à coups de hache par les marins de l'amiral Cockburn et où persistait encore une désagréable odeur de peinture fraîche. Il ne s'agissait plus là, maintenant, malgré l'incommodité du logis, d'un campement provisoire. L'établissement y était fixe et menaçait d'y être définitif. L'Empereur, dès lors, prend l'attitude qu'il entend conserver pour l'histoire. Il régularise tout ce qui l'entoure. « Il trace autour de lui, dit Las-Case, une enceinte morale, derrière laquelle il se défend à présent, pouce à pouce, contre les inconvenances et les outrages ; il ne passe plus rien à ses persécuteurs ; il se montre susceptible sur les formes, hostile contre toute entreprise. » Le grand maréchal Bertrand conserve la direction générale de la Maison, et c'est toujours à lui qu'il faut s'adresser pour solliciter une audience de l'Empereur. Au comte de Montholon

sont confiés tous les détails domestiques. Au général Gourgaud, excellent écuyer, sont attribuées les écuries. Partout, le personnel est discipliné et tenu en main comme au plus glorieux temps du règne : « Le service, observe avec aigreur le marquis de Montchenu, se fait à Longwood par ses officiers et ses gens, comme aux Tuileries en y ajoutant presque toujours des honneurs. » Et le commissaire de Louis XVIII signale comme une curiosité et un scandale que, chaque jour, il y a 52 personnes à nourrir, les Chinois non compris. L'amiral Cockburn, qui imagine de compléter par une douzaine de matelots la maison de Bonaparte, ne se fut point offusqué de cet appareil. Mais Lowe, tourmenté par les instructions sans générosité du ministère britannique et gêné par l'insuffisance des crédits, ordonne l'économie et impose des réductions. Un général prisonnier, même « un général de premier rang », n'est pas admis à entretenir une cour. La vérité aussi, c'est que l'Angleterre prend ombrage du nombre des fidélités qui assistent le captif. Dans l'intention évidente de faire le vide autour de Bonaparte, le ministre offre aux serviteurs de grandes facilités pour revenir en Europe en même temps qu'il les oblige, s'ils persistent à rester, à signer une déclaration inquiétante,

précisant qu'ils se soumettent à toutes les restrictions que pourra entraîner la captivité de leur maître. Avec quelque ingénuité, Hudson Howe avoue à Bertrand qu'on avait espéré, à Londres, « pouvoir ainsi diminuer de beaucoup l'entourage du général ». Mais la manœuvre n'ayant pas donné de résultats, le gouvernement britannique et son sous-ordre pratiquent d'autorité les réductions. Le nombre des domestiques anglais est diminué ; un officier, le capitaine Piontkowski, et trois serviteurs français, l'argentier Rousseau, le second piqueur Archambault et l'huissier Santini, sont renvoyés au Cap où on les soumet à une pénible quarantaine avant de les ramener en Angleterre. Après un court séjour en Europe, l'ex-argentier et l'ex-piqueur gagnèrent le nouveau continent où ils furent employés dans la maison du roi Joseph réfugié aux États-Unis. Quant au Corse Santini, chargé secrètement par son maître d'une mission émouvante, son retour provoqua des événements auxquels nous consacrerons une étude spéciale.

La Maison, réduite par ces départs mais non point encore désorganisée, conservait son aspect et ses habitudes du règne. Les historiens après les mémorialistes nous ont dit ce qu'était le service intérieur à Longwood, la cérémonie dans les dîners priés,

l'appareil des équipages dans les sorties en voiture attelée de six chevaux avec les piqueurs en tête et les aides de camp aux portières. Ils nous ont révélé aussi qu'il y avait derrière cette façade des querelles et des jalousies dont s'attristait la petite colonie de l'exil et qui divisaient non seulement les maîtres, mais aussi les serviteurs. Car l'ennui aigrit les âmes à l'office tout autant qu'au salon. Les distractions sont tellement rares aussi pour les domestiques ! On ne reçoit pas de lettres de France ou si rarement et avec tant de difficultés ! La bonne humeur s'altère avec les santés. Il y a des rivalités d'antichambre comme il y a plus haut, dans l'entourage immédiat, dans la parodie de cour de l'Empereur captif, d'irréconciliables hostilités. Les domestiques français ont du moins la ressource de passer leur mauvaise humeur sur le dos des Chinois employés à Longwood et qui sont casernés dans une mauvaise ferme à un mille de là, hommes de main-d'œuvre, laboureurs, jardiniers, que les bâtiments anglais enrôlent à Macao, qui restent dans l'île au service de la compagnie un certain nombre d'années et s'en retournent après avoir réalisé un maigre pécule. Les piqueurs essaient-ils, pour s'intéresser à quelque chose, d'élever de la volaille dans les écuries, les poulets sont vite

dévorés jusque sur leurs perchoirs par les rats qui sont un des fléaux de Longwood. Les rats ! La suprême misère, dont on fera, à Londres et à Paris, un sujet de faciles plaisanteries et de basses caricatures. Ils sont « énormes, méchants et très hardis » ; ils percent et repercent murs et planchers ; ils pénètrent dans le salon dès qu'on se réunit dans la salle à manger voisine. Plus d'une fois, on doit leur livrer bataille après le dessert. Un soir, comme l'Empereur veut se retirer, un de ses officiers lui présente son chapeau d'où bondit un monstrueux rongeur.

Et cela ne serait rien encore si, le seuil de la triste maison franchi, on ne se trouvait constamment dans une atmosphère grise et mouillée. Le soleil ne se montre guère qu'un jour sur trois, et pour très peu de temps. Les vapeurs de l'Océan s'agglomèrent autour des principaux pitons. L'île est presque continuellement couronnée de nuages que le vent roule et chasse. Et, pendant des heures entières, tombe une petite pluie fine et serrée qui se relève presque aussitôt en vapeurs blanches. L'humidité pénètre tout et tous. Les étoffes de soie, les gants, même placés dans des boîtes bien closes, se piquent rapidement de taches rougeâtres ineffaçables ; les cuirs se recouvrent en peu de

jours d'une moisissure abondante. Les valets de chambre ont fort à faire pour préserver de ces outrages la garde-robe de l'Empereur et, sans les soins religieux de Marchand, l'habit de velours rouge de consul en grande cérémonie et le manteau de Marengo seraient tôt devenus une lamentable défroque. Brouillard et pluie, pluie et brouillard, c'est l'ordinaire de l'île. Et il y a aussi le vent qui passe avec des sifflements funèbres entre les longues aiguilles vertes des pins et dans les branches chauves des gommiers tordus par les rafales, et qui couvre de plaintes cette île maudite, ce cimetière noir, oublié dans l'Océan.

Le sol ne produit rien ou presque rien. L'herbe est courte et maigre, comme si elle avait été définitivement flétrie par quelque ronde de sorcières. Les serviteurs chercheront-ils à faire du jardinage? S'ingénieront-ils à améliorer les plates-bandes de Longwood, tenteront-ils d'avoir, pour l'Empereur, des fleurs et des fruits? Il leur faut s'appliquer, sans presque jamais y réussir, à vaincre l'un des plus grands obstacles, les innombrables insectes de tout genre, qui n'ont jamais à subir d'hiver rigoureux, et des semis entiers sont dévorés par les larves que l'on peut rencontrer par centaines en remuant superficiellement le sol. Et s'il arrive,

néanmoins, que les arbres bourgeonnent et fleurissent, les fruits restent petits, durs et sans saveur.

Il y a Jamestown, le gros village, chef-lieu du gouvernement, le port où se concentrent, sur les quais et dans une voie unique, tout le commerce, toute l'animation de l'île. A tour de rôle, les domestiques y vont faire des excursions, mais ces fugues sont trop surveillées pour être bien divertissantes. Le plus souvent, surtout quand ce sont les gens d'écurie, ils stationnent aux cabarets, mais ils savent s'y tenir. Il ne paraît point, en effet, qu'ils aient jamais par leur désordre causé de sérieuses difficultés à leur maître, car on ne doit pas attacher d'importance à la désagréable petite aventure où l'un des Archambault eut le sot rôle lors des courses organisées en septembre 1817 sur un hippodrome voisin du camp de Deadwood, et que relate le chirurgien Henry[1] :

« A un moment où la piste devait rester libre, un piqueur de Napoléon, Archambault, pris de boisson, éprouva le besoin de s'y lancer au galop. Un de nos commissaires se mit à sa poursuite, et, ne sachant pas sa qualité, le chassa à grands coups de fouet. La scène eut de loin pour témoin un per-

1. Walter Henry, *Events of a military life*, 1843.

sonnage armé d'une lunette, l'Empereur, assis sur un banc près de sa maison... Une inquiétude vint à tout le monde : peut-être le maître allait-il regarder comme une insulte personnelle la correction infligée au valet ? Nous jugions mal Napoléon. Je sus le lendemain par O'Méara qu'il avait applaudi aux coups de fouet et qu'ayant mandé Archambault en sa présence, il l'avait réprimandé vertement et cinglé à son tour d'un certain nombre de f... bête ! »

Pauvres incidents ! L'office s'en amusera pendant deux jours. Puis, de nouveau, on y redeviendra taciturne et bougon. L'ennui est le dieu maussade de l'endroit. On n'a point d'arme contre lui. Cette fièvre coloniale qui tient les maîtres n'épargne point les serviteurs. Il y a à l'office des querelles, de fâcheuses histoires avec les domestiques anglais et les échos en arrivent jusqu'à l'Empereur. Déjà il a fallu se séparer du Corse Santini dont l'humeur noire, l'appétit de vengeance devenaient redoutables pour le gouverneur, et par contre-coup pour le captif lui-même. Plus tard, l'Elbois Gentilini, qui ne peut plus rien supporter de la vie de Longwood, implore avec des larmes qu'on le laisse partir. On lui accorde enfin son congé et il emporte, tant de l'argent qui lui était dû que des gratifica-

tions qu'on lui a données, 32.000 francs en lettres de change payables à Rome[1].

Si encore l'on pouvait vivre entre sa misère et son devoir une vie normale, se constituer un foyer où l'on serait deux à se défendre contre cette neurasthénie mortelle qui envahit tout. Le mariage, tel est le rêve de tous ces gens qui tiennent leur célibat en ces lieux pour un autre fléau[2]. Mais le rêve est fort incommode à réaliser. Il faut naturellement l'agrément de l'Empereur, peu facile sur ce chapitre. Il est, en effet, très délicat d'introduire de nouvelles figures à Longwood, d'y augmenter le personnel par la création de ménages. Et puis l'Empereur a des ambitions pour ses serviteurs. Il refusera toujours à son premier valet de chambre, qu'il dirige vers d'autres destinées, l'autorisation d'épouser une jolie fille de l'île dont Marchand a eu un fils.

On souffre et parfois l'on pleure des larmes cruelles dans les mansardes de Longwood !..

Sans doute, M. Frédéric Masson se propose-t-il de poursuivre la série de ses études sur la desti-

1. *Montholon à la comtesse de Montholon*, le 10 octobre 1820.

2. « La manie du mariage gagne Marchand. Ali, Archambault sont comme des fous. Ils frappent à toutes les portes et mettent tout en œuvre pour arriver à leur but. » (*Lettre de Montholon à la Comtesse*, du 3 août 1819.)

née, après la mort de l'Empereur, des personnages qui occupent autour de Napoléon le premier plan dans l'histoire de la captivité : Bertrand, Montholon, Gourgaud, Las-Case. Nous nous sommes limités ici à l'étude de plus humbles et peut-être — si nous plaçons Bertrand au-dessus de toute comparaison — de plus sûres fidélités. Nous sommes passés des appartements des maîtres dans le logis des serviteurs, nous avons tenté de découvrir, aussi, des caractères et des âmes dans les étroits réduits sans air où l'on accédait par une manière d'échelle de vaisseau fort rapide et où, seul, l'attachement fanatique au grand homme permettait à ces pauvres gens de résister au mortel désespoir de l'exil. Et il nous a paru que telles de ces vies modestes méritent d'être silhouettées et suivies encore après la fin du drame. Ainsi avons-nous consacré ce livre au valet de chambre Marchand, à l'huissier Santini, au chasseur Noverraz, et au garde des livres Saint-Denis.

Le nom de Marchand, à vrai dire, s'est, depuis longtemps, fixé dans l'histoire. Il a, dès l'origine, appartenu à la légende de Sainte-Hélène. Il est resté populaire presque autant que le nom de Bertrand, car l'un et l'autre sont demeurés, dans la

mémoire des foules, comme un synonyme de fidélité suprême au malheur. Sans doute, Bertrand et Marchand ne représentent point les mêmes personnages. Bertrand, auprès de Napoléon prisonnier, c'est encore l'aristocratie militaire, le haut personnel, brodé et titré, du régime. Marchand, beaucoup plus humble, s'élève à peine par ses fonctions au-dessus de la livrée. Mais, par son caractère, l'homme domine le rôle. Marchand, pour l'Empereur prisonnier et malade, est un confident. Marchand est un ami, et c'est ce nom, plus glorieux qu'un titre de noblesse, que Napoléon lui donne dans son testament, pour l'histoire. Un jour, Napoléon, à qui Bertrand lui-même ne sait plus dissimuler son découragement, sa lassitude de l'exil, dit à Marchand : « Ils s'en iront tous. Tu resteras seul avec moi et me fermeras les yeux. » Mais la mort vint plus tôt encore qu'elle n'était prévue. Alors, l'agonisant récompense cette fidélité exceptionnelle en lui accordant un exceptionnel honneur, un témoignage vraiment admirable de confiance et de gratitude. Napoléon désigne son valet de chambre Marchand comme son exécuteur testamentaire au même titre que le général de division, comte Bertrand, ancien commandant de corps d'armée, ancien gouverneur général d'Illyrie,

ancien grand maréchal des Tuileries ; au même titre que le général comte et marquis de Montholon-Sémonville. C'est quelque chose cela. Il n'en faut point davantage pour transformer une condition. Ainsi en juge le lieutenant général comte Brayer, pair de France des Cent-Jours, qui accepte de donner sa fille en mariage à Louis-Narcisse Marchand. Ainsi en juge la générale Brayer qui, issue d'une vieille famille de l'aristocratie bavaroise, accueille ce gendre avec lequel d'ailleurs elle demeurera en forts bons termes. Ainsi en juge un prince de la monarchie de Juillet, Joinville, qui, à diverses reprises, lors de la traversée de Sainte-Hélène en 1840, ne dédaigne point d'admettre Marchand à sa table. Ainsi en jugeront les petits-fils des ducs et maréchaux de l'Empire qui, le 22 juin 1876, dans l'église Sainte-Clotilde tendue de noir, iront représenter l'histoire impériale autour du cercueil de Marchand, l'ancien valet de chambre de Longwood étant devenu, il est vrai, le comte Marchand, officier de la Légion d'honneur, de par la justice reconnaissante de l'empereur, Napoléon III, qui acheva d'acquitter les dettes de Sainte-Hélène. Cette destinée qui commença dans l'antichambre, devait, et ce fut une grande équité, finir dans l'armorial.

De Noël Santini, dont nous parlerons ensuite, il eût été beaucoup moins aisé, évidemment, de faire un comte de l'Empire. Nul n'y songea, au surplus, encore que les services rendus par l'homme, son rôle personnel dans la formation de la légende de Sainte-Hélène, eussent mérité la plus éclatante récompense. Santini sera, en ses très vieux jours, le gardien, décoré, du tombeau de l'Empereur, le premier gardien du Tombeau, d'abord dans la chapelle Saint-Jérôme, puis, dans le monument Visconti aux Invalides, et cette faction d'honneur, qu'on créa pour lui, pourra suffire à l'humilité de son éducation et de son esprit.

Noël Santini réalisa un acte presque incroyable et de longue portée. Contraint par Hudson Lowe d'abandonner son maître en 1817, le fidèle Corse rapporta à Londres, sous les broderies de sa livrée, l'émouvante protestation de l'Empereur qui n'avait pu encore atteindre les foules. Cet homme sans moyens réussit à provoquer une discussion historique à la Chambre des lords et à préparer un mouvement de réaction de l'opinion anglaise en faveur du prisonnier. Le rôle de Santini fut donc, à un moment donné, presque considérable. Il suffit, pour se rendre compte aujourd'hui de l'importance qu'on lui attribua au lendemain de la retentissante motion

de lord Holland au sujet du traitement subi par l'illustre captif, de parcourir la correspondance diplomatique de la Sainte-Alliance relative à Santini. Espionné, traqué, fouillé, chassé de partout, continuellement remis en route par les polices badoise, wurtembergeoise, helvétique, italienne qui l'empêchent de demeurer plus de huit jours au même endroit, ce juif errant de l'épopée impériale à l'agonie est enfin arrêté, retenu dans la forteresse de Mantoue, puis enfermé au secret dans une prison de Vienne, enfin mis en surveillance, jusqu'à la mort de son maître, dans la ville de Brünn, avec la perspective, s'il commet la moindre imprudence de parole, de finir sa vie dans un cachot du Spielberg. Libéré enfin, en 1821, il reprend son pèlerinage et va de ville en ville, à Trieste, à Froshdorf, à Rome, pour raconter aux Bonaparte les souffrances de l'Empereur. Il est l'un des créateurs de la Légende napoléonienne et il mérite, comme tel, l'attention des historiens.

A vrai dire, en 1854, alors qu'il occupait le poste, créé pour lui, de gardien du tombeau de l'Empereur, une biographie de Santini, d'après ses notes, fut publiée par Joseph Chautard, le fils du commandant de la marine de l'île d'Elbe en 1815. Mais ce travail, qui prétend en même temps cons-

tituer une réfutation de l'ouvrage de William Forsyth sur la captivité, ne présente à peu près aucune valeur documentaire. C'est une phraséologie romanesque où se multiplient les erreurs, les confusions de dates, de faits et de noms ; un délayage de la protestation de l'Empereur et des quelques notes de Santini publiées à Londres en 1817, le tout augmenté d'une abondante déclamation napoléonienne qui n'offre aucun intérêt historique ni littéraire. Il ne faut point cependant négliger complètement ce livre comme source. Chautard a connu Santini ; il l'a fait parler ; il l'a « interviewé », ainsi qu'on dirait de nos jours. Sans doute même, comme il l'affirme, a-t-il obtenu du vieillard un embryon de manuscrit, un mince cahier de souvenirs, laborieusement calligraphié. Ce sont ces souvenirs authentiques, ces notes personnelles qu'il est utile de pêcher dans l'eau trouble de ce récit brouillon. Ce travail de sélection est rendu relativement facile pour les années 1817 et 1818 qui constituent la période la plus intéressante et la plus digne d'étude de la vie de Santini (départ de Sainte-Hélène, séjour à Londres, voyage en Belgique, visites à la grande duchesse de Bade et au prince Eugène, arrestation à Côme, emprisonnement à Mantoue et à Vienne, mise en surveillance à Brünn), car l'on possède

comme moyen de contrôle pour les faits de ces deux années, comme d'ailleurs pour ceux qui se placent entre 1821, date de la mort de l'Empereur et de la libération de Santini, à 1825, des documents de police et la correspondance diplomatique conservée aux Archives nationales — ainsi que les notes du dossier de Santini à la Légion d'Honneur où nous trouvons en outre des indications sommaires mais précises sur l'existence de Santini jusqu'en 1853. Pour ce qui touche au séjour à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, les imprimés, les souvenirs publiés et les mémoriaux connus nous donnent des points de repère suffisants pour dégager un peu de réalité de cette abondante et naïve fiction et permettre d'établir sinon la minutieuse vérité, du moins la grande vraisemblance des quelques anecdotes que Santini seul a pu révéler à son biographe et que, pour cette raison, nous avons cru devoir utiliser.

Saint-Denis et Noverraz n'ont eu, après Sainte-Hélène, que fort peu d'histoire et l'on en peut conclure, selon le vieil adage, qu'en leur retraite bourgeoise, dotée par le testament de l'Empereur, ils vécurent à peu près heureux. Aussi les chapitres dont ils sont le sujet se rangent-ils assez mal sous

le titre général de ce volume, puisque, dès avant la mort du maître, nous entrerons avec Noverraz dans la chambre de Napoléon tandis que nous pénétrerons, avec Saint-Denis, dans sa bibliothèque.

Un dossier des Archives nationales, quelques papiers de l'hôtel de ville de Lausanne, le carnet d'un reporter en 1840, les souvenirs d'un officier de l'état-major du brick l'*Oreste*, mouillé à Jamestown lors de l'exhumation historique, nous fournissent quelques intéressantes notes inédites ou peu connues sur la vie — avant et après Sainte-Hélène — de Noverraz, le bon géant suisse que Napoléon appelait son ours d'Helvétie et qui, à Longwood, représentait la fidélité vigoureuse et aveugle, la force physique mise au service du dévouement qui ne discute pas.

Ali Saint-Denis, mameluk, second valet de chambre, garde des livres de Napoléon à Longwood, paraît avoir fait preuve d'une intelligence plus active. Il n'était point le parfait illettré que représentait Noverraz. Il aimait les livres et, dès Sainte-Hélène, il tenta de compléter son instruction rudimentaire. Il a même laissé un manuscrit dont sa famille consentira sans doute un jour à se dessaisir. Le manuscrit a-t-il été rédigé d'après des notes prises à Longwood ou bien fut-il

entièrement composé avec le simple secours de souvenirs lointains et sans doute affaiblis ? L'une et l'autre version peuvent être soutenues.

Le docteur Poumiès de la Siboutie dont les mémoires ont été publiés par Mmes A. Branche et L. Dagoury, ses filles, avec une introduction et des notes de M. Joseph Durieux, archiviste de la Légion d'honneur, a écrit : « J'ai été longtemps le médecin de la famille Saint-Denis. Le père, mort dans un âge très avancé, avait passé des écuries de Louis XVI dans celles de Napoléon où il remplissait les modestes fonctions de piqueur. Le fils faisait partie de la maison impériale ; son intelligence, son dévouement, sa bonne mine lui valurent les bonnes grâces de l'Empereur qui l'attacha plus particulièrement à sa personne et le désigna pour l'accompagner à Sainte-Hélène. Saint-Denis n'avait reçu que peu d'instruction. Il eut cependant l'idée d'écrire jour par jour ce qu'il voyait et ce qu'il entendait. Son service l'appelait à chaque instant chez l'Empereur ; il a entendu de sa bouche des choses bien curieuses. Ce journal forme quatre gros cahiers dont l'écriture n'est pas mauvaise, mais qui, sous le rapport de l'orthographe et de la grammaire, laissent beaucoup à désirer. J'ai pu les parcourir et ils m'ont vivement intéressé... (Suit une citation que

l'on trouvera plus loin). C'est dans ce style grotesque, souvent expressif, toujours énergique, que son journal est écrit, depuis 1801 jusqu'en 1821. Il devient surtout plus intéressant à partir de 1814 où le maître, plus rapproché du serviteur, a eu moins de secrets pour lui. »

Qu'est devenu ce journal vu par le docteur Poumiès, il y a une soixantaine d'années ? On n'a point, dans la famille Saint-Denis, conservé le souvenir de son existence ; et le manuscrit dont les descendants du mameluk bibliothécaire sont actuellement détenteurs, ne se présente pas sous la forme précédemment décrite. Ce n'est plus un journal et le style est à peu près correct. D'autre part, Saint-Denis, dans une lettre à Pons de l'Hérault en 1847, se défendait d'avoir réuni des notes à Sainte-Hélène, affirmation qu'il répète dans le manuscrit non encore publié et à peine entr'ouvert. Cependant, le docteur Poumiès, dont le témoignage est si précis, a bien dû voir quelque chose et la date de la documentation écrite du texte actuel ainsi que le point de savoir s'il fut l'objet d'une rédaction nouvelle ou d'une rédaction spontanée prêtent à discussion. Quoi qu'il en soit, ce manuscrit, avec les lettres et papiers intimes mis sous nos yeux par la famille Saint-Denis, témoignent que leur auteur, dans la seconde par-

tie de sa vie du moins, possédait une culture relative qu'il n'avait pas eu le temps d'acquérir au début lorsque, par les singularités du destin, le mameluk de Napoléon fut chargé de tenir l'emploi de bibliothécaire à Sainte-Hélène.

Marchand, Santini, Noverraz, Saint-Denis, exemples émouvants de la plus rare abnégation, humbles assistants d'un auguste martyre, à vous dont le pur dévouement passa sans une défaillance du faste des Tuileries dans la misère de Longwood, à vous qui donnâtes une si grande leçon de dignité aux anciens grands dignitaires du souverain déchu, à vous qui fûtes l'honneur du cœur humain, je consacre et je dédie ce livre.

II

LA FIN D'UN EXIL

II

LA FIN D'UN EXIL

A Sainte-Hélène, le 26 mai 1821, dix-sept jours après l'inhumation de l'Empereur près de la fontaine Torbett, dans cette vallée du Géranium qui désormais, pour l'histoire, prendra le nom de Vallée du Tombeau, la petite colonie française de Longwood, le grand maréchal Bertrand, la comtesse Bertrand et leurs quatre enfants, le général de Montholon, le médecin Antommarchi, l'abbé Vignali, le premier valet de chambre Marchand et une dizaine de serviteurs parmi lesquels deux femmes, avec une fillette, et deux Chinois qu'on emmenait, était prête au départ. Un transport léger, le storeship *Camel* (Chameau) devait recevoir, le même jour, les passagers à destination de Plymouth. Sous la direction du comte de Montholon et la surveillance immédiate de Marchand, on avait, dès le lendemain des funérailles, commencé

d'emballer les meubles transportables, la précieuse argenterie, une grande partie des livres, toute la garde-robe de l'exil, les uniformes fanés, et les livrées à l'aigle qui ne resserviraient plus. Pieusement, avec mille soins, on avait enfermé, dans leurs reliquaires de voyage, le linge de corps et les armes du grand mort, son épée d'Austerlitz, ses pistolets, ses éperons, destinés à son fils; les dentelles du Sacre qui devaient être remises à sa femme; les autres souvenirs qui se disperseraient dans la famille impériale; les ornements de la petite chapelle et les objets du culte confiés à la garde du prêtre, et jusqu'aux rideaux de soie verte du lit de camp où le captif agonisa, jusqu'à la mousseline blanche rayée dont s'égaya sa chambre les derniers mois, jusqu'au drap noir qui fut tendu, après la mort, pour la chapelle ardente. La maison de Longwood, dévastée, privée de son âme, avait ces convulsions désordonnées qui précèdent le grand repos. Longwood, aussi, allait mourir après celui qui, pendant cinq ans, l'anima de la dernière parcelle de son activité prodigieuse, de la suprême flamme de son rayonnement. Dix-neuf ans après, on retrouverait, transformés en moulin à orge et en écurie, le salon et la chambre à coucher de la pauvre demeure où s'exhala le dernier souffle



La Maison de la Captivité
Vue actuelle de Longwood Old House

de Napoléon. Et ce sera, de par le monde, une longue stupeur indignée. Mais, à cette heure de l'abandon, nul parmi ceux qui hâtent les préparatifs du départ ne s'inquiète des destinées de cette maison de l'exil, odieuse, mortelle et d'où l'on a hâte de fuir. Cependant, chacun, au dernier moment emplit ses yeux d'une suprême vision du logis et du site morne où les âmes se sont aigries, où les fidélités se sont exaspérées en attendant l'issue récente du grand drame. Mais peut-être parce que l'horizon s'entr'ouvre maintenant, le paysage dans son linceul de brume, avec son sol couleur de cendre, sa végétation indigente, ses pins phtisiques et ses gommiers ployés par les rafales du large, son gazon rare et ses immortelles sauvages qui balancent au vent, comme frappée de folie, leur tête jaunâtre, paraît moins lugubre. Il y a même, sans doute, des regards attendris pour les jardins du domaine, pour le potager mis en valeur par tant d'efforts, pour la tonnelle dont le captif aimait la fraîcheur verte, pour les bassins en miniature dessinés par lui, avec le jet d'eau improvisé par l'un des serviteurs, pour le mur de gazon auquel l'année précédente il se plut à faire travailler la colonie entière. Et tous le revoyaient dans ces allées, ranimé, traînant une pioche comme une canne, allant de l'un

à l'autre, en tenue de travail lui aussi, avec son costume de nankin et son chapeau de paille à larges bords. Mais, presque aussitôt, l'esprit évoquait après quelques mois le malade, essayant quelques pas dans ces mêmes allées, en pantalon à pied et en pantoufles, grelottant dans sa redingote usagée, le visage décomposé sous le chapeau rond, tandis qu'il avançait, un petit quart d'heure, au bras de Montholon, parmi les fuchsias et les géraniums des plates-bandes. Une autre vision encore, c'était l'Empereur, plus mal, assis en robe de chambre dans les coussins de son fauteuil devant une fenêtre ouverte et tenant entre ses mains une fleur qu'il respirait longuement en songeant peut-être au temps des roses de la Malmaison. Puis, l'image pâlissait, devenait blême effroyablement, se couchait sur un lit mortuaire, le visage seul visible, le corps dissimulé sous le drap qu'on avait tiré jusqu'au menton et sur lequel était placé un crucifix. Enfin, le captif mort reprenait son aspect de l'histoire dans l'exposition de la chapelle ardente, où il reparaissait maigre, jeune, impérial, dans l'uniforme vert des chasseurs de la garde. Une fin et une résurrection.

Dans le recueillement de ces évocations, la petite colonie, au jour fixé pour le départ, se rendit une

dernière fois dans le val gazonné et ombreux où reposait le grand homme. On emportait avec soi toutes les fleurs du jardin de Longwood. Il y eut, dans la grande paix silencieuse de ce lieu, sous les regards distants et respectueux des soldats anglais du poste, de longues méditations agenouillées, des sanglots, un adieu suprême. Autour des dalles, les tubéreuses, les géraniums, plantés par Mme Bertrand au lendemain des funérailles avaient pris racine dans ce sol favorable et promettaient pour des années la parure de leur floraison. On ébrancha une fois encore le saule qui pleurait sur la sépulture et les églantiers d'alentour. On emplit quelques flacons de l'eau glacée de la fontaine et l'on s'éloigna pour toujours.

Ces Français ne pouvaient plus rien, ici, pour Napoléon. Ils prirent la route de Jamestown comme l'on s'évade d'une geôle, pressés de fuir ce sol de cimetière et ces arbres funèbres dont les flancs ouverts, mangés d'une mousse brûlée, avaient une couleur de sang, comme si — nota plus tard un visiteur impressionné — « la nature elle-même avait voulu dénoncer le lent assassinat commis dans ces lieux ».

... Dès lors, le petit groupe noir se met en marche, avec ses voitures, ses chevaux, ses der-

niers bagages, sur la route aride et sans joie qui descend à Jamestown. Il contourne durant une demi-lieue ce vaste gouffre sans parapet que les Anglais appellent le Bol à punch du Diable. Au sémaphore d'Alarm House qui guette la mer, il trouve un peu de verdure avec de maigres troupeaux de chèvres, puis il redescend à travers les sites morts, par un sol de mâchefer et de scories volcaniques, jusque sur un plateau sans abri, presque froid, où l'on est souffleté par le vent du sud-est et d'où l'on entrevoit une première fois, à mille pieds, la ville de Jamestown réduite aux dimensions d'un jeu de cubes minuscules. De ce plateau trop frais une pente raide jette le convoi dans la gorge surchauffée et morne qui s'ouvre cependant sur le sourire des Briars, verts et fleuris de roses blanches et de géraniums sauvages. Les Briars, le premier asile de Napoléon prisonnier, le cottage des petites Balcombe, ces fraîcheurs ingénues, les espiègles aux yeux de chat qui adoucirent de leur grâce d'enfants mutines les débuts de la captivité. Mais les Briars eux-mêmes sont abandonnés maintenant. Les Balcombe ont quitté Sainte-Hélène. Betsy, que préférait l'empereur et qui pleura lorsque Napoléon laissa le cottage pour Longwood, est maintenant avec sa famille dans la

Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, très loin...

En ce lieu même où chante une cascade, c'est encore de la mélancolie qui vous étreint. Il vaut mieux ne point s'arrêter et continuer la route au long du parapet de grès brut qui borde le vide, les gouffres, où, de nouveau, des coulées énormes de cailloux remplacent toute végétation. Par-dessus la rampe basse, on voit peu à peu maintenant se rapprocher les maisons et les arbres de Jamestown, le clocher de la petite église, le port. Parmi des barques est ancré le *Camel*, le bâtiment de la délivrance... On aspire, à nouveau, la vie. Les paysages d'enfer s'éloignent dans le lointain d'un affreux rêve. On presse les chevaux. On a, maintenant, une hâte fiévreuse d'en finir...

Et, cependant, on ne pourra encore ce soir-là quitter l'île maudite.

Une partie des bagages avait précédé sur le port la petite caravane, mais les caisses étaient tellement nombreuses, et certaines arrivèrent si tardivement, que l'on ne put songer à embarquer le jour même. Le départ, en conséquence, fut remis au lendemain. Hudson Lowe qui avait enfin recouvré le repos de l'esprit et lady Lowe retinrent les Français à dîner à Plantation House. « Le banquet fut magnifique », a dit Antommarchi. Lowe multiplia les prévenances

et les amabilités. On sentait qu'il n'avait plus ses clefs. Peut-être aussi avait-il comme un pressentiment de l'accueil que lui réserverait l'opinion à son retour en Europe et tenait-il en ces derniers instants à se concilier ceux qui auraient tant à dire sur Sainte-Hélène.

La petite colonie, le lendemain, éprouva quelque déception en s'embarquant sur le *Camel.* C'était un vivrier sale, étroit, utilisé d'ordinaire pour le transport des bœufs, des porcs et des moutons que consommait l'île. Les caisses couvraient le pont. Ce n'était, de la poupe à la proue, que meubles et ballots, et les autorités avaient encore embarqué sur ce faible bâtiment quelque deux cents soldats qu'on renvoyait en Europe. On s'entassa comme l'on put. Nul n'aurait consenti à séjourner une semaine encore sur cette terre maudite pour attendre un plus agréable convoi. Le temps était beau d'ailleurs, sans nuage, avec un vent favorable. Un peu avant le crépuscule on leva l'ancre.

Les Français, demeurés sur le pont, regardaient s'éloigner la gorge de Jamestown, avec ses pentes ardues, ses sentiers de chèvres, les énormes quartiers de roc pendus sur les toits des maisons blanches, le clocher carré et les quelques

arbres de la petite ville, presque aimable, la seule blancheur de ce décor infernal. Les casernes parurent, les dernières, au faîte des deux versants arides ; puis ce fut le sombre rempart de la côte vertigineuse, dressant à pic ses assises de basalte.

Tandis que le vent du sud-est qui règne en maître dans les parages de Sainte-Hélène obligeait les voiles venant d'Europe à faire un circuit par l'ouest et à s'avancer considérablement dans le sud pour appuyer davantage ensuite vers l'est jusque sous le vent de l'île qui devait les rabattre au mouillage, les navires, au départ, se dirigeaient pour conserver le vent arrière sur le point opposé de l'horizon. Les aspects qui s'offraient aux passagers du retour en Europe étaient un peu moins désolants que la vision, à l'arrivée, de l'immense brise-lames des basaltes perpendiculaires et inabordables. Du côté abrité contre le vent, la côte s'adoucissait en plusieurs ravins aux pentes accessibles. Mais, dans les brèches de ces masses rocheuses, les Français cherchaient moins une illusoire oasis de verdure que les aspects voisins des lieux abandonnés. De temps à autre, quelques fortifications, les canons d'une batterie se profilaient dans les crêtes aiguës. Enfin, on crut apercevoir, parmi les sommets, sous la course grise des nuages, dans une

baie du roc, le plateau de Deadwood où, quelques semaines avant, à pareille heure, se profilaient les tentes et s'allumaient encore les feux du 66ᵉ. Longwood qu'on ne pouvait entrevoir était là, tout auprès, avec la maison vide, les jardins dévastés et l'enclos d'où s'étaient évadées même les sentinelles. Et voici, maintenant, que s'élançait dans le ciel le piton de Flagstaff auquel semblaient accrochés les escarpements anguleux de la longue masse noire de Barn Hill. Après quoi, la nuit tomba, le navire prit du large, le géant de l'île, le pic de Diane, disparut dans les nuées et les brumes épaissies enveloppèrent, comme les draperies lourdes d'un appareil de mort, ce sépulcre : Sainte-Hélène.

La traversée, très dure sur ce bâtiment encombré et sans aucun confort, dura soixante-six jours. On supporta les fatigues et les souffrances, avec toute l'énergie que donnait à ces âmes d'exilés la joie du retour en France. Il fallait d'abord toucher à l'Angleterre et, le 2 août au matin, le *Camel* jeta l'ancre dans la rade de Spithead. Les retours de proscrits sont toujours accueillis par la sympathie des foules. La population anglaise qui déjà depuis trois semaines connaissait, par les rapports d'Hudson Lowe parvenus au roi Georges

le 6 juillet, les détails sommaires de la mort de Napoléon, apprit avec une curiosité passionnée que les derniers fidèles de Bonaparte, ceux qui lui avaient fermé les yeux et qui demeureraient pour l'histoire les seuls témoins du drame, encore mystérieux, de Longwood, venaient d'atteindre les côtes anglaises. Une multitude de gens se porta sur les quais ou couvrit de barques les eaux de Spithead pour assister au débarquement de « la suite de Bonaparte ». Mais ce débarquement ne put être immédiat. Il fallut d'abord qu'un officier s'en allât porter à Londres les dépêches d'Hudson Lowe. Après, seulement, arriveraient les ordres du ministère. On les attendit pendant trois jours. Du moins, le petit groupe de rapatriés reçut-il, pendant ce temps, et pour rassurer son impatience, un témoignage caractéristique de la bienveillance de Georges IV qui se rendait en Irlande avec une escadre. Lorsque le yacht royal doubla Spithead et qu'il se trouva en vue du *Camel*, le souverain britannique envoya un de ses officiers, sir William Keppel, s'informer de la santé de Mme Bertrand et de sa famille ainsi que des conditions dans lesquelles s'était accompli le voyage. Le geste royal était une indication. Aussi, dès que furent parvenues les ins-

tructions du ministère donnant permission de communiquer et de débarquer, les visites des officiers des bâtiments affluèrent sur le *Camel*, et comme, précisément, le *Northumberland* qui, cinq ans auparavant, avait conduit le grand prisonnier à Sainte-Hélène, se trouvait ancré à Spithead, ses officiers ne furent point les derniers à venir présenter leurs compliments à Mme Bertrand, au grand maréchal et au comte de Montholon. L'heure venue de gagner la terre, le vaisseau amiral envoya deux grandes chaloupes pour prendre les Français.

Toute la petite colonie, en grand deuil, comprenait, maîtres et serviteurs, une vingtaine de personnes. La comtesse Bertrand, Anglaise par sa mère, ne dissimulait point sa joie de se retrouver sur ce sol familier à son enfance. Elle en oubliait les fatigues du voyage, terribles, surtout pour elle qui avait passé dans son lit d'éternelle malade la moitié du temps de l'exil. Elle parut, en touchant le port, très animée, alerte et vive. Ses enfants, Napoléon, Henri, Hortense et Arthur, un peu troublés par le mouvement de foule que provoqua leur arrivée, furent trouvés charmants. Une grande tendresse du peuple alla vers ces petits qu'avait caressés l'homme extraordinaire et dont l'espièglerie ingénue fut le sourire de la captivité. Le

prêtre aussi, ce jeune abbé Vignali qui s'apprêtait, en passant par l'Italie, à rejoindre la Corse où quelques années après il tomberait sous les coups d'un assassin, fit bonne impression par la dignité de son attitude et la douceur de son visage.

Lorsque les embarcations eurent abordé, on conduisit les Français à l'hôtel Saint-Georges où de nombreux visiteurs furent aussitôt annoncés à la comtesse Bertrand : ainsi lady Gordon, lady Brice, sir Georges Cooke, le major Harriss et d'autres personnalités. A tout ce monde, la comtesse montra les souvenirs qu'elle avait rapportés pieusement de Sainte-Hélène et les tiges du saule qui ombrageait la sépulture. Ces tiges avaient pris racine dans plusieurs pots remplis de la terre qui recouvrait les restes. Désormais, tous ceux qui, retour des Indes et arrêtés à Jamestown, auront fait le pèlerinage de la vallée du Tombeau, rapporteront, eux aussi, des feuilles de saule, avec un peu de cette terre sacrée. Le prince de Joinville, en 1840, ne manquera point d'en composer un reliquaire pour sa sœur, la princesse Clémentine. De ces souvenirs, l'invalide gardien de la sépulture fera commerce malgré les instructions du gouverneur, et à ce point que, lorsqu'on enlèvera le corps de la Vallée pour le transporter aux

Invalides, le vieux soldat joindra ses protestations à celles de la famille Torbett qui avait ouvert une auberge près du Tombeau et réclamera une indemnité à ceux par qui sera désormais tarie la source de ses profits.

Antommarchi, également, avait, dans une petite malle couverte en peau, et contenu dans une boîte verte, un émouvant souvenir du mort, le masque en plâtre du visage de l'Empereur que le médecin corse s'était, apparaît-il, indûment approprié et sur lequel le chirurgien anglais Burton, dès le retour des exilés à Londres, allait prétendre des droits[1]. Mais Antommarchi se gardait pour le moment de parler du moulage dont il ne se décidera à tirer profit qu'en 1837, quelques années après la mort du Dr Burton. Pour le reste, maintenant que l'opinion semble fixée sur la vanité et la nullité du personnage[2], on devine ce que dut être son inlassable bavardage. Antommarchi, très questionné, parla sans aucun doute tant qu'on voulut. Il avait à créer pour le public, la légende de son rôle à Sainte-Hélène ; à quoi

1. Voir Frédéric Masson : « Le cas du chirurgien Antommarchi » (*Autour de Sainte Hélène*, 1re série).

2. *Ibid.* — Conf. Paul Frémeaux, *Les derniers jours de l'Empereur* et *Dans la chambre de Napoléon mourant.* — Voir *infra : Noverraz, l'ours d'Helvétie.*

l'aidèrent bénévolement les autres Français, Bertrand surtout qui devait, par la suite, lui faire bon accueil dans sa propriété de Châteauroux et qui même, avant son départ d'Angleterre, lui fit don d'une caisse d'argenterie contenant 48 cuillères, couteaux ou fourchettes, une théière dont s'était servi l'Empereur à Sainte-Hélène, un sucrier, une pince à sucre avec quatre godets en cristal et deux petites cuillères à sel en vermeil.

A Londres, comme à Portsmouth, on laissa discourir les exilés, séduits d'ailleurs par mille prévenances et que leur situation encore incertaine conviait à la prudence. Les gouvernements avaient un intérêt évident à ce que les compagnons et le médecin de l'empereur rétablissent exactement pour l'opinion les circonstances de la mort du captif qui, sur le premier moment, passait pour avoir été empoisonné. Les Français n'ignoraient pas et on sut les en avertir qu'ils étaient tenus pour le reste à la plus grande réserve. L'exemple de Gourgaud, expulsé d'Angleterre quelques années auparavant, leur devait être à ce point de vue un souvenir salutaire. Au reste, et bien que Mme Bertrand eût à son débarquement manifesté l'intention de résider définitivement en Angleterre, le grand maréchal et sa famille ainsi que le comte de Montholon profitè-

rent de l'amnistie qui leur rouvrait les portes de France.

La vie toute droite de Bertrand, après le retour au pays, celle, plus agitée, de Montholon, ne sauraient bien entendu être présentées en un raccourci de quelques lignes et nous prévoyons qu'elles feront avant peu, l'une et l'autre, l'objet d'une éminente et minutieuse étude. D'autre part, M. Frédéric Masson s'est plu à suivre en ses pérégrinations à Parme et à Rome le chirurgien Antommarchi, quémandant sans succès, auprès de la veuve de Napoléon et de la famille impériale, un emploi et une pension. L'abbé Vignali, qui n'avait pas non plus réussi à se faire attacher comme aumônier à la Cour de Marie-Louise dont les soucis étaient ailleurs, se retira en Corse d'où, quelques années après, on apprit la fin tragique de ce prêtre insignifiant et doux.

Avec le valet de chambre Marchand, le garde des livres Saint-Denis et le chasseur Noverraz dont il sera question dans les prochains chapitres, le groupe des serviteurs rapatriés comprenait : le maître d'hôtel Pierron, le cuisinier Chandelier, le piqueur Archambault, et le domestique de Bertrand, Étienne Bouges. A l'exception d'Étienne Bouges qui demeurera attaché à son maître, tous les braves gens

ramenés de Longwood vivront en petits rentiers de leurs économies et des libéralités du testament impérial, Jacques Chandelier à Ménilmontant où il dut soigner sa santé compromise, Archambault à Sannois, Pierron à Fontainebleau, Saint-Denis à Sens, le Suisse Noverraz près de Lausanne. Archambault et Pierron se joindront, en 1840, à Marchand, à Saint-Denis et à Noverraz pour aller chercher à Sainte-Hélène l'illustre mort dont on avait levé la proscription, et ils recevront, Archambault en 1851, Pierron et Saint-Denis en 1854, la croix de la Légion d'honneur, plus heureux que le bon géant Noverraz, dont l'admirable charpente semblait indestructible et qui fut le premier à disparaître.

III

LE MARIAGE DE MARCHAND

III

LE MARIAGE DE MARCHAND

Le 23 août 1821, Louis-Joseph-Narcisse Marchand, ex-valet de chambre de l'empereur Napoléon décédé depuis trois mois à Sainte-Hélène, se présentait aux bureaux de la préfecture de police de la rue de Jérusalem et sollicitait un visa de passeport pour Auxerre. Venu de Calais où il avait débarqué d'Angleterre, il logeait à Paris depuis quelques jours.

Marchand avait alors trente ans. Son visage intelligent était agréable. Ses façons courtoises, élégantes même, son attitude, discrète sans humilité, sa haute silhouette vêtue de deuil faisaient un ensemble sympathique. Il arrivait au terme d'un long voyage qui paraissait beaucoup intéresser la préfecture où son signalement était parvenu avant lui.

En 1821, l'obligation des passeports était impo-

sée dans toute sa rigueur. La circulaire du 23 octobre 1815, confirmée et précisée par celle du 4 mars 1818, rappelait à l'Administration générale des Messageries, aux maîtres de poste, ainsi qu'aux directions et entreprises particulières, que nul ne pouvait être admis dans les voitures publiques ni obtenir de chevaux s'il ne justifiait d'un passeport ou d'une feuille de route en règle. La mesure s'appliquait aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Et si, lors des essais de libéralisme du ministère Decazes, la Restauration avait laissé un moment fléchir l'usage du passeport, la réaction qui suivit l'assassinat du duc de Berry rétablit en leur pleine sévérité ces précautions de police à l'égard des voyageurs. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que ce n'était point là une précaution tout à fait inutile, malgré son caractère vexatoire. Elle permettait à l'administration d'avoir l'œil constamment sur les ennemis du régime, les demi-soldes, impérialistes et libéraux de province, qui ne pouvaient se réunir ou multiplier les voyages dans les grandes villes sans que la police en fût avertie et ne les mît en surveillance. Grâce aussi à cette formalité, on était informé à temps du retour en France de proscrits ou d'amnistiés auxquels il importait, pour la sécurité de la monarchie, d'envoyer des



Le Comte Marchand
Exécuteur testamentaire de Napoléon I

gendarmes ou des mouchards. Ainsi l'on avait pu savoir, dès son débarquement à Calais, que le voyageur qui, le matin du 23 août 1821, se présentait aux bureaux de la rue de Jérusalem était vraisemblablement un homme très mal disposé pour le régime, puisqu'il avait appartenu jusqu'à la fin à Bonaparte [1] dont il était chargé, assurait-on, d'exé-

1. Rappelons que Louis-Joseph-Narcisse Marchand fut admis en 1811, à l'âge de dix-neuf ans, dans la maison du roi de Rome nouveau-né, où sa mère occupait les fonctions de berceuse. En 1812, le jeune homme devait partir à l'armée, aucun des serviteurs de la maison impériale n'étant dispensé de satisfaire à la loi, et il eut fait comme conscrit la terrible campagne de Russie, si Napoléon n'avait tiré 5.000 francs de sa cassette personnelle pour lui acheter un remplaçant. Quelques jours avant le départ pour l'île d'Elbe, l'Empereur chargea Constant de trouver lui-même un jeune homme qui le seconderait dans sa charge, car il était décidé que, sauf Constant, les valets de chambre ordinaires de Napoléon ne l'accompagneraient pas dans sa minuscule souveraineté. Constant songea immédiatement au jeune Marchand dont la probité et le tact lui étaient connus. L'empereur acquiesça. Quant à Marchand, il fut tout heureux de ce choix et accepta avec le plus vif empressement, sans prévoir le rôle exceptionnel que les circonstances lui permettraient de tenir auprès de son maître malheureux. A la suite de la défection de Constant, Marchand, dès son arrivée à Porto-Ferrajo, se trouva promu aux fonctions enviées de premier valet de chambre de l'Empereur avec la garde de la cassette dont la dépense était arrêtée tous les mois. Marchand eut l'occasion de montrer qu'il n'était pas un ingrat en assumant un jour la tâche plutôt difficile de defendre son prédécesseur que l'on attaquait durement devant lui. Il ne craignit pas, avec une très louable délicatesse, de contredire ses interlocuteurs et ajouta que Constant, lorsqu'il avait été en faveur avait obligé tous ceux qui s'étaient adressés à lui et que jamais il n'avait nui à aucun.

cuter, en tout ou en partie, les dernières volontés.

Les dernières volontés de Bonaparte !

Six ans s'étaient écoulés depuis Waterloo. Le captif de Sainte-Hélène venait de s'éteindre au loin dans un îlot perdu, obscurément. Les dévôts de son souvenir, ceux qui l'avaient connu, approché, servi, aimé, ceux dont les yeux conservaient, éblouissantes, les visions des scènes de conquête et de gloire, dont les oreilles vibraient toujours des sons des *Te Deum*, ceux qui conservaient encore un espoir, une foi dans le retour miraculeux de l'être surhumain, ne demeuraient qu'en petit nombre, perdus dans la multitude des sujets fidèles, soumis ou ralliés, de la monarchie restaurée, ou même des mécontents, frondeurs professionnels du pouvoir, qui n'associaient plus leurs intérêts à l'éventualité d'une restauration impériale. Napoléon, il faut le constater, était très oublié en France lorsqu'il disparut définitivement de la scène du monde, et la nouvelle de sa mort qui, le vendredi 6 juillet 1821, était parvenue vers le soir à Paris et s'y répandit dans matinée du 7, fut accueillie avec une indifférence à peu près générale. Les témoignages ne manquent pas à ce sujet. « Sa mort naturelle, lit-on dans le

journal la *Foudre*, organe de la littérature, des spectacles et des arts (nº du 20 juillet 1821), n'a plus été qu'une nouvelle comme les autres. On en a parlé pendant deux ou trois jours comme de la pluie et du beau temps. Aujourd'hui on n'y pense plus. » Et la comtesse de Boigne écrit : « J'ai entendu crier par les colporteurs des rues : « la mort de Napoléon Bonaparte, pour deux sols ; son discours au général Bertrand, pour deux sols ; les désespoirs de Mme Bertrand, pour deux sols », sans que cela fît plus d'effet dans les rues que l'annonce d'un chien perdu. » La comtesse ajoute : « Je me rappelle encore combien nous fûmes frappées, quelques personnes un peu plus réfléchissantes, de cette singulière indifférence. » Pozzo di Borgo, qui fut si longtemps un des plus grands ennemis personnels de Napoléon, vint assaillir Talleyrand pour voir l'effet produit sur lui. Talleyrand parut très surpris ; puis il affecta de parler de « Buonaparte » comme s'il eût discouru de toute autre chose.

« Qui aurait dit, écrit à Londres un Anglais qui séjournait alors à Paris [1], qui aurait dit, il y a huit ans, qu'on eût trouvé Talleyrand dans une réunion à Paris avec Pozzo di Borgo, et qu'à la nouvelle

1. Cité par le comte d'Hérisson, dans *Le Cabinet noir*.

de la mort de Bonaparte, ils n'auraient manifesté ni étonnement, ni intérêt, que Talleyrand se serait contenté de dire, pour toute remarque, que son père était mort à peu près au même âge? Et n'est-il pas encore plus extraordinaire que cette nouvelle ait été publiée dans les rues sans qu'on ait vu à peine une personne mettre le nez à la fenêtre pour écouter ce qu'on criait? La nouvelle de la mort de l'empereur de Madagascar n'aurait pas été reçue avec plus d'indifférence. »

Et, de fait, il est assez troublant de constater que ces jours-là, à Paris, on s'occupa bien davantage de la naissance, à la Maternité, d'un petit monstre, un enfant vivant qui apparut avec un visage ridé, des cheveux blancs, une barbe grise et dont les pieds et les mains avaient une longueur double de ceux des enfants de son âge.

Du moins, le *Journal du Commerce*, bonapartiste, après avoir, avec la plus grande réserve, commenté la nouvelle, donna-t-il, le 14 juillet, cette note juste : « Ce n'est pas toujours la mort qui finit la vie des grands hommes, et longtemps avant le 5 mai 1821 les destins de Napoléon s'étaient terminés dans les plaines de Waterloo. Toutefois, la postérité n'était pas encore venue pour lui, et nous doutons même qu'en ce moment, l'heure

de la justice ait sonné. » Autour de Louis XVIII, à Saint-Cloud, l'événement, annoncé par le duc de Richelieu, ne semble pas non plus avoir produit une bien grande sensation. Mme de Coigny s'écria étourdiment que ceux à qui cette disparition ferait le plus de plaisir étaient les vieux amis de Bonaparte, qui n'auraient plus à redouter un autre règne des Cent-Jours. Cependant, dit-on, le général Rapp, qui avait été aide de camp de l'Empereur et qui occupait les mêmes fonctions auprès du souverain régnant, ne put, sur le coup, dissimuler un peu de saisissement. Louis XVIII ne lui en conserva point rancune[2]. Denon, de même, parut très affecté et on le remarqua.

1. « Le général Rapp étant de service auprès du Roi, à Saint-Cloud, apprit, au moment d'aller déjeuner avec Sa Majesté, la mort de Bonaparte. Ce général ne voulut d'abord pas croire à la nouvelle ; mais sur l'assurance qu'on lui donna que le Roi en avait reçu la confirmation dans la nuit, le général ne put retenir ses larmes. Il avoua hautement que la mort de son ancien général dont il avait été aide de camp pendant quinze années, lui était très sensible : « Je ne suis pas un ingrat », dit-il. Il se retira immédiatement chez lui. Le Roi ayant appris cette conduite du général, le fit demander après la messe, et lui adressa avec bonté les paroles suivantes :

« — Rapp, je vois que vous êtes très affligé de la nouvelle que j'ai reçue ; cela fait honneur à votre cœur ; je vous en aime et vous en estime davantage. »

« Le général Rapp répondit avec une grande émotion : « Sire, je dois tout à Napoléon, surtout l'estime et les bontés de Votre Majesté et de son auguste famille. » Le Roi, touché de la réponse franche et loyale du général, daigna la faire con-

Il est intéressant, d'autre part, de noter que certains familiers de Louis XVIII ayant observé l'attitude de leur souverain à l'égard du général Rapp, jugèrent qu'il était de bon ton de parler avec gravité et même avec tristesse de la mort de Napoléon : « Plusieurs des anciens amis du Roi et quelques vieux émigrés, écrit-on de Paris au comte de Carlisle, ont paru très affectés d'un événement qui semble cependant devoir consolider la tranquillité, et plus on leur en parlait, plus ils soupiraient. Quand je comprendrai mieux cela, je vous le manderai[1]. »

En Angleterre, la mort du prisonnier d'Hudson Lowe produisit une impression plus générale et plus profonde[2]. Les fonds publics montèrent rapidement et le baron Pasquier, notre ministre des Affaires étrangères, pouvait, le 12 juillet 1821, écrire à notre ambassadeur auprès du roi Georges, le comte de Caraman : « Nous voyons par les gazettes anglaises que cet événement a fait en An-

naître le jour même à sa famille et à ses ministres. » (*Journal des Débats*. 11 juillet 1821.) Le général Rapp ne devait d'ailleurs pas survivre longtemps à l'Empereur. Il mourut le 2 novembre de cette même année.

1. Strafford au comte de Carlisle, Paris, 9 juillet 1821.

2. *Arch. Ministère des Affaires étrangères*. Corresp. dipl. Angleterre 1821, tome 614.

gleterre plus de sensation qu'en France. Au moment où il termine sa carrière politique, l'imagination vive des Français a devancé l'époque de sa mort et la nouvelle n'en a fait aucune sensation. »

Or, dès le 7 juillet, à Londres, des placards affichés dans les rues invitaient « tous ceux qui admirent le talent et le courage dans l'adversité » à prendre le deuil à l'occasion de la mort prématurée de Napoléon Bonaparte. Plusieurs Anglais de marque, et, au premier rang, sir Robert Wilson, ainsi que « quelques Français obscurs » résidant à Londres, avaient été les premiers à se conformer à cette invitation. Et le comte de Caraman, dans une longue missive au baron Pasquier, observait que « l'espèce d'intérêt qui s'attache aux destinées extraordinaires avait paru se réveiller à la nouvelle certaine de la mort de Napoléon. Ses ennemis les plus constants et les plus déclarés s'en étaient montrés frappés comme d'un événement remarquable [1] et ceux qui affectaient de se dire ses partisans n'avaient pas dissimulé leurs

1. « N'est-il pas étrange d'avoir vécu pendant que cet homme prodigieux a parcouru sa carrière, d'avoir vu des événements qui, par leur nombre et leur importance, auraient dû occuper plusieurs siècles, et pourtant ne point se trouver très vieux. » (M. Fazakerley à W. Ord. esq. M. P... à Londres, 12 juillet 1821. — V. *Le Cabinet noir*, par le comte d'Hérisson.)

regrets en cherchant à jeter sur le gouvernement l'odieux d'une imputation que repoussaient également le genre de sa maladie et les circonstances qui avaient accompagné et suivi sa fin ». Le *Morning Chronicle* avait consacré à Napoléon un long article. Partout, pendant quelques jours, il avait été question de cette agonie et de cette fin. Des détails sur la mort et sur l'inhumation rapportés de Sainte-Hélène par un voyageur avaient longuement fait les frais des conversations au Royal Society Club. A l'India House, lorsque le Président annonça le décès à l'Assemblée, un M. Lowndes se permit de dire : « Alors, monsieur le Président, félicitons-nous. » Mais les murmures désapprobateurs de ses collègues montrèrent vite à l'interrupteur qu'il eùt agi plus sagement en gardant le silence, et même, dans un généreux mouvement de révolte, un membre de la compagnie se dressa pour faire cette déclaration : « Il est peu humain et peu généreux de se réjouir de la mort d'un homme qui ne joue plus depuis longtemps un rôle politique. » Il est donc vrai de dire que la nouvelle sèche et officielle de cet événement, pourtant historique, fit peu de bruit en France [1], tandis qu'elle provoquait en

1. La veuve de Napoléon, Marie-Louise, souveraine de Parme, apprit par la *Gazette de Piémont* la mort de l'Empe-

Angleterre, une certaine émotion dans différents milieux. Pourtant, nulle part, l'annonce de cette disparition n'eut alors le retentissement que nous imaginerions volontiers aujourd'hui. La légende impériale n'était pas encore née. Il lui manquait le

reur, que lui confirma, le 20 juillet seulement, une lettre officielle du baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche à Paris : « J'avoue, écrit-elle à Mme de Crenneville, que j'en ai été extrêmement frappée. Quoique je n'aie jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui, je ne puis oublier qu'il est le père de mon fils, et que loin de me maltraiter, comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards, seule chose que l'on puisse désirer dans un mariage politique. J'en ai donc été très affligée, et quoiqu'on doive être heureux qu'il ait fini son existence malheureuse d'une façon chrétienne, je lui aurais désiré encore bien des années de bonheur et de vie — pourvu que ce fût loin de moi. » La cour de Parme prit le deuil pour trois mois, du 25 juillet au 24 octobre. « Par suite, dit la note nécrologique rédigée par Neipperg, et qui parut non bordée de noir, le 24 juillet, dans la *Gazette de Parme*, de la mort du *sérénissime époux* de notre auguste souveraine — arrivée à l'île de Sainte-Hélène, le 5 mai dernier, — Sa Majesté, les chevaliers et les dames qui composent le service intérieur de la cour, le personnel de la maison ducale et la livrée prendront le deuil pour trois mois, à commencer de demain 25 du courant, jusqu'au 24 octobre inclus. » Marie-Louise commanda mille messes à Parme, autant à Vienne ; dans la chapelle de sa villa de la Sala, elle assista, avec toute sa cour, à un service à la mémoire de Napoléon. Sur le sarcophage, aucun signe de dignités impériales, aucun chiffre ne permettait d'identifier le défunt. Dans la tribune souveraine, Marie-Louise suivit distraitement la cérémonie, tandis que ses voiles de veuve dissimulaient opportunément son état de grossesse. Neuf jours après, à Solagrande, elle accouchait, en effet, d'un fils du comte de Neipperg, le futur prince de Montenuovo, le second des trois enfants qui naquirent de cette union secrète, et jusqu'alors adultère.

recul de l'histoire, et, dès le mois de juillet 1821, un notable anglais, Sir James Mackintosh cité par lord Broughton [1], pouvait justement dire : « Quelle émotion cet événement aurait soulevée il y a neuf ans, et quelle émotion il soulèvera encore dans neuf cents ans d'ici ! »

Naturellement, le silence, cet oubli, était on ne peut mieux au gré du gouvernement de Louis XVIII. Napoléon faisant une pauvre fin, sans parade et sans éclat, devait encore plus vite disparaître dans le souvenir des foules. Et, pour faire s'évanouir définitivement la religion de l'Aigle, l'on comptait sur ce médiocre dénouement d'une grandiose aventure, lorsqu'un mauvais bâtiment, le *Chameau*, destiné au transport des soldats rapatriés, débarqua à Portsmouth une poignée de revenants de Sainte-Hélène : Bertrand, Montholon, Marchand et quelques serviteurs anonymes qui allaient s'empresser de troubler le silence opportun dont peu à peu s'enveloppait le nom illustre. Ces gens qui les derniers avaient vu le héros, lui avaient parlé, avaient recueilli ses recommandations suprêmes, étaient une menace, un péril qu'on ne pouvait négliger, car leurs récits devaient créer, à

1. Lord Broughton, Napoléon, Byron et leurs contemporains, *Souvenirs d'une longue vie*. II (1816-1822), 160.

chaque mot, de la pitié et de l'enthousiasme et l'on sait que les voyageurs qui viennent de loin et qui ont vu de grandes choses sont toujours intarissables.

Marchand, l'homme qui, le 23 août 1821, se présentait aux bureaux de la rue de Jérusalem, était le premier de ces revenants qui fût arrivé à Paris. Il était l'un des trois intimes fidèles du malheur que le mourant avait chargés d'exécuter ses dernières volontés, ses ordres suprêmes, dont on ne savait encore à peu près rien à Paris, à Londres, ni à Vienne, mais dont on redoutait infiniment la divulgation auprès des foules [1].

A Paris, cependant, Marchand, soucieux d'éviter toute curiosité compromettante, était descendu au n° 5 de la rue des Vieilles-Tuileries, aujourd'hui rue du Cherche-Midi, chez un de ses amis, le sieur

1. Dans la société des Tuileries où figuraient encore tant de hauts personnages du régime impérial, on s'inquiétait beaucoup de savoir si Napoléon avait laissé des mémoires. « M. de Talleyrand disait avant-hier, chez lady Holland, que les mémoires de l'Empereur ne seraient pas de lui, car il n'était pas en état de dicter une lettre, et cette belle phrase, il la répète surtout aux Tuileries. Quand il en a été parti, on a demandé à M. G..., qui était présent, pour quel motif M. de Talleyrand répétait une pareille folie. — Ah, répondit G..., c'est que sa modestie veut détruire à l'avance tous les éloges qu'on s'attend à trouver de lui dans ces mémoires. » (M. de Noguera à M. Collon, à Londres, Paris 16 juillet 1821.)

Ferme, employé aux Ponts et Chaussées. Il y était demeuré jusqu'à ce jour où il demanda et obtint son passeport pour Auxerre afin d'aller se fixer auprès de cette ville avec sa mère, l'ancienne berceuse du roi de Rome, revenue en France lorsque Marie-Louise le 7 mars 1816 quitta Schœnbrunn pour se rendre à Parme [1].

Ce premier passage à Paris avait été rapide : le temps de renouveler une garde-robe fort démodée par six années d'exil et sans doute aussi de causer

1. Mme Marchand, tout le temps qu'elle resta auprès du roi de Rome, manifesta pour lui le dévouement le plus tendre. Elle passait la nuit dans la chambre de l'enfant ; et, le matin, c'était elle qui présidait à sa toilette et l'habillait. La fidélité active de cette brave femme causa même un jour quelque souci à Hudson Lowe et aux représentants de la Sainte-Alliance dans l'île d'exil. Lorsque le baron de Sturmer fut désigné par le gouvernement autrichien pour remplir à Sainte-Hélène les fonctions de commissaire, l'empereur François eut l'idée d'envoyer avec lui, pour étudier la maigre flore de l'île, un botaniste du nom de Welle. Avertie du prochain départ de ce dernier, Mme Marchand qui, dans les jardins de Schœnbrunn, avait plusieurs fois rencontré le directeur des services d'horticulture de la ville, n'hésita pas à faire demander à Welle de se charger d'un petit paquet pour son fils Narcisse Marchand, le premier valet de chambre de Napoléon. Et ainsi, sans s'en douter, le botaniste apporta ingénument à Sainte-Hélène une boucle de cheveux blonds de l'impérial enfant. Le précieux paquet fut remis à Marchand, qui le transmit — avec quelle joie ! — à son maître. La chose s'ébruita et fut bientôt connue des autorités anglaises. Hudson Lowe s'émut fort de cette mission clandestine et en tira prétexte pour redoubler la rigueur de la surveillance. Dans la famille Marchand le dévouement était héréditaire.

avec un notaire ou un avocat, sérieusement. Marchand, bien entendu, durant tout son séjour ne fut point quitté d'un pas par la police, et ses moindres courses ou démarches furent espionnées, dénoncées et commentées. Même, des rapports, mensongers selon toute évidence, étant donnée la réserve prudente que ne cessa d'observer l'ancien valet de chambre impérial, furent adressés à la préfecture où l'on trouve trace de prétendus bavardages de Marchand, qui n'auraient pas été sans gravité. Notamment, d'après un de ces rapports reproduisant les dires d'un sieur Renard, médecin accoucheur, Marchand aurait assuré que Bonaparte avait été empoisonné avec un verre d'eau et voici comment : le prisonnier se plaisait à visiter une fontaine voisine de Longwood, la source près de laquelle il avait exprimé le désir d'être inhumé. La dernière fois qu'il fit sa promenade favorite, il avait, comme de coutume, voulu se désaltérer. Ce fut un officier anglais qui lui présenta un verre de cette eau et depuis lors Napoléon aurait ressenti les douleurs aiguës qui précédèrent son agonie et sa mort... L'histoire ne tenait pas debout et Marchand qui avait assisté à l'autopsie se fût gardé de faire ce conte. Mais la fable du sieur Renard avait trouvé crédit car, aux premiers moments de la nou-

velle de la mort de Napoléon, ç'avait été une opinion courante dans le monde bonapartiste, et non point seulement parmi les vieilles moustaches, que l'Empereur avait été empoisonné... « Que pensez-vous de ces hommes rusés qui ont enterré le cadavre du patriarche empoisonné à Sainte-Hélène ? » écrivait M[me] de Souza à la comtesse de Flahaut, le 19 juillet 1821. Quoi qu'il en fût, les propos, vite ramassés, du médecin Renard étaient une aubaine pour les gens chargés de suivre Marchand et ravis de rapporter quelque chose.

En cette seule circonstance, sans doute, le fidèle serviteur de Napoléon donna quelque souci à la police, car, lorsqu'il fit d'autres séjours dans la capitale, sa conduite ne provoqua nulles autres observations de ce genre.

Le premier souci de Marchand, dès qu'il eut rejoint sa mère à Auxerre, fut d'acquérir près de cette ville une maison de campagne avec un peu de terre, la propriété du Verger, dans la commune de Perrigny. Marchand n'était pas, en effet, sans ressources. Napoléon, à son lit de mort, lui avait permis de disposer du collier que la reine Hortense avait remis à son beau-père comme suprême réserve lors du départ de Malmaison et qui, selon l'estimation de l'Empereur, pouvait valoir

200.000 francs. « Cache-le autour de ton corps, avait recommandé le mourant, je te le donne; j'ignore dans quel état sont mes affaires en Europe ; c'est la seule valeur dont je puisse disposer. Il te mettra à même d'attendre le sort que je te fais par mon testament et mon codicille...[1] » Mais déjà, avec ses seules économies, Louis Marchand pouvait s'établir bourgeoisement sans attendre la liquidation du testament impérial qui lui assurait une fortune de 500.000 francs. A Sainte-Hélène, il lui était arrivé à diverses reprises de rendre, sur ses fonds personnels, des services d'argent aux exilés. « Ce matin, note Gourgaud le 24 décembre 1816, j'ai fait un billet de vingt-cinq livres sterling à Marchand, car je n'avais plus un sol. » Après la mort de Napoléon, lors de la liquidation des dépenses de Longwood, il revenait à Marchand tant des gages non touchés que des gratifications prévues par les instructions de l'Empereur à Montholon, une somme d'environ 74.000 francs. Et ceci joint à cela était, à l'époque, autant qu'il en fallait pour faire bonne figure de rentier en province.

Ce n'est point d'ailleurs que Marchand entendît se confiner dans sa maison rustique de Perrigny.

1. Préface de Marchand au *Précis des guerres de César*, 1836, pp. 3-4. — Cf. Montholon, *Souvenirs*, II.

Auxerre n'est qu'à 175 kilomètres de la capitale où l'on pouvait alors se rendre en trois journées de poste. Et Marchand venait fréquemment à Paris où la police des Bourbons, qui ne cessa jamais de le filer, fut bien obligée de reconnaître, chaque fois, l'absolue correction de son attitude. Il ne se mêla ni aux libéraux, ni aux éléments turbulents qui intriguaient contre le régime. Il se garda de se laisser affilier à aucune société secrète à l'aigle, à l'œillet rouge ou à la violette ; il ne fut point de la Charbonnerie alors naissante. Marchand n'avait pas une âme de conspirateur. Une note de la Préfecture constate qu'il ne cherchait pas à entretenir d'autres relations, au cours de ses séjours à Paris, que celles qu'il avait déjà avec les généraux Bertrand et Montholon, exécuteurs testamentaires comme lui de Bonaparte. Cependant, il devait nouer, ou plutôt renouer connaissance, avec un autre vieux soldat de l'Empire, le général Brayer chez qui le conduisit un jour Montholon, et cette visite de retour eut son influence décisive sur la destinée de l'ancien premier valet de chambre de l'Empereur.

*
* *

Le général de division Michel-Silvestre Brayer,

baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810, donataire de six mille francs de rente en Westphalie le 17 mars 1808 et sur le Trasimène le 15 août 1809, avait, au mois de mars 1815, été l'un des premiers à se rallier à Napoléon débarqué de l'île d'Elbe. Il avait un commandement à Lyon, lorsque le comte d'Artois y fut envoyé pour se mettre à la tête des troupes. Brayer, convoqué en conseil par Macdonald le 9 mars avec les autres officiers généraux, affirma au maréchal que la revue de la garnison par le prince serait une imprudence, l'esprit des régiments étant d'ailleurs nettement opposé au régime. Deux jours après, il conduisait ses soldats à Napoléon déjà maître de Grenoble. Un décret impérial du 2 juin 1815 fit comte le baron Brayer qui, le surlendemain, était nommé pair de France. Puis Napoléon lui donna une division de la jeune garde et l'envoya à Angers sous Lamarque pour contenir les chouans. Après Waterloo, Brayer fut naturellement compris dans l'ordonnance de proscription de juillet 1815. Le sort de Ney et de Labédoyère lui était nécessairement réservé. Mais, plus heureux, il réussit à fuir avec le concours du général de gendarmerie Radet qui lui donna un uniforme de gendarme avec une lettre pour Mme Radet à Varennes où il

reçut une secrète et vaillante hospitalité en attendant que le colonel russe Popoff et un royaliste, M. d'Hervilliers, lui fournissent les moyens de passer la frontière [1]. Il évitait ainsi d'être atteint par la sentence de mort qu'avait prononcée pour « crime de trahison envers le roi » le conseil de guerre réuni le 15 décembre 1815 sous la présidence du général Rogniat. Réfugié d'abord à Cologne, il se rendit ensuite à Baltimore par Amsterdam, puis il gagna Buenos-Ayres où il prit du service dans l'armée de l'Indépendance [2] avec un traitement avantageux. Il laissait en Europe sa femme et ses cinq enfants, une fille et quatre fils dont l'aîné, Lucien, âgé de vingt et un ans, filleul du prince de Canino, Lucien Bonaparte, ne tarda pas à rejoindre son père avec un des anciens aides

1. Rentré après l'amnistie, Brayer écrivait à Radet : « Le service que vous m'avez rendu à une époque fatale est toujours gravé dans mon cœur. Depuis huit ans il a été pour moi l'objet d'un culte particulier. Vous avez sauvé du naufrage un père de famille dont les enfants vous porteront une reconnaissance éternelle. » Il se rappelait au souvenir de Mme Radet et lui exprimait ses remerciements pour ses bontés.

2. L'indépendance des provinces unies du Rio de la Plata fut proclamée le 31 janvier 1813 au congrès de Buenos-Ayres. La république de Buenos-Ayres se trouva définitivement affranchie le 22 juin 1814 par la capitulation de la garnison espagnole de Montevideo, et sans tarder, l'armée argentine de l'Indépendance porta ses secours à ses voisins en train de conquérir leur liberté.

de camp du général, Moline Saint-Yon. Brayer était alors un homme de quarante-six ans mesurant cinq pieds six pouces, d'agréable tournure, malgré sa corpulence un peu forte mais bien proportionnée. Un signalement de police nous dit qu'il avait les cheveux noirs, le teint noir, et que son visage marqué de la petite vérole était agrémenté d'un nez bien fait et de belles dents. Il portait la tête droite et sa voix, habituée au commandement, était rude. Il boitait un peu pour avoir eu la jambe gauche fracassée en Espagne.

Brayer avait compté parmi les beaux soldats de l'Empire et son second mariage avec celle qui fut la mère de ses trois derniers enfants avait été la conclusion d'un roman rapide et assez trouble. Marié depuis 1796 et père de deux enfants, le colonel Brayer avait en 1800, au cours de la campagne du Rhin, connu et séduit en Bavière une fillette de noble famille, Philippine de Freyberg. Le père voulut arrêter le scandale en conduisant son enfant dans un monastère. Mais ce ne fut jamais là un moyen de calmer les filles amoureuses. Philippine se fit enlever par le bel officier qu'elle suivit en France où, après l'avoir décidé à divorcer, elle régularisa son union avec lui. Il semble qu'elle demeura assez longtemps sans

être admise à la cour impériale. Elle finit cependant par y être reçue, parut au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise et dans toutes les autres circonstances où elle avait l'occasion de parader en habit de cour. C'était une fraîche et forte Allemande à l'accent tudesque et, malgré son origine aristocratique, aux manières frustes qui tenaient, paraît-il, moins du salon que du corps de garde. Faut-il croire, ainsi que l'affirment les rapports de police de la Restauration, que la baronne Brayer avait coutume de battre ses servantes et qu'on la rencontrait dans les rues revêtue de son habit de cour, se querellant avec des marchands de vin et des cochers et l'emportant toujours sur eux par la grossièreté et l'obscénité des répliques? Il apparaît bien en tout cas que sa conduite fut assez légère pour donner quelque tourment à son mari. Elle n'était point, d'autre part, dénuée d'une certaine finesse et témoigna d'un esprit d'intrigue dont, pendant toute son existence, s'inquiéta la police des Bourbons. Car cette Bavaroise avait pour Napoléon une admiration exaltée qui, après la chute de l'Empire, se transforma en un fanatisme agissant. Elle ne manqua point d'inspirer ses sentiments à ses enfants. L'aîné, filleul de Lucien Bonaparte, s'était fait remarquer au mois

de mars 1814 dans les foules qui stationnaient devant les Tuileries par ses hurlements de « Vive l'Empereur » et ses imprécations contre la famille royale. Les Brayer avaient alors leur domicile au numéro 71 de la rue de Vaugirard. A l'arrivée des alliés, tandis que le général fuyait la proscription, la comtesse Brayer, de son côté, crut prudent de disparaître pendant la nuit. Elle fit dire qu'elle était retournée en Allemagne, mais elle s'en alla avec ses quatre enfants se réfugier dans des maisons amies où la police suivit difficilement sa trace.

Un sot rapport du 21 octobre 1815 affirme, d'après les on-dit, que M[me] Brayer est en correspondance avec Metternich et qu'elle habite rue du Faubourg-Saint-Honoré sous le nom de M[me] Schwartz. L'indication est fausse. On cherche de nouveau dans la rue de Vaugirard. On ne trouve pas la comtesse. Mais on recueille des mots qu'elle aurait dits à des gens du quartier, « que les affaires du parti allaient à merveille et que, cette fois, on s'arrangerait pour éviter un retour des Bourbons[1] ». Une autre note, du 15 janvier 1816, annonce que la générale a été rejoindre son mari en Allemagne. Mais non, décidément, on se trompe encore. Et c'est

1. *Rapport du* 20 *décembre* 1815, Arch. nat. F[7] 6679.

seulement le 9 décembre 1816 que s'effectue ce départ, ainsi qu'en témoigne une indication enfin précise : « La générale, demeurant rue de la Pépinière numéro 76, où elle se fait appeler Mme Lévi, est partie à cinq heures du matin dans la diligence de Lille pour Cologne. Elle avait retenu trois places sous le nom de comtesse de Freyberg. Elle a dit que son mari était en Amérique et qu'elle allait en Allemagne. Elle a un fort accent allemand. »

Pendant cinq ans, la police n'eut plus à s'occuper des Brayer. Le père lutte dans l'Amérique du Sud pour l'indépendance des républiques espagnoles. La générale s'abstient de repasser la frontière. Mais survient l'amnistie du 25 juin 1821. Toute la famille rentre en France et s'installe de nouveau à Paris dans un modeste appartement au numéro 22 de la rue Briffaut. La conduite du général ne donne lieu à aucune observation défavorable. Mais sa femme « connue par son inconduite et l'exaltation de ses opinions » est signalée, plusieurs fois, à tort ou à raison, comme se livrant à des intrigues politiques. La situation pécuniaire du ménage, privé des dotations et obligé de vivre sur une maigre pension de retraite, est alors peu brillante. La femme est dépensière : « elle ne se refuse rien et sacrifie tout à ses goûts et à ses

penchants[1] ». Le fils aîné, fort dissipé, contracte de fortes dettes qui le contraignent bientôt à s'éloigner de la capitale. Le général, continuellement tourmenté par ses créanciers, multiplie les emprunts pour se libérer des dettes les plus criardes. Il n'y a qu'une seule domestique dans la maison. Et cette impécuniosité oblige Brayer à se charger des plus petits détails de ménage. Nous aimons à croire que, dans cette besogne, il était aidé, à défaut de sa femme, par sa fille, Régule-Philippine-Marie-Anne-Caroline-Auguste-Michelle-Mathilde, née le 30 mars 1805 et, par conséquent, âgée à cette époque de seize ans. C'est sur ces entrefaites que Louis Marchand, revenu depuis peu de mois de Sainte-Hélène, fut introduit par Montholon dans la maison Brayer.

*
* *

Montholon avait pu apprécier le caractère, l'éducation et les qualités morales de Marchand lors des interminables loisirs de Longwood, et surtout pendant les dernières phases de la maladie de l'Empereur qui, aux heures de crises, faisait fermer à tous les portes de son appartement et ne

1. *Rapport de police du* 16 *octobre* 1821, Arch. nat. *loc. cit.*

supportait auprès de lui que Montholon et Marchand. La différence des situations de ces deux hommes leur avait épargné l'antagonisme jaloux qui mit la discorde entre les trois généraux de Sainte-Hélène. Et, d'autre part, Montholon pouvait bien accorder quelque amitié au serviteur que Napoléon lui-même, dans son testament, daignait appeler son ami, auquel il avait voulu remettre, comme un témoignage vraiment impérial de sa gratitude, le collier de la reine Hortense, et qu'il avait, au même titre que Bertrand et Montholon lui-même, chargé de l'exécution de ses dernières volontés : « Marie-toi honorablement, lui avait-il dit, près de sa fin ; fais ton choix parmi les filles des officiers ou soldats de ma vieille garde ; il y a beaucoup de ces braves qui ne sont pas heureux. » Brayer était un de ces sacrifiés et Marchand constituait un parti acceptable pour la fille d'un vieux soldat ruiné. Le général, en outre de son ancien attachement à l'Empereur, lui devait une gratitude récente pour l'avoir nommé dans son testament à côté d'un legs de cent mille francs sur lequel le bénéficiaire ne touchera d'ailleurs que soixante-deux mille francs en 1826. Bref, le valet de chambre fut bien accueilli par le général. On causa mariage et Marchand, le 15 novembre 1823, épousait la

jeune Michelle-Mathilde Brayer qui, dès le mois de septembre de l'année suivante, lui donnait une fille. Ce mariage aida la famille Brayer à sortir d'une situation difficile au point de vue matériel en lui permettant de rétablir quelque peu son crédit. Marchand paya sans doute les dettes les plus pressantes. Il reçut ses beaux-parents dans son domaine de Perrigny. La générale, qui paraissait s'être assez bien accommodée de son gendre, allait chez lui chaque année se reposer, pendant trois ou quatre mois, de sa vie toujours agitée de Paris où elle voyait les autres femmes fidèles à la religion de l'Aigle, particulièrement Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély et Mme Hamelin, l'ancienne muscadine qui, même en servant la police de la Restauration, conserva pour le souvenir impérial, un culte pieux et actif. Au reste, la police politique, tout en continuant de surveiller la générale Brayer, parait cesser de s'inquiéter de ses gestes : « Elle peut, dit un rapport de 1825, entretenir des correspondances avec son pays et sa famille, mais sa légèreté et le peu de considération dont elle jouit ne font pas présumer qu'elle serve d'intermédiaire à des communications de quelque importance. » Le policier ajoute : « Cette femme ne manque pas de finesse. »

Le général, lui, demeure très digne dans sa retraite. Il ne voit presque personne et c'est à peine si, trois ou quatre fois l'an, dans son petit appartement de la rue Briffault, il reçoit à dîner les généraux Montholon et Bertrand qui l'ont aidé à marier sa fille, et le duc de Bassano, Maret, un vieil ami des temps heureux.

En 1828, l'aîné des fils Brayer, Lucien, alors âgé de trente-deux ans et qui, pendant l'exil de son père, avait commandé un régiment de la République de Montevideo, reprend du service, comme officier supérieur, dans les troupes de la Grèce insurgée contre la domination turque. Un autre fils du général est placé en Amérique, dans une maison de commerce. Le plus jeune des Brayer, qui n'a que quinze ans, achève ses études au collège. Celui-ci, Michel-Sylvestre, deviendra sous le second Empire, général de brigade, officier de la Légion d'honneur et sera autorisé, par décret impérial de 1869, à porter, de même que son aîné, le titre et les armes de comte.

Voici donc Marchand, par la grâce de son mariage, admis dans l'une des familles de l'aristocratie impériale. Sans doute, dès lors, lui arrive-t-il de se trouver assis, à la même table que son beau-père, en face de tels très hauts personnages du régime déchu,

ce qui l'invite à se dégager le plus possible de ses humbles origines. Et il advient que l'ancien valet de chambre s'avise de se parer d'un titre de comte qui lui aurait été donné par l'Empereur à son lit de mort [1]. C'est là de la pure fantaisie. Non point que l'auguste captif eût désapprouvé l'admission dans sa noblesse de ce serviteur qu'il aima, estima et dota comme un sénateur. Emmanuel de Las Cases, dans sa relation du retour des cendres, et qui tenait peut-être le fait de Bertrand, mais plus probablement de Marchand lui-même, nous dit que Napoléon avant sa mort « entretint le grand maréchal de l'intention où il était d'écrire à l'Impératrice pour qu'elle donnât à son fidèle Marchand le titre de baron et la décoration de ses États ». La lettre ne fut pas écrite. Mais il n'est pas invraisemblable que, dans une conversation des derniers jours, le mourant ait dit à ce fidèle : « Si j'étais

1. Le bruit en avait couru dès le retour en Angleterre de la petite colonie française de Longwood. Et l'information avait surpris Marchand lui-même, ainsi qu'il résulterait de ce rapport de police du 14 août 1821 : « Toutes les personnes arrivées de Sainte-Hélène ont écrit à leurs parents qu'elles attendaient un passeport du gouvernement français pour rentrer en France, et qu'elles espéraient que leur demande n'éprouverait pas de refus. M. Marchand a dit à la fin d'une lettre : « J'ai lu dans les journaux que Napoléon m'avait nommé *comte*, mais c'est un *conte* qu'on a voulu faire, car il n'a jamais été question de cela. »

demeuré sur le trône je t'aurais fait comte. » Quoi qu'il en fût, ce vœu de l'Empereur exprimé pendant l'agonie de Sainte-Hélène ne pouvait évidemment suffire à conférer noblesse sous la Restauration. Marchand passa outre et se para du titre pour la galerie napoléonienne : « Le sieur Marchand qui se fait appeler comte Marchand, dit un rapport de police ». Ainsi, d'ailleurs, procédaient nombre d'anciens soldats ou fonctionnaires pour peu qu'ils eussent possédé un grade supérieur dans l'armée, un emploi même des plus modestes dans l'administration du Palais. Ne voit-on point le gantier Dumoulin, de Grenoble, qui, pour avoir eu l'autorisation de se mêler pendant trois mois aux officiers d'ordonnance de l'Empereur, signa pendant toute sa vie : « Baron Dumoulin » ses lettres intimes et même ses papiers officiels. Mais en réalité ce fut seulement sous le règne de Napoléon III que Marchand reçut le droit de figurer dans l'armorial impérial, alors que, d'autre part, le testament de Sainte-Hélène recevait son exécution à peu près intégrale. Car il ne fallut pas moins de trente-deux ans et de trois changements de régime pour que fussent exécutées les dernières volontés de l'Empereur.

Ainsi, le « comte » Marchand, gendre du général de division comte Brayer, pair de France des Cent-Jours, prenait rang, de par son mariage, dans le monde de l'aristocratie impériale. Mais plus encore, sa mission d'exécuter le testament de Napoléon, d'accord avec les comtes Bertrand et de Montholon, allait faire de lui un personnage notable de cette société. La tâche, en effet, était laborieuse, presque périlleuse, et soulevait de complexes difficultés. Elle intéressait à la fois la politique du moment, la diplomatie et l'histoire, sans parler, aux points de vue pratique et théorique, des problèmes juridiques qu'elle soulevait.

Le testament et les codicilles y joints contenaient des dispositions de trois ordres différents : sépulture de l'Empereur; objets mobiliers, souvenirs familiers ou reliques du mort à remettre au fils de Napoléon, à Marie-Louise et à différentes personnes; enfin, legs à exécuter.

D'abord la sépulture :

On connaît et chacun peut la citer de mémoire, la phrase par laquelle Napoléon aux premières lignes de son testament exprimait le désir que l'on transférât ses cendres en France, à Paris, « sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé ». Une semaine avant sa

mort, le 27 avril 1821, étendu sur le lit qu'encombrent les objets destinés au Roi de Rome et après avoir signé son septième codicille, Napoléon entretient Bertrand, Montholon et Marchand de ce qu'ils auront à faire en arrivant en Angleterre et en France pour obtenir le transfert de son corps en Europe. Il donne à ses familiers les instructions auxquelles ils devront se conformer pour que, selon l'expression de Marchand, ses cendres « ne restent point exilées à Sainte-Hélène ».

Ce sont à ces recommandations de l'Empereur que les exécuteurs testamentaires essayèrent d'obéir tout d'abord. Mais lord Bathurst ayant prévu comme probable le vœu suprême du captif et ne jugeant pas devoir l'exaucer en faisant transporter son corps en Europe, avait déjà depuis deux ans donné l'ordre qu'en cas de mort Napoléon fût enterré dans l'île[1]. Donc, le gouvernement anglais, auquel s'étaient adressés les exécuteurs testamentaires, leur répondit qu'on n'autoriserait la translation du corps de l'Empereur que sur la demande du gouvernement français. Et naturellement il ne fallait pas attendre que les ministres de Louis XVIII

1. Le marquis de Caraman, ambassadeur à Londres, au baron Pasquier, 7 juillet 1821. Arch. *Affaires étrangères*, corresp. dipl. Angleterre, t. 614.

prissent à ce sujet une initiative diplomatique. Bertrand et Montholon ne réussirent pas davantage à obtenir, pour l'Empereur défunt, l'abri de la terre corse, la sépulture d'Ajaccio. Bertrand, néanmoins, ne se découragea pas encore et, au mois de mai 1822, il suppliait Marie-Louise, dans une lettre où il lui rappelait le dernier vœu de l'Empereur, de s'employer à le réaliser en appuyant la requête des exécuteurs testamentaires auprès de Georges IV et de François II. Mais cette démarche était bien inutile, car la duchesse de Parme se souciait bien peu, en vérité, de voir revenir en Europe les cendres de Napoléon qui, mort comme vif, était bien mieux au bout du monde. Ainsi débutait malheureusement la tâche de Bertrand, de Montholon et de Marchand. Et les difficultés allaient se multiplier pour eux à chaque nouvelle question soulevée pour l'exécution des dernières volontés impériales.

Au Roi de Rome, Napoléon ne laissait que des souvenirs personnels — un trésor inestimable il est vrai — ses ordres, son épée d'Austerlitz, ses pistolets, le nécessaire d'or qui lui avait servi à Friedland, ses éperons, ses effets et son mobilier de soldat, des livres, les vases sacrés de la petite chapelle de Longwood et quelques touchants bibelots...

Le comte Bertrand, le comte de Montholon, Marchand, l'abbé Vignali, le chasseur Noverraz et le second valet de chambre Saint-Denis devaient rester dépositaires de ces reliques jusqu'à la majorité du petit prince. De tous ces souvenirs, c'était Marchand qui détenait le plus grand nombre. S'il n'avait pas la garde des épées et des sabres comme Bertrand, ou du médaillier comme Montholon, si les vases religieux des cérémonies de l'exil demeuraient à juste titre entre les mains de l'abbé Vignali; si les fusils de chasse étaient gardés en dépôt par Noverraz et les livres par Saint-Denis, Marchand avait reçu mission d'apporter au fils de son maître, outre un uniforme de chasseur de la garde, une capote grise et le fameux manteau de Marengo, le réveil-matin de Frédéric, la petite pendule dorée de la chambre à coucher, le lavabo d'argent, les lits de camp, des chemises, des mouchoirs, même une paire de bretelles, et une petite boîte encore pleine de tabac, autant d'émouvants souvenirs en lesquels l'image du père effaçait celle de l'Empereur. Par ses dernières volontés, Napoléon avait également décidé que son estomac serait donné à son fils. A Marie-Louise, qui aurait mieux apprécié un legs moins symbolique, il voulait que l'on remît son cœur. Mais d'abord le gouverneur de

Sainte-Hélène s'opposa au départ des viscères pour l'Autriche. Sa conduite, à la très grande satisfaction de Metternich, fut approuvée par lord Bathurst. Pour clore cette affaire comme il convenait, Metternich ne trouva rien de mieux que de dicter à Marie-Louise une lettre dans laquelle l'ancienne Impératrice des Français informait son père qu'elle renonçait à recevoir le cœur de son époux. Outre ce cœur dont on ne voulait pas, Napoléon ne laissait à sa veuve comme à son fils que des souvenirs personnels, ses dentelles du costume du sacre et un bracelet fait de ses cheveux et pourvu d'un petit cadenas en or. C'était Marchand qui était chargé de faire exécuter ce précieux bracelet et de le transmettre à l'Impératrice. Aussi, près d'un an après l'agonie de Sainte-Hélène, Marchand, Bertrand et Montholon demandèrent-ils à la duchesse de Parme une entrevue pour lui remettre eux-mêmes les dentelles et le bracelet de cheveux. Ils comptaient l'entretenir, en même temps, de diverses questions relatives au testament. Mais ils furent informés, à la fin de mai 1822, qu'ils ne seraient pas autorisés à revoir leur ex-souveraine. L'empereur François lui-même s'opposait à ce voyage. Quant aux objets qu'ils devaient porter à la duchesse, l'ambassadeur autrichien à

Paris pouvait les recevoir et les lui faire parvenir.

C'était encore là un pénible échec pour les exécuteurs testamentaires auxquels ce refus d'audience confirmait qu'il n'y avait qu'hostilité à leur égard de tous côtés.

En mai 1827, trois ans après l'avènement du comte d'Artois, Marchand qui veut à toute force s'acquitter de la mission qu'on lui a réservée, témoigne de l'intention de se rendre à Vienne pour remettre entre les mains du duc de Reichstadt les différents souvenirs qui lui ont été confiés : « Mais, écrit le comte de Damas [1] au ministre de l'Intérieur, le cabinet autrichien n'a pas pensé qu'il fût convenable d'autoriser le sieur Marchand à se rendre à Vienne ; s'il se présentait à la frontière autrichienne, il ne serait point reçu et l'ambassadeur ne visera pas son passeport. Quant aux objets dont le sieur Marchand est chargé, M. l'Ambassadeur d'Autriche est autorisé à les recevoir. Il informera sans doute le gouvernement du roi s'il en est dans le nombre qui puissent l'intéresser. »

Le 18 mars 1832, Marchand se décide à écrire directement au duc de Reichstadt : « Prince,

1. 31 mai 1827, Arch. nat. F^7 6679.

depuis plusieurs années je sollicite l'honneur de remettre à Votre Altesse Impériale, quelques objets, tout de sentiment, dont votre Auguste Père, l'Empereur Napoléon, m'a fait dépositaire dans ses derniers moments à Sainte-Hélène. Persuadé que l'âme de Votre Altesse doit aspirer à s'identifier avec eux et mes demandes ayant toujours été sans réponse, je m'adresse à vous, Prince, avec l'espérance que vous me ferez connaître vos ordres, et que, conformément aux dernières volontés de l'Empereur mon Maître, j'aurai l'honneur d'être admis à vous remettre moi-même le dépôt qui m'a été confié... »

Marchand n'obtint naturellement pas satisfaction [1]. Aucun de ceux qui fermèrent les yeux du père n'approchera le fils et ne lui racontera la mort du héros sur son rocher de légende. Pour plus de sûreté, Metternich interdit à ces hommes de franchir la frontière. Le Roi de Rome ne reçut point les pieux souvenirs qui lui étaient destinés par l'auguste victime. Marchand ne voulut point se dessaisir de son dépôt entre les mains d'un fonction-

1. « Dans la situation où se trouvait le duc de Reichstadt, dit le Dr Malfatti pour excuser le chancelier d'Autriche, on ne crut pas devoir répondre à cette demande, qui fut inutilement renouvelée. » Cité par Welschinger (*Le Roi de Rome*).

naire autrichien. Il transmit au mandataire de Madame Mère, le duc de Padoue, ces reliques qui demeurèrent ainsi dans la famille impériale.

A côté des objets qu'il destinait à son fils et de ceux qu'il réservait à Marie-Louise, Napoléon avait placé en évidence, dans son testament, le legs qu'il faisait à lady Holland en reconnaissance de la sollicitude fervente et bienfaisante que cette Anglaise, convertie à la religion napoléonienne, n'avait cessé de lui témoigner de Londres. Plus heureuse que le duc de Reichstadt, lady Holland entra en possession, sans difficulté, du fameux camée antique que Pie VI avait donné à l'Empereur, à Tolentino.

Plus délicates encore peut-être, plus complexes en tout cas, à cause de la nature des intérêts engagés, étaient les difficultés touchant à l'exécution des legs en faveur de particuliers ou de collectivités dont nous ne parlerons pas ici.

Les sommes affectées à ces legs devaient être prélevées : 1° sur les sommes de 3 millions et 400.000 fr. [1] déposées chez les banquiers Perregaux et Laffitte en 1814 et 1815 et sur les intérêts de ces sommes ;

1. Que Napoléon, à Sainte-Hélène, évaluait par erreur à six millions.

2° sur la liquidation de la liste civile d'Italie, argent, bijouterie, argenterie, linge, meubles, écuries dont l'ex-vice-roi Eugène de Beauharnais était dépositaire ainsi que sur 800.000 francs provenant d'un dépôt confié en 1814 par Napoléon au comte de Lavalette et dont le comte avait remis une partie au prince Eugène ; 3° sur les fonds en or laissés à l'Impératrice Marie-Louise en 1814 et dont elle restait devoir, d'après l'Empereur, 2 millions ; 4° sur le domaine privé évalué par Napoléon à 200 millions (legs collectif en faveur des officiers et soldats de la Révolution et de l'Empire et des villes et campagnes ruinées par l'invasion) ; 5° sur les diamants particuliers de Napoléon confondus avec les diamants de la couronne et estimés à 5 ou 600.000 francs et sur 2 à 300.000 francs de lettres de change représentant les revenus de l'île d'Elbe depuis 1816.

Il n'était pas aisé aux exécuteurs testamentaires de réaliser les fonds ainsi désignés dans leur origine. Une ordonnance royale de 1818 avait prescrit le versement au Trésor des 200 millions (alors réduits à 118 millions) qui composaient le domaine privé de l'Empereur ; Marie-Louise refusa énergiquement de se reconnaître débitrice de la moindre parcelle des 2 millions qu'elle avait emportés à Or-

léans et dont, disait-elle, une partie (900.000 francs) avait fait retour à l'Empereur. Du prince Eugène, qui avait abandonné ses palais italiens, ses meubles et ses écuries à l'invasion autrichienne, on ne put non plus tirer autre chose qu'une production de ses comptes fort bien équilibrés[1]. Les diamants et les

1. A la fin de juin 1814, le prince Eugène avait reçu du comte de Lavalette, à titre de dépôt *pur et simple*, 800.000 francs provenant d'une somme confiée au comte par Napoléon. Suivant les ordres adressés à Eugène au nom de l'Empereur, de 1818 au mois d'avril 1821, le prince exécuta pour 812.768 fr. 01 de payements. Ainsi donc, d'après ce compte qu'établissaient des pièces conservées dans les archives ducales, le total des payements faits par Eugène excédant le dépôt à lui confié par l'Empereur, il y avait apparemment peu de chance qu'il revînt à la succession quelque chose de ce côté-là. Le 3 juillet 1822, les exécuteurs testamentaires de Napoléon adressèrent au prince Eugène, une lettre dans laquelle ils le priaient d'une part, de faire entrer en ligne de compte les intérêts du dépôt de 800.000 francs et d'autre part, de vouloir leur faire tenir une copie des pièces justifiant les payements. Dans sa réponse du 7 décembre 1822, Eugène de Beauharnais fit parvenir aux exécuteurs testamentaires les pièces demandées et les informa qu'il n'avait reçu les 800.000 francs qu'à titre de dépôt et qu'en conséquence, il ne pouvait aucunement être question d'intérêts. Le 15 mars 1823, Montholon informa le prince que si la succession admettait les 812.768 fr. 01 de payements elle n'en exigeait pas moins le versement de 236.968 francs représentant, d'après Montholon, les intérêts de la somme à 5 p. 100, car, disait-il, l'intention de l'Empereur en 1815, avait été que la somme fût versée dans les caisses de la maison Laffitte. Eugène repoussa, jusqu'à sa mort, la réclamation de Montholon, Bertrand et Marchand. Après son décès, la tutelle ne fit point droit à leur demande. Montholon ne se tint pourtant pas pour battu : il renouvela, en juin 1827, à la fin de 1834, au commencement de 1835, en 1836, des démarches qui, chaque

revenus de l'île d'Elbe sur lesquels Napoléon faisait fond ne donnèrent rien à la masse de l'actif testamentaire qui, en 1821, se composait exclusivement

fois, restèrent sans résultats. Il céda finalement ses droits à un M. de Pérardel dont les instances, en 1841 et en 1845, ne furent pas plus heureuses.

D'autre part, en tête de son second codicille, Napoléon avait écrit : « Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, telle qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écurie, dont le vice-roi est dépositaire et qui m'appartiennent, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène-Napoléon les acquittera fidèlement ; il ne peut oublier les quarante millions de francs que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère. » Pour satisfaire à ce vœu de l'Empereur, le prince Eugène fit connaître aux exécuteurs testamentaires que sa seule ressource était de presser le gouvernement autrichien de lui liquider sa liste civile d'Italie. En effet, aux derniers mois de son existence, le royaume d'Italie se trouvait dans une situation fort embarrassée et lors de l'occupation de Milan par les armées autrichiennes, le trésor de l'Etat devait au prince sept mois de dotation, environ 3.500.000 francs. L'argent liquide, les bijoux, l'argenterie, les meubles, les écuries dont le vice-roi avait la garde passèrent en possession de l'Autriche. En ce qui concernait la succession de sa mère, le prince représenta que cet héritage lui revenait naturellement par le code Napoléon et que c'était là un bien qui lui appartenait en propre. Le 30 août 1822, il écrivit aux exécuteurs testamentaires qu'il allait réclamer à l'Autriche le solde de sa liste civile afin d'acquitter les legs du deuxième codicille de l'Empereur. Il n'obtint rien de l'Autriche, et après sa mort, comme pour les 800.000 francs, les réclamations de Montholon ne prirent fin, au sujet de ces deux millions, qu'en 1850. Il semble bien que le prince Eugène ait été fort affecté des paroles de l'Empereur dans son second codicille et des réclamations que lui adressèrent les exécuteurs testamentaires.

des sommes confiées à Laffitte. Mais les exécuteurs testamentaires ne purent obtenir la délivrance de ces fonds mêmes qu'après toutes sortes de difficultés juridiques et diplomatiques dont il nous faut dire un mot pour montrer dans quelles voies nouvelles allait désormais s'employer l'activité de l'ancien valet de chambre impérial.

Les cassettes de Sainte-Hélène, après que l'on eut arrêté l'état des payements à faire pour le compte de la maison, dépenses domestiques, achats divers, etc., présentaient un déficit de 13.644 fr. 50 dont Bertrand et Montholon durent faire l'avance. Il leur fallait maintenant, pour réaliser les dispositions du testament ou du moins partie d'entre elles, obtenir des banquiers Perregaux et Laffitte, la délivrance du dépôt que Napoléon, lors de son départ de Paris en 1815, avait, contre un double reçu, remis entre les mains de ce banquier. L'Empereur, à Sainte-Hélène, avait annulé l'un des deux reçus. Le comte de Montholon avait été chargé de présenter l'autre afin que remise lui fût faite par Laffitte de la somme déposée avec les intérêts à 5 p. 100 à dater du 1er avril 1815, en défalquant les payements dont sa maison avait été chargée par différents ordres. La liquidation de ce compte devait avoir lieu entre Laffitte, Montholon,

Bertrand et Marchand. Or, il arriva que Laffitte refusa d'abord de se dessaisir du dépôt jusqu'à ce qu'il eût pris conseil à cet égard, ne se croyant pas suffisamment couvert par le titre que lui présentaient Bertrand et Montholon. Il objectait que Napoléon avait été frappé d'incapacité par l'ordonnance du 6 mars 1815, que les actes passés à l'étranger n'étaient pas exécutoires en France et que ce testament n'accordait pas la saisie aux exécuteurs testamentaires. La banque demandait enfin la vérification par expert du testament, que, par prudence, Montholon avait fait déposer à Londres et dont il s'était contenté de produire une copie dûment légalisée. D'où une discussion juridique complexe, intéressante en soi par le cas exceptionnel qui surgissait, et à laquelle prirent part, avec l'avocat Dupin soutenant les intérêts des légataires, les jurisconsultes Bonnet, Tripier et Gairal. Si l'on considérait que le testateur étant en état de mort civile par l'effet de l'ordonnance du 6 mars 1815 et la loi du 12 janvier 1816, il n'avait pu ni acquérir (depuis le 6 mars 1815), ni disposer par voie de dernière volonté, d'une fortune qui devait en conséquence tomber dans les caisses de l'État français. Cette opinion était soutenable, mais on devait s'attendre à ce qu'elle fût vivement attaquée — et

avec quel retentissement ! — devant les tribunaux. Aussi le gouvernement royal préféra-t-il ne point intervenir afin « d'éviter l'espèce de scandale qui pourrait résulter d'une discussion ouverte sur ces questions qui tiennent aux ressorts les plus délicats de l'ordre social sur les droits de la légitimité, sur les faits de l'usurpation et sur les tristes conséquences qu'ils ont entraînées[1] ». Bien plus, le vicomte de Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, devait insister énergiquement auprès du baron de Vincent, chargé de représenter les intérêts de Marie-Louise auprès du gouvernement français, pour que la cour d'Autriche renonçât, de son côté, à revendiquer, au nom de la duchesse de Parme et de son fils, tout ou partie des sommes en litige[2]. Cependant un arrangement

1. Lettre du vicomte de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, au baron de Vincent, 30 avril 1824.

2. Voici, résumée dans ses grandes lignes, la part qui peut être attribuée à Marie-Louise dans l'affaire du testament. Dès le mois de juillet 1821, Metternich prend en mains les intérêts du duc de Reichstadt et de sa mère qui s'en remet entièrement à lui pour la liquidation de la succession. Les préoccupations de Marie-Louise à ce sujet commencent de se manifester par la crainte de l'existence possible d'un testament « dans les mains de quelque individu de la famille Bonaparte ». En septembre, elle voudrait déjà savoir s'il lui sera permis de demander pour son fils la villa de San-Martino, à l'île d'Elbe. Bien qu'elle ait un moment espéré obtenir quelques renseignements positifs de la bouche même des exécuteurs testamentaires, elle

était intervenu entre les exécuteurs testamentaires et le banquier Laffitte qui offrit devant le tribunal — et reçut acte de cette offre — de verser les fonds

hésite à leur accorder l'entrevue qu'ils lui ont demandée, et refuse, définitivement, de les recevoir. Lorsqu'en décembre 1821, Marie-Louise apprend que Napoléon a déposé plusieurs millions chez Laffitte en 1815, son inquiétude s'accroît sur le sort de cette fortune qui peut-être va revenir à des gens qu'elle veut ignorer, et, au début de 1822, elle s'informe auprès de Metternich s'il lui sera possible de recourir aux tribunaux pour défendre ses intérêts. Enfin, quand on connut la teneur du testament, Marie-Louise fut très irritée d'apprendre que l'Empereur la rendait débitrice de deux millions qu'elle avait emportés en 1814. Napoléon disposait de cette somme, par l'un de ses codicilles, en faveur de ses plus fidèles serviteurs, qu'il recommandait à la protection de Marie-Louise. Mais comme Marie-Louise n'avait, elle, aucune gratitude pour les fidèles serviteurs de Napoléon, elle s'empressa de faire connaître qu'elle n'entendait nullement rapporter deux millions dont onze cent mille francs d'ailleurs avaient été absorbés, disait-elle, par son voyage de Paris à Schœnbrunn d'octobre 1814 à mars 1816 et dont les neuf cent mille autres avaient fait retour à l'Empereur. Elle manifesta, d'autre part, la ferme intention de ne point renoncer à l'héritage. Les prétentions de la duchesse de Parme persisteront et se renouvelleront par voie diplomatique, malgré les fins de non-recevoir catégoriques du gouvernement français, pendant une quinzaine d'années. Quelques semaines même après la mort du duc de Reichstadt, Marie-Louise affirme encore ses droits sur une partie de la fortune impériale. Au mois de mai 1837, elle se décida pourtant à faire acte de renonciation « aux biens, meubles et immeubles, situés en France, ayant appartenu à l'Empereur Napoléon, notre illustre époux ». — Cette question des revendications de Marie-Louise sur la succession de Napoléon, de 1821 à 1832, est plus complètement étudiée dans *Le Roi de Rome* de M. Welschinger auquel les archives des Affaires étrangères et les études de Schlitter dans les *Archives d'Histoire Autrichienne* ont fourni de précieux documents justificatifs.

à la caisse des Consignations. Ils y devaient demeurer jusqu'à ce que le duc de Reichstadt eût atteint sa seizième année. Des millions déposés en 1815, il ne restait, intérêts compris et déduction faite d'une série de payements au nom de l'Empereur, qu'une somme de trois millions et demi destinée à faire face à neuf millions de legs.

On fut donc obligé en 1826, en négligeant les legs portés dans les codicilles, de ne faire qu'une répartition au prorata des sommes allouées. Pour présider à cette répartition ainsi que pour résoudre divers cas litigieux (notamment la question de la pension et du don de 100.000 francs au docteur Antommarchi), les légataires désignèrent comme arbitres souverains le duc de Bassano, le duc de Vicence et le comte Daru. En 1826, Montholon toucha 1.351.298 francs, Bertrand 285.514 francs, Marchand 248.572 francs et son beau-père, le général Brayer, 62.143 francs.

Voilà donc ce qu'il advint des fonds déposés chez Laffitte. Il restait aux exécuteurs la tâche ingrate de faire rentrer les sommes demeurées, d'après le testateur, entre les mains de la duchesse de Parme d'une part et, d'autre part, entre celles du prince Eugène. Bertrand et Marchand, qui n'étaient point en accord parfait avec Montholon sur les voies à

suivre et les moyens à employer résilièrent leur mandat et laissèrent à leur collègue la charge et la responsabilité d'une assez pénible mission dont le comte de Montholon poursuivit, d'ailleurs, pendant de longues années, la réalisation avec une âpre énergie.

Après s'être désintéressé des procédures ingrates auxquelles le testament contraignait ses exécuteurs, Marchand, jusqu'en 1830, vécut plus que jamais retiré dans sa petite maison de Perrigny ou dans le médiocre foyer des Brayer. Mais la révolution de Juillet en emportant le trône des Bourbons devait sensiblement modifier encore une fois l'existence de Marchand en même temps que celle de sa belle famille.

Louis-Philippe, l'ancien combattant de Valmy, proclamé roi à l'hôtel de ville, accepte le drapeau tricolore et fait accueil à tous ceux qui ont servi glorieusement l'Empereur. Un très grand nombre d'officiers en demi-solde sont rappelés à l'activité. Le commandement de l'École polytechnique est offert au général Bertrand. Brayer est réintégré dans les fonctions actives de son grade de général de division. Il reçoit un commandement à Strasbourg où il amène sa famille et son gendre. Il est

fait grand officier de la Légion d'honneur, et il est nommé pair de France le 11 octobre 1832. Deux mois plus tard, le 19 décembre, son encombrante épouse meurt sans avoir eu le temps de goûter à ce retour de fortune.

En 1836, alors que, par centaines, sortent les publications, brochures et chansons exaltant le souvenir impérial, Marchand écrit pour le *Précis de l'histoire des guerres de César* à lui dicté par Napoléon et dont, avec l'agrément de Bertrand, il fait imprimer le manuscrit — une préface qui tient une partie de ses souvenirs de Sainte-Hélène. L'ouvrage fit du bruit et remit en vedette la personnalité du premier valet de chambre de Longwood. Mais, bientôt, quatre ans après, en 1840, Marchand allait savourer une autre manière de gloire qui serait la plus belle récompense de sa fidélité au vaincu et à l'exilé. Après avoir fait achever l'Arc de Triomphe, consacré dans le musée de Versailles une galerie aux œuvres rappelant les victoires impériales et replacé la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, le gouvernement de Louis-Philippe, sur l'initiative de M. Thiers, négocie avec l'Angleterre le retour en France des cendres du prisonnier de Sainte-Hélène. L'affaire, d'abord conduite dans le plus grand secret entre Thiers, notre

ambassadeur à Londres Guizot, et lord Palmerston, vint devant les Chambres en juin 1840 où le projet de loi présenté par le Gouvernement fut adopté avec enthousiasme. A la chambre des Pairs, le 6 juin, trois boules noires seulement sortirent de l'urne au milieu des murmures. Et, le soir, le chancelier Pasquier — celui-là même qui présidait les Chambres prévôtales de 1815 et qui aida si efficacement à l'effondrement du régime impérial — donnait un grand dîner dans lequel un toast était porté, debout, à la mémoire de l'Empereur. Partout en France, la nouvelle de la prochaine translation des cendres fut accueillie avec émotion. Tout le monde voulait aller à Sainte-Hélène : « L'expédition une fois résolue, écrit l'abbé Coquereau, ce fut à qui y prendrait part ; les réclamations devinrent générales, tous voulaient voir le rocher fameux, respirer à Longwood, toucher la terre du tombeau et suivre le deuil pendant les quatre mille lieues de trajet ; tous avaient des droits, disaient-ils ; l'un avait reçu vingt blessures en défendant une aigle, un autre avait été proscrit, un troisième avait reçu les embrassements de l'Empereur dans un sublime adieu ; tous voulaient aller briser ses chaînes, comme si tous avaient demandé à les partager. Ceux-ci seulement avaient des droits incontestables ; aussi l'opinion publique les dési-

gna bien vite. Leurs noms n'ont pas besoin de commentaires ; des actes pareils honorent plus qu'une phrase élogieuse quelque belle qu'elle puisse être. »

Il fut décidé, sur l'insistance et les protestations de Gourgaud, devenu général de division et aide de camp du Roi et dont le caractère jaloux trouva en cette circonstance encore l'occasion de se manifester, que la mission de Sainte-Hélène, outre le prince de Joinville, commandant l'expédition, et le comte de Rohan Chabot, commissaire du Roi, se composerait seulement des survivants de la captivité. Ainsi se trouva exclu le vénérable général Petit que Napoléon avait serré dans ses bras à Fontainebleau en 1814, lors de la scène mémorable des adieux. Le duc Decazes ne put davantage obtenir de faire inscrire son fils dans la liste officielle qui donnait droit au passage sur la *Belle-Poule*. D'autre part, le général de Montholon, qui ferma les yeux à l'Empereur et qui avait été son plus important légataire, se trouvait emprisonné au fort de Ham comme complice de Louis-Napoléon dans l'affaire de Boulogne [1], et le gouvernement royal ne

1. Montholon, ruiné par de maladroites spéculations, s'était attaché à la fortune alors bien incertaine du prince. Le million et demi qui lui avait été attribué en 1826 pour sa part de légataire et sur lequel d'impatients créanciers firent aussitôt valoir des droits, n'avait fait que passer entre ses mains. En

jugea point opportun de l'autoriser à sortir de prison pour lui faire partager une apothéose. L'abbé Vignali, l'aumônier de l'exil qui servit la chapelle ardente, n'était plus de ce monde. Le Dr O'Méara, l'auteur de *Napoléon en exil ou une voix de Sainte-Hélène* était mort également. On avait perdu la trace d'Antommarchi. Las Cases était âgé et malade. Il fut entendu que son fils, le baron Emmanuel de Las Cases, qui cravacha Hudson Lowe à Londres et qui appartenait maintenant à la Chambre des députés, remplacerait son père. On accepta que le général Bertrand emmenât avec lui un de ses fils,

1828, un officier anglais qui, à Sainte-Hélène, avait été attaché à l'état-major du gouverneur Lowe, le capitaine Basil Jackson, rencontra à Paris, sur les boulevards, le général de Montholon qui l'invita à séjourner, avec Mrs. Jackson, dans son château de Frémigny. Sur cette villégiature chez l'ancien aide camp de Napoléon prisonnier, l'ancien officier d'ordonnance d'Hudson Lowe a laissé cette note curieuse : « Frémigny était une charmante maison de campagne entourée d'une grande étendue de terres. En dehors de nous, il y avait d'autres visiteurs qui, à l'exception d'un officier français, étaient tous anglais. Les chevaux et les voitures du comte provenaient aussi d'Angleterre ainsi que son domestique; bref, il semblait atteint d'anglomanie. » Peu après d'ailleurs les affaires de Montholon se trouvaient en si mauvais état que, menacé de la prison pour dettes, il dut se réfugier en Belgique. Du fort de Ham, en 1840, lorsque l'on composa la mission de Sainte-Hélène, Montholon écrivit vainement à Louis-Philippe pour revendiquer le droit d'aller chercher les cendres de celui à qui il avait fermé les yeux. Relâché après l'évasion du prince, le général fut, après la révolution de 1848, envoyé à la Chambre des députés et réintégré dans son grade.

Arthur, né en 1817 à Longwood et qui selon la malicieuse expression de sa mère, fut « le premier Français entré à Sainte-Hélène sans la permission du gouverneur ». Il fallait un aumônier à l'expédition. On désigna un jeune ecclésiastique qui devait plus tard devenir aumônier général de la marine, l'abbé Coquereau, chanoine de Quimper et de Troyes, prédicateur de talent. On le distingua aussi parce qu'il était fils d'un ancien officier de l'Empire et neveu de deux colonels dont l'un tué sur le champ de bataille.

En outre, quatre serviteurs de Sainte-Hélène, le valet de chambre Saint-Denis (mameluk Ali), l'huissier Noverraz, le chef d'office Pierron et le piqueur Archambault, réclamèrent le droit, qui leur fut aussitôt reconnu, d'aller reprendre leur service auprès de leur maître durant le temps de l'exhumation et de la traversée funèbre.

Et Marchand ?

Marchand ne pouvait pas ne pas être de l'expédition. Il eût, sans doute, hautement et justement protesté si l'on avait prétendu l'en exclure. Mais, à son sujet, se présentait une difficulté de protocole. En quelle qualité Marchand accompagnerait-il la mission ? Quelle place lui serait-il reconnu, à bord, au cours des réceptions officielles, devant la sépul-

ture et dans les cortèges? Reprendrait-il son rang, son premier rang — et rien que cela — dans la maison domestique? Marchand ne l'entendait point ainsi. La volonté de l'Empereur avait transformé sa condition sociale. Il n'était plus de l'antichambre. Son mariage l'avait définitivement fait admettre dans les salons de la société impériale. L'exécuteur testamentaire de Napoléon, le gendre du comte Brayer, général de division, gouverneur de Strasbourg et pair de France, prétendait à un autre traitement que le Suisse Noverraz ou le piqueur Archambault, exigences qui parurent singulièrement plaisantes à la duchesse de Dino et durent sans nul doute paraître excessives au maussade Gourgaud, peu soucieux de voir placé, en ces circonstances, au même rang que lui, l'ancien premier valet de chambre de Longwood. On s'appliqua cependant à arranger les choses au mieux possible. Marchand accepta d'accompagner la mission, écrit dans son journal la duchesse de Dino, « à la condition de manger à la table du prince de Joinville ; pour le satisfaire, on l'a nommé capitaine d'état-major de la garde nationale, et il part, et il mangera à la table du Prince ! Je m'abstiens de réflexions ».

Il n'en fut pas néanmoins tout à fait ainsi et l'on ne fit point du serviteur de Napoléon l'un des habi-

tuels commensaux du fils de Louis-Philippe. Il fut convenu que Marchand prendrait place non point sur la frégate la *Belle-Poule*, mais à bord de la corvette convoyeuse *La Favorite* et, comme on lui avait effectivement donné une épaulette de lieutenant dans la garde nationale, ce grade lui permettait de s'asseoir à la table du commandant du bord, et même d'être convié, mais exceptionnellement, à celle du commandant de l'expédition.

Dès lors, à l'occasion de toutes les cérémonies, Marchand se parera de son uniforme neuf. On lui manifeste, d'ailleurs, des égards. Quand il s'embarque à Toulon le 7 juillet la foule l'acclame. Il partage la popularité du général Bertrand. Pendant la traversée le Prince a des attentions pour lui. Il le convie à dîner sur la *Belle-Poule*, à la stupéfaction de Gourgaud qui un peu plus tard, à Sainte-Hélène, à l'occasion du premier dîner officiel au Gouvernement, notera avec satisfaction que Marchand n'a pas été convié. Tout l'homme est là.

Avec Bertrand et Gourgaud, cependant, l'ancien valet de chambre de l'Empereur est invité au grand dîner offert, le 12 octobre, par les officiers de la garnison, et, tout de suite après le toast porté à Bertrand par le colonel Trelawney, le chef de la justice Wales lève son verre en l'honneur de Mar-

chand qui « dans une humble position a montré beaucoup de dévouement ». Le toast à Gourgaud ne vient qu'ensuite et c'est justice.

Marchand, le 15 octobre, assiste au premier rang, tout au bord de la fosse et avec l'intense émotion qu'on devine, à la scène historique de l'exhumation dont l'abbé Coquereau nous a tracé ce tableau shakespearien :

« Accoudé sur le tronc d'un saule, je ne pouvais me lasser de contempler ce qui se passait sous mes yeux : cette vallée aux formes irrégulières, fantastiques par l'effet des ombres ; ces deux immenses tentes blanchâtres, oscillantes, sans cesse agitées par le vent ; cette pâle lueur des lampes qui les éclaire comme la lampe des sépulcres ; ce cliquetis d'armes de sentinelles qu'on relève, mêlé au bruit de la brise qui s'engouffrait dans le ravin avec ses voix et ses plaintes ; ces hommes drapés de longs manteaux, tantôt restant immobiles et pensifs, tantôt se mettant lentement en marche, laissant entrevoir une épée, fantômes menaçants au milieu des ombres... puis ces lumières qui couraient çà et là, rasant le sol comme des âmes, s'abîmant en un centre commun, sans qu'on pût distinguer dans l'épaisseur des brumes ceux qui les portaient ; une voix brève et impérieuse parlant un langage étran-

ger, le bruit sec des marteaux sur la pierre, les pelles se rencontrant, et criant, et grinçant comme l'acier sur l'acier, ce centre plus éclairé où s'agitaient, dans des mouvements indéfinissables, d'étranges silhouettes, des moitiés d'hommes aux vêtements rouges, blancs, paraissant, disparaissant, reparaissant encore, en jetant sur l'herbe foulée quelque chose qui retombait lourdement en rendant un son sourd et étouffé; ajoutez à cela une croix, un prêtre, et l'urne qu'on dépose auprès des morts; enveloppez toute cette scène d'un brouillard épais, à travers lequel les objets se voient dans un certain lointain et comme recouverts d'un crêpe : tel était le spectacle qui dominait tout mon être et faisait courir sous mes cheveux de mortels frissons. »

Marchand participait à cette mise en scène funèbre, plus profondément impressionné que tous autres. Tandis que résonnaient lugubrement le choc des pics contre les pierres tumulaires, alors que chacun se recueillait et revivait ses souvenirs, comment le premier valet de chambre de l'exil, le confident, l'ami de l'auguste malade, celui à qui Napoléon, près de l'agonie, prévoyant l'abandon de ses derniers fidèles, de Montholon, de Bertrand lui-même, disait : « Ils s'en iront tous; tu resteras seul et me fermeras les yeux »; comment Marchand

ne se fût-il pas reporté aux heures inoubliables que la plus tragique des destinées humaines lui avait permis de vivre dans l'intimité du très grand homme qui avait fini par aimer ce serviteur comme un compagnon estimé, peut-être préféré, de sa misère impériale... Comment Marchand n'eût-il pas évoqué la mauvaise chambre tapissée de nankin brun où chaque jour, à l'aube, il venait éveiller le maître, les conversations familières et potinières de tous les matins, les interrogations vives, les gaietés brusques, les bourrades aussi, les refus impitoyables et violents d'autoriser un sot mariage avec une fille de l'île [1]; puis, aux derniers jours, le lit d'agonie tiré dans le salon, toujours sans lumière, de par la volonté du malade, la pauvreté des secours médicaux, les colères contre Antommarchi deux fois chassé de Longwood; les veillées épuisantes, le mourant ne voulant être soigné que par Marchand ou Montholon, puis les heures suprêmes, grandioses, le testament dicté et recopié avec une énergie surhumaine entre deux hoquets d'agonie, la distribution de menus souvenirs éta-

1. Esther, fille d'un soldat anglais. Le fils que Marchand avait eu de cette jeune fille, et qui avait une vingtaine d'années en 1840, était devenu un fort mauvais sujet que l'on avait dû chasser de l'île et transporter au Cap. La mère était morte en 1838.

lés sur le lit, avec des mots de gratitude sublimes; enfin, la mort, presque douce, dans le vacarme d'une tempête qui déracinait les gommiers de Longwood... et la dernière parade, l'exposition du grand défunt revêtu, par les mains pieuses de son premier valet de chambre sanglotant, de l'uniforme vert d'Austerlitz, drapé du manteau bleu de Marengo...

Lorsque le lourd cercueil, hissé sur le bord de la fosse, fut ouvert et qu'apparut, presque sans altération, simplement dans la sérénité de l'éternel sommeil, le visage de Napoléon, ce fut pour tous ceux qui avaient été de la captivité, pour ceux surtout qui en avaient vécu les dernières funèbres scènes, une tragique minute d'émotion. Bertrand, rapporte Emmanuel de Las Cases, était à genoux dans l'attitude d'un homme qui va se précipiter. Les serviteurs pleuraient. Marchand, malgré son saisissement, trouva le sang-froid de donner quelques indications précises sur la position du corps, lors de la mise en bière, sur celle de la main gauche que le grand maréchal avait baisée une dernière fois avant que fût cloué le cercueil.

Bertrand, Gourgaud, Emmanuel de Las Cases et Marchand formèrent la garde immédiate du char funèbre lorsque le convoi quitta la Vallée du Tombeau

pour descendre vers Jamestown parmi les salves d'artillerie. Dès lors, les distances diminuent encore entre les anciens compagnons de l'Empereur et son valet de chambre. Ils remontent ensemble la Seine sur *La Dorade ;* ils prennent ensemble la faction d'honneur autour du cercueil impérial. A Paris, ils partagent le même triomphe et leurs noms sont mêlés dans les acclamations de la foule.

Marchand avait retrouvé la famille Brayer en grand deuil. Le général ne devait pas assister aux grandioses fêtes funèbres du retour de Sainte-Hélène. Il ne lui fut point permis de s'agenouiller, comme tous les généraux de l'Empereur, avec, en tête, le vieux maréchal Soult, devant le cercueil de Napoléon. Le *Journal des Débats,* dans son numéro du 29 novembre 1840, annonça la mort à Paris, la veille, du lieutenant général « comte de Brayer ». Si le vieux brave avait vécu quelques semaines encore, il aurait eu la joie d'apprendre qu'à son gendre, Marchand, le roi Louis-Philippe accordait la croix de la Légion d'honneur.

* * *

Douze ans se sont écoulés. La monarchie de Juillet a vécu. La dynastie d'Orléans a été exilée

comme la dynastie des Bourbons. Un essai de république, sanglant d'abord, maladroit et brouillon ensuite, a facilité une restauration impériale rendue inévitable par la confusion des partis et la popularité du souvenir napoléonien. Napoléon III a l'habileté élémentaire de flatter par tous les moyens cet attachement des masses aux traditions de l'Épopée. La légende de Sainte-Hélène devient une légende nationale et sacrée, vulgarisée par des médailles et des images d'Épinal. C'est le moment choisi et bien choisi par Marchand pour soumettre à l'Empereur, duquel il a sollicité une audience, l'article 32 des instructions dictées par Napoléon Ier avant de mourir.

« Si un retour de fortune ramenait mon fils sur le trône, il est du devoir des exécuteurs testamentaires de lui mettre sous les yeux tout ce que je dois à mes vieux officiers et soldats et à mes fidèles serviteurs. »

Marchand fut équitablement servi. Napoléon III lui accorda le titre de comte que confirmèrent des lettres patentes du 7 avril 1869 avec le règlement suivant d'armoirie :

D'azur à la cotice d'or chargée d'une chaîne de sable au franc quartier des comtes officiers de l'Empereur.

Une commission, en 1853, avait été spécialement chargée d'examiner les questions relatives à l'exécution du testament de Sainte-Hélène. Elle présenta, le 11 août, son rapport à l'Empereur.

Ce travail, dans son exposé historique, rappelait que les dernières volontés de Napoléon n'avaient pu être que « très imparfaitement accomplies ». L'Empereur avait compté, pour l'acquittement d'une partie des legs les plus importants, sur la somme remise en 1815 au banquier Laffitte et qu'il évaluait à environ six millions. Or, cette somme lors de la première répartition de 1826, s'était trouvée réduite, dettes et frais payés, à 3.418.785 francs. En conséquence, ceux à qui cette somme était réservée dans la succession n'avaient reçu, pour la plupart, que la moitié environ de ce qui leur revenait. Et ces légataires avaient encore été les plus favorisés, puisque ceux dont le nom n'apparaissait que dans les codicilles n'avaient rien touché, les fonds qui leur étaient assignés n'ayant pu être mis à la disposition des exécuteurs testamentaires. Or, en 1853, la situation de beaucoup de légataires s'était transformée. Plusieurs étaient morts sans laisser d'enfants. Devant ce nouvel état de choses la commission se demanda dans quelle mesure il convenait de don-

ner suite, trente-deux ans après la mort de l'exilé, aux dernières volontés dont le testament de Sainte-Hélène était l'expression. Cette commission, qui avait pour président le comte d'Ornano, gouverneur des Invalides, et comme membres le sénateur comte de Las Cases, MM. de Royer, J. Boulay de la Meurthe et le comte Eugène Dubois, fut d'avis que, dans cette question où les règles ordinaires du droit n'avaient pas à recevoir leur application et où il s'agissait principalement « d'un acte de dignité nationale », il appartenait au gouvernement de déterminer les sommes à répartir entre les divers légataires. Seuls, parmi les legs collectifs, le legs de 300.000 francs en faveur du bataillon de l'île d'Elbe, et celui de 200.000 francs pour les blessés de Ligny et de Waterloo, furent retenus comme méritant une exécution intégrale. D'autre part, la commission accorda 400.000 francs à Brienne et 300.000 francs à Méry, Napoléon ayant légué un million à chacune de ces deux villes qui avaient particulièrement souffert de l'invasion de 1814.

Le chiffre de tous les autres legs, collectifs ou particuliers, fut très sensiblement réduit, et les rapporteurs, en terminant, jugeaient qu'avec le système adopté les sommes à demander à l'État

pour l'acquittement de ces legs ne dépasseraient pas huit millions. Un an plus tard, dans un rapport à Napoléon III en date du 15 août 1854, M. Fould proposait à l'Empereur deux décrets : le premier, qu'il présentait comme une mesure réparatrice, devait ouvrir un crédit extraordinaire pour l'exécution du testament impérial; le second nommait la commission chargée de la répartition de ce crédit. On se disposait ainsi à acquitter définitivement « une dette nationale et doublement sacrée ». Le 6 mai 1855, le *Moniteur Universel* publia le rapport de la commission chargée de la répartition. Il était décidé d'abord que les intérêts payés en 1826 aux quarante-deux premiers légataires seraient ajoutés à la somme qu'ils avaient reçue, et, par conséquent, diminuée de celle qu'ils avaient à recevoir; ensuite que l'on écarterait de la répartition tous les collatéraux sans exception. Le rapport présentait au public un tableau des sommes reçues et des sommes à recevoir par les différents légataires reconnus par décret. Notons simplement que Marchand toucha 213.980 francs et les héritiers Brayer 32.218 francs. Il revenait aux descendants de Bertrand, mort depuis 1844, 522.967 francs, et 667.282 francs à ceux de Montholon qui était décédé deux ans auparavant.

Le 2 avril 1861, à l'occasion de la translation des restes de l'Empereur dans la nouvelle crypte du dôme des Invalides, le comte Marchand, seul survivant des exécuteurs testamentaires de Napoléon Ier, fut fait officier de la Légion d'honneur. Comme il n'avait point de descendance mâle, son gendre, M. Édouard Desmazières, qui avait épousé la fille unique de Marchand en 1845, fut autorisé par Napoléon III à relever le titre et les armes de son beau-père[1].

Le premier valet de chambre de Sainte-Hélène survécut au second Empire et connut le désastre de Sedan après avoir assisté à celui de Waterloo. Le 21 juin 1876 une petite note nécrologique du *Figaro* annonça, sans commentaire, que les obsèques de « M. le comte Marchand, ancien exécuteur testamentaire de l'Empereur Napoléon Ier », auraient lieu le jeudi 22 courant à midi très précis en l'église Sainte-Clotilde.

Il existait encore en 1876 des octogénaires qui avaient eu sous l'Empire vingt ans et une fonction

1. Auquel d'ailleurs il ne devait pas survivre. M. Edouard-Bernard-Albéric Desmazières mourut, en effet, en 1871 à la Madeleine-lès-Lille. De son mariage avec Mlle Marchand étaient nés et vivaient encore deux fils (d'où les comtes Desmazières-Marchand) et une fille, Marguerite-Napoléone, qui, le 20 mai 1865, épousa, à Oran, Alexandre-Napoléon, comte d'Hautpoul.

ou un grade. Quelques-uns d'entre eux vinrent saluer ce cercueil auprès duquel les grandes familles de l'Épopée étaient représentées. La comtesse Marchand, la fille du général Brayer, plus jeune que son mari de quatorze ans, devait pendant quelque temps encore continuer le souvenir qui s'attachait au nom. Elle vécut jusqu'en 1881, à l'époque où Gambetta constituait son « grand ministère », avec Waldeck-Rousseau, Spuller, Maurice Rouvier. C'est de l'histoire d'hier...

IV

NOEL SANTINI

LA « BÊTE NOIRE » DE LA SAINTE-ALLIANCE

IV

NOEL SANTINI

LA « BÊTE NOIRE » DE LA SAINTE-ALLIANCE

A Fontainebleau, le 12 avril 1814, huit jours avant la scène des adieux et le départ pour l'île d'Elbe, le général d'Ornano, l'un des derniers fidèles parmi les grosses épaulettes, conduisit lui-même au grand maréchal Bertrand, que surmenait l'organisation hâtive du convoi de l'exil, un jeune homme portant la livrée vert et or de courrier du cabinet impérial. Ce garçon sollicitait la faveur, réservée seulement à un très petit nombre de serviteurs impériaux, de suivre Napoléon à l'île d'Elbe.

Bertrand, hargneux, affairé, dévisagea le protégé d'Ornano. La figure pleine et forte, avec ses mâchoires carrées, semblait énergique. Les cheveux, châtains, étaient plats ; les yeux petits,

mais ardents. La bouche se serrait sur des lèvres minces. Le teint bruni dénonçait, avec l'accent, une origine méridionale. La silhouette sans finesse, trapue, n'avait rien de la professionnelle souplesse que l'on recherche pour l'antichambre. Les références, au demeurant, étaient bonnes. Ornano pouvait attester que ce robuste gaillard de vingt-cinq ans, avant d'entrer en 1812 dans le service de M. Delindre, le directeur des estafettes au quartier impérial, était déjà un vieux soldat[1]. Il s'appelait Jean-Noël (Giovan-Natale) Santini. Né en 1790 dans la montagne corse, au village de Lama, arrondissement de Bastia, il avait été admis à quatorze ans comme tambour au bataillon des tirailleurs corses commandés par Catagno, en garnison à Antibes. Avec son corps placé sous les ordres d'Ornano, celui-ci même qui se faisait aujourd'hui son protecteur, Natale Santini avait séjourné au camp d'Ambleteuse ; puis il était entré au 11e léger organisé avec les tirailleurs du Pô et les tirailleurs corses. De 1804 à 1812 il avait assisté à toutes les batailles du Nord depuis Donauwerth jusqu'à Krasnoé en passant par Ulm et Austerlitz, campant sur les bords du Lech, du

1. *Arch. de la Légion d'honneur* (dossier Santini).



Santini

Danube, sur les rives du Niémen, faisant partout le coup de feu, habitué à la victoire, fanatique de son empereur. Au début de la campagne de Russie, à Kœnigsberg, il avait quitté son régiment, pour être attaché comme courrier au quartier impérial. Mais le temps des revers était venu. Santini vit les flammes de Moscou, traversa les horreurs de la retraite blanche, assista au désastre de Leipzig et fit la campagne de France. Son service, écrasant ne lui laissant aucun repos, il était arrivé, avec son dieu vaincu, à Fontainebleau pour assister à la chute de l'Empire. Et maintenant, puisque l'Empereur devenait le roi de l'île d'Elbe et qu'il emmenait avec lui du monde de sa Maison, Santini voulait être de ceux qui partent. Il avait droit lui aussi à l'exil, avec Napoléon, et il revendiquait ce droit.

Le grand maréchal fit cette réponse, hélas ! prévue, que la maison de l'Empereur était complète.

Car, encore que le premier valet de chambre Constant et le mameluk Roustam eussent décidé d'abandonner leur maître, la Maison, très réduite il est vrai, de Napoléon, désormais souverain d'un royaume de 15.000 habitants, avait été vite et facilement composée. Et puis une estafette du

quartier impérial, un courrier de guerre, ne pouvait vraiment trouver son emploi à Porto-Ferrajo.

— Je ferai ce que l'on voudra, implora Santini.

Bertrand observa encore que l'on n'avait plus de place dans les voitures. Il ajouta, cependant, sur l'insistance d'Ornano et devant la mine désespérée du solliciteur, que si ce dernier pouvait se rendre à ses frais jusqu'au port d'embarquement, on lui ferait obtenir la traversée, et qu'à l'île d'Elbe on s'occuperait de le caser quelque part.

Et voici comment, tandis que la frégate l'*Indomptée* voguait vers Porto-Ferrajo, Napoléon se promenant sur la dunette, le troisième jour de la traversée, put apercevoir, au milieu d'un groupe de marins anglais, un passager portant le costume de courrier de son cabinet en campagne. Il fit appeler l'homme et, selon son habitude, l'interrogea avec brusquerie :

— Qui es-tu ?

— Santini, courrier du cabinet de Votre Majesté.

— D'où es-tu?

— Je suis Corse, natif de Lama.

Alors, l'Empereur continuant en patois d'Ajaccio :

— As-tu servi ?

— Oui, Sire.

— Combien de temps?

— Dix ans.

— Dans quel régiment?

Et les questions de se suivre, rapides, bourrues, bienveillantes. Santini, ravi, fébrile, nomma ses campagnes, invoqua son ancien général et protecteur, le comte d'Ornano, expliqua comment le grand Maréchal lui avait facilité le passage et lui avait promis un emploi à Porto-Ferrajo.

— Oui, oui, on avisera, dit l'Empereur.

Puis il tourna le dos à Santini qui « gonflé d'émotion » se retira à l'avant du navire.

Après quatre jours et demi d'une traversée contrariée par les vents, la frégate l'*Indomptée*, arriva en vue de l'île d'Elbe. C'était le matin du 3 mai, par un temps splendide. Les contreforts de l'île apparaissaient poudrés de soleil dans une mer calme et bleue comme un lac. Le bâtiment battant pavillon anglais était déjà signalé par les vigies des forts de Porto-Ferrajo où, depuis cinq jours, flottait le drapeau fleurdelisé.

Un aviso dépêché par le général Dalesme, commandant les troupes française de l'île, vint ordonner à l'*Indomptée* de s'arrêter à portée des canons. La frégate aussitôt plia ses voiles et arbora le drapeau

parlementaire. On était fort inquiet à bord sur l'accueil qui serait fait à l'Empereur dans sa nouvelle souveraineté. Il y avait eu, quelques jours auparavant, des troubles dans l'île, des séditions de soldats, des mouvements de populace. Le 21 avril, Napoléon, à Marciana-Marina, avait été brûlé en effigie comme à Orgon, et l'Empereur envisageait déjà le cas où, se trouvant dans l'impossibilité de débarquer, il serait obligé de solliciter l'hospitalité de l'Angleterre. Il fallait être avant tout fixé sur les sentiments de la population de Porto-Ferrajo. Vers la fin de l'après-midi, un canot de la frégate conduisit au port le général Drouot, le colonel polonais Jerzmanowski, le commissaire anglais Campbell et l'aide de camp du commissaire autrichien Koller, chargés d'annoncer officiellement l'arrivée de l'Empereur au général Dalesme. Toute la population encombrait les deux petites places et les quais et regardait passer avec curiosité le groupe brodé des uniformes disparates. Puis, bientôt, le grand événement ayant été annoncé par crieurs, une joyeuse effervescence anima cette foule qu'exaltait soudainement une ivresse d'orgueil et, le soir, toutes les fenêtres s'illuminèrent. Le lendemain, dès l'aube, de nombreuses embarcations elboises, remplies de curieux et de chanteurs

enveloppèrent l'*Indomptée*. L'une d'elles ayant abordé la frégate, Santini qui parlait le patois de Toscane fut envoyé auprès de ces gens pour les interroger familièrement et savoir si le nouveau grand-duc de Toscane était aimé, si les autorités actuelles avaient les sympathies de la population et surtout si les Elbois étaient contents d'avoir comme souverain l'empereur Napoléon. Les réponses furent plus que satisfaisantes et Santini recueillit de l'enthousiasme à souhait. Parmi les hommes qui se trouvaient dans la chaloupe était un vieux marin, un nestor de la côte qui, nous dit Santini, s'écria comme inspiré :

— Notre misérable patrie est trop pauvre pour le roi des rois et d'ailleurs l'île d'Elbe est bien petite pour recevoir le monde entier, qui bientôt voudra venir visiter le pays gouverné par Napoléon Bonaparte.

Au surplus, ces gens n'étaient point trop mécontents des autorités actuelles de l'île. Seul, le vicaire général Arrighi, un Corse qui se disait parent de l'Empereur, était fort impopulaire et, peu avant, des mauvais plaisants avaient cloué à sa porte un chat éventré, avec un écriteau promettant le même sort au chef du clergé de l'île.

Après avoir débarqué devant la Porte de Mer,

au milieu des acclamations et des chants, après avoir été conduit, dans un appareil ingénu, sous un dais enguirlandé de papier doré, et par un chemin semé de buis et de myrthe, à l'église Sainte-Marie où il entendit le *Te Deum*, l'Empereur s'installa provisoirement à l'hôtel de ville de Porto-Ferrajo où quelques chambres avaient été en hâte préparées pour lui, avec des meubles fournis par les familles aisées de l'île[1]. Santini, les jours qui suivirent, tenta vainement d'approcher l'Empereur fort occupé à visiter son île. Le grand maréchal Bertrand, très affairé, paraissait avoir complètement oublié qu'il avait promis au pauvre diable de l'employer. On n'avait nul besoin évidemment d'un courrier du cabinet à Porto-Ferrajo.

— Que voulez-vous qu'on fasse ici de vous ? lui

1. Actuellement, sur la façade de l'hôtel de ville de Porto-Ferrajo, des plaques de marbre commémorent les souvenirs de Victor Emmanuel, de Giuseppe Mazzini, de Francisco Domenico Guerazzi, un autre patriote qui fut longtemps emprisonné dans la forteresse de Porto-Ferrajo ; une quatrième plaque nous fait savoir qu'au début du siècle Victor Hugo, alors âgé de deux ans, séjourna à Porto-Ferrajo où son père, le colonel Hugo, commandait au nom de la France. Par contre, aucune inscription ne rappelle le règne de Napoléon dans l'île pendant dix mois. Ajoutons cependant que dans la salle des séances on trouve, parmi les portraits des grands-ducs Toscans, un Napoléon, offert par l'Empereur à la municipalité lorsqu'il quitta l'île d'Elbe.

disait le grand maréchal. Vous ne voudriez pas laver la vaisselle, vous ne pouvez faire un valet de pied, et vous n'avez aucune habitude du service.

Désespéré de cet accueil, Santini rôda autour de l'office et de l'écurie, espérant que les gens de la Maison lui indiqueraient le moyen de reprendre sa place parmi eux. Mais il ne fut que très médiocrement encouragé et même le fourrier du palais Déjean le prévint, avec une aménité de gendarme, qu'il le ferait chasser de l'île s'il persistait à importuner tout le monde de sa présence. Il fallut que le malheureux, après trois longs mois de patience, imaginât de se trouver un jour sur le passage de l'Empereur, ainsi que procédaient, en France, dans les revues, les soldats en quête de la croix ou d'un grade, et qu'il réussît à se rappeler à son souvenir. Napoléon accueillit la supplique et nomma l'homme, pour l'occuper, gardien de son portefeuille.

Voilà donc Santini installé aux Mulini, tout près de son maître et très pénétré de l'importance de ses nouvelles fonctions, si consciencieux même dans son service que cette application faillit, un jour, par un mauvais coup du sort, lui valoir une disgrâce complète. Son rôle était à peu près celui

d'un garçon de bureau, chargé de veiller au bon ordre du cabinet et de l'écritoire. Un matin, Napoléon étant à San-Martino, Santini, un peu trop prudent et méfiant, crut devoir mettre sous clefs l'encrier de vermeil et divers autres accessoires. Or, il arriva que l'Empereur survenant à l'improviste, courut à son cabinet et n'y trouva pas plus d'encrier que de gardien de portefeuille. D'où grande fureur du maître toujours impatient et d'ailleurs méticuleux et rangé jusqu'à la manie pour toutes les choses de son intérieur. Les valets de pied mandés par un violent coup de sonnette durent aussitôt aller lui quérir l'infortuné Santini qu'ils lui ramenèrent plus mort que vif. Scène terrible, justification balbutiée, affolée, naturellement stupide, ordre de ne plus reparaître devant l'Empereur. Marchand, heureusement, qui savait comprendre le dévouement, arrangea tout cela le lendemain et Santini put reprendre son poste sans autre difficulté.

Presque dès le début de l'installation à Porto-Ferrajo, le gouvernement de l'île prévenu que des assassins avaient été mis en route pour tuer Napoléon, exerçait une surveillance inquiète autour du souverain. Il ne se passait point de semaine sans que des avertissements fussent envoyés à la

police du port très bien organisée d'ailleurs et dirigée habilement par le juge Poggi : lettre de l'ex-roi Joseph, retiré en Suisse, à Prangins, qui annonce que deux hommes soldés par les royalistes de France sont sur le point de se rendre à l'île d'Elbe[1]; propos d'un visiteur prussien affirmant que la Société Allemande des « Vertueux » a résolu d'expédier dans l'île « trois sicaires bien déguisés »[2]. Mais surtout on redoute les gens de Bruslard, le gouverneur royaliste de la Corse, ancien chouan de qui le Premier Consul avait fait fusiller un ami et dont les instructions officielles portent, croit-on, de se défaire à tout prix de Bonaparte. Et, d'ailleurs, ne découvre-t-on pas un jour, dans les taillis de San-Martino, un sinistre vagabond armé d'un poignard, un Corse coupable déjà de plusieurs crimes et qui ne peut expliquer sa présence, ni la façon dont il a abordé le sol elbois. L'homme eût été fusillé si l'Empereur, redoutant le retentissement de cette affaire, n'avait préféré le faire simplement jeter hors de son île.

Bertrand, Drouot, les officiers d'ordonnance chargés de commander l'escorte de Napoléon, de

1. *Mémoires de Joseph*, t. X, p. 209 et 215.
2. *Marchand d'huile*, p. 135.

prendre les mesures de sûreté autour de sa personne, sont sur les dents, et Cambronne voit des assassins partout.

Quoi qu'il en fût, il était nécessaire d'établir, en Corse même, un contre-espionnage pour surveiller les agissements de Bruslard. Il fallait trouver un homme, dévoué aveuglément à l'Empereur, originaire de Corse ou connaissant bien la Corse, y ayant des relations de famille et d'amitié, qui lui permettraient d'organiser, avec toute la discrétion possible, un service de renseignements occultes. On avait peu de confiance dans les hommes du bataillon corse dont on n'arrivait point à empêcher les désertions. Il fallait chercher ailleurs, plus près du souverain. Le chef de la police, Poggi, jeta les yeux sur Santini, son compatriote, qu'il rencontrait souvent dans l'antichambre impériale et avec qui il se plaisait à causer du pays. Entre eux, un jour, la conversation dura plus longtemps que de coutume, et, peu après, avec l'autorisation de Bertrand qui prit l'agrément de Napoléon, le gardien du portefeuille, couvert du sombre manteau et coiffé du chapeau pittoresque des pâtres corses, fut jeté de nuit par une felouque dans une anse déserte du gouvernement de Bruslard. L'humble Santini était chargé de la plus délicate

et de la plus périlleuse des missions car il devait y risquer à chaque pas le peloton d'exécution. Il a raconté[1] comment, à Oletta, il avait pu obtenir d'un sien oncle, nommé Boccheiampe, un assez original montagnard, ennemi mortel de Napoléon empereur, mais instinctivement dévoué à Napoléon proscrit, des renseignements précieux sur les agissements de Bruslard qui, en diverses petites îles de Toscane, voisines d'Elbe, à Capraia notamment, aurait entretenu des sicaires guettant l'instant propice. Ces choses sues, et sa présence ayant inquiété les autorités d'Oletta, le mandataire de Poggi se hâta de gagner Bastia où un ami lui facilita l'embarquement du retour. Il laissait derrière lui des gens acquis et désormais empressés à transmettre à Porto-Ferrajo toutes les informations secrètes, vraies ou fausses, qui, venant de

1. D'après Chautard. — La mission donnée à Santini est trop vraisemblable en la circonstance pour être sérieusement mise en doute. Les détails du récit n'ont pu être fournis que par Santini lui-même. Quant à l'importance que Santini, par la plume de Chautard, attribue aux résultats de son expédition, elle peut être discutée, car il faut tenir compte des exagérations constantes du narrateur. Ce qui est incontestable, c'est que Napoléon, pendant tout son séjour à l'île d'Elbe, réussit à se garder contre les tentatives contre lui ourdies en Corse. Et l'on est bien obligé aujourd'hui d'admettre, sans aller jusqu'à considérer Bruslard comme capable de soudoyer lui-même directement des assassins, que la précaution n'était pas tout à fait inutile.

Corse, provoquaient toujours un vif émoi dans la police elboise et n'étaient point parfois sans causer quelque forte impression aux Mulini, dans l'entourage immédiat du souverain. Le voyage de Santini fut d'ailleurs maintes fois renouvelé par d'autres émissaires de Poggi[1] et, même, avertissement fut donné à Bruslard qu'il aurait à répondre sur sa tête de tout accident tragique, mais non point imprévu, qui pourrait advenir à l'Empereur.

Ce ne fut que dans les derniers jours de février, à la veille même du départ pour la France, que Santini, comme ses camarades de la Maison impériale, put prévoir le grand événement qui se préparait. Dès le 16 février, l'Empereur avait donné l'ordre au directeur des mines, Pons de l'Hérault, de noliser un gros bâtiment de transport de Rio pour amener à Porto-Ferrajo toutes les munitions de guerre disponibles à Porto-Longone. Le chargement est terminé le 24 lorsque reparaît dans les eaux de l'île la corvette anglaise : la *Perdrix*, commandée par le capitaine Adye qui, la semaine précédente, avait conduit le commissaire anglais Campbell à Livourne. Il faut absolument prévenir Pons, pour

1. Notamment, semble-il, par Cipriani Franceschi qui mourut à Sainte-Hélène où il avait suivi Napoléon en qualité de maître d'hôtel.

éviter une rencontre inopportune, de ne se mettre en route que le lendemain. On se souvient que Santini fut une estafette rapide du quartier impérial; on l'envoie porter à bride abattue le contre-ordre de l'Empereur; mais déjà les transports sont en route et croisent la corvette. La présence d'esprit de Pons qui demande au capitaine Adye de transmettre une invitation à dîner au colonel Campbell pour la semaine suivante, réussit cependant à déjouer les soupçons britanniques.

Le surlendemain, la flottille elboise cinglait vers le golfe Juan. Santini était du voyage, mêlé aux vieilles moustaches de la Garde, et prêt, si c'était utile, à reprendre son fusil de chasseur du bataillon corse pour faire le coup de feu contre la cocarde de Louis XVIII.

* * *

Quatre mois plus tard, le *Northumberland*, enlevant de la scène d'Europe le vaincu de Waterloo, filait à pleines voiles sur l'Atlantique à destination de Sainte-Hélène. On avait dépassé Ténériffe. La chaleur était très grande. Cipriani, le maître d'hôtel de l'Empereur, avait prié son compatriote Santini de lui couper les cheveux. Et le gardien du por-

tefeuille transformé en perruquier s'était installé avec son client à l'avant du vaisseau entre le grand mât et le mât de misaine, lorsque l'Empereur qui se promenait sur le pont avec le général Gourgaud et le comte de Las Cases s'arrêta, intéressé, devant le groupe, et dit en patois corse : « Quand tu auras achevé, tu viendras me couper les cheveux à moi aussi. Et si tu ne me les coupes pas comme il faut, gare à toi. »

Un instant après, dans sa cabine, l'Empereur confiait sa tête à Santini fort ému, et d'autant plus que Napoléon ne lui ménageait point les avertissements et le menaçait de le faire jeter à la mer s'il commettait la moindre maladresse. Marchand, pendant ce temps, recueillait pieusement dans une serviette les cheveux qui s'éparpillaient en tombant.

Le patient n'était pas commode. Il parlait et s'agitait au point que Santini de plus en plus troublé finit par pincer légèrement avec la pointe des ciseaux l'oreille gauche de l'Empereur.

— *Ah ! brigante ! Mi voi tagliare une orecchia !*

Et se tournant vers Gourgaud :

— Qu'on le jette à la mer !

Santini bien entendu ne fut point immergé pour cette fois et il ne fut même point déchu de ses

toutes récentes fonctions de perruquier impérial qu'il conserva, à Sainte-Hélène, jusqu'à la date de son départ.

Santini vécut la vie d'exil, aux Briars d'abord, à Longwood ensuite, du 17 octobre 1815 au 19 octobre 1816, c'est-à-dire exactement douze mois.

D'abord, son ingéniosité pratique, les utiles petits services qu'en dehors de ses fonctions il trouvait moyen de rendre à son maître avaient été agréables à l'Empereur. La vie des camps l'avait rendu habile à manier les ciseaux et l'aiguille. La garde-robe de Sainte-Hélène, bien que l'on y trouvât quelques uniformes glorieux et le manteau bleu de Marengo, n'était pas très riche en vêtements de nécessité courante. Napoléon lui-même s'en plaignait en riant devant les comtesses Bertrand et de Montholon qu'il plaisantait également sur leurs toilettes fatiguées et d'un renouvellement difficile. Santini, un jour, imagina de tailler un habit à son maître dans une vieille redingote grise. Une autre fois, il trouva moyen de confectionner avec de vieilles bottes une paire de souliers à boucle qu'il doubla d'un satin blanc donné par Mme de Montholon. Ce qui resta de ce satin devait, comme nous le verrons,

jouer un tout autre rôle, un rôle diplomatique et même un rôle historique. De plus, Santini était un excellent fusil. Lorsqu'il ne s'avisait point de razzier des cochons de lait ou des moutons sauvages appartenant à la Compagnie des Indes, il s'en allait, sur le Mont aux Chèvres, abattre des ramiers que le maître d'hôtel Cipriani accommodait au mieux pour la table de l'Empereur. Mais bientôt l'humeur de Santini qui n'avait jamais été bien souriante commença de sérieusement s'assombrir.

Ce Corse « sentait profondément et s'exaltait avec facilité », nous dit Las Cases. Caractère ardent, organisation impressionnable, son imagination avait été fortement surexcitée par les procédés dont usait le gouverneur Hudson Lowe à l'égard de l'Empereur. Il devint l'une des premières victimes de ce climat « qui déprimait les uns, affolait les autres, qui remuait en ces Européens l'excès des jalousies, des rivalités, des passions coloniales[1] ». Aigri de voir la santé de son maître dépérir, gagné lui-même par une sombre mélancolie, il dut cesser presque toute fonction à l'intérieur, et fermé, taciturne, il semblait ne plus s'occuper que de chasser dans le voisinage. En réalité, il voyait des espions

1. Frédéric Masson : *Autour de Sainte-Hélène*, 1re série.

partout autour de lui, surtout depuis le jour où, s'il faut encroire son biographe, Hudson Lowe le fit pressentir par un officier pour savoir s'il ne consentirait pas, quotidiennement, et moyennant une bonne récompense, à instruire Plantation House de ce qui se faisait à Longwood. Cela évidemment eût simplifié le service de renseignements établi par le gouverneur jusque sous les fenêtres du captif, service auquel répugnaient tant les officiers du 53e. Mais il faut convenir que, là encore, Hudson Lowe tombait bien mal.

— Pourquoi le gouverneur a-t-il songé à moi, à moi personnellement ? demanda Santini prêt à mordre.

— Parce que vous n'êtes pas Français.

— Je ne suis pas Français !

— Non, puisque vous êtes Corse.

— Ah çà ! mais depuis quand la Corse n'est-elle plus française ?

Il fallut calmer le montagnard et le supplier, dans l'intérêt même de son maître, de ne pas faire d'esclandre. Ce qui d'ailleurs ne l'empêcha pas peu de temps après de se prendre de querelle à l'office avec le valet de chambre anglais de Gourgaud, un nommé Dickson, ancien domestique du prédécesseur d'Hudson Lowe, l'amiral Cockburn, et que

Santini ne voulait pas voir assis à la table de la domesticité impériale. La dispute fit du bruit et ses échos parvinrent à Napoléon qui fit appeler l'intraitable, lui lava la tête fortement en une brutale réprimande assaisonnée de « brigante » et autres injures.

Mais un fait d'une tout autre gravité devait décider Napoléon à se priver, pour Sainte-Hélène du moins, des services de ce dévouement trop agité.

Santini, depuis quelque temps, ruminait un projet à lui, un projet corse dont l'exécution aurait fait quelque bruit en Europe. Il avait ni plus ni moins conçu le dessein — qu'il confia heureusement à Cipriani dans un moment d'expansion — de tuer à coups de fusil le gouverneur, cette « fouine », ce « chat sauvage tout tatoué de roussures », et de s'expédier ensuite pour clore l'incident. Cipriani, qui connaissait le caractère de son compatriote, fut très effrayé de cette résolution; il en fit part à plusieurs autres du service et tous s'unirent pour prêcher à Santini le calme, la résignation et le pardon des injures. Mais comme ils en étaient pour leur éloquence, ils prirent le parti de dénoncer à l'Empereur les noirs desseins de son gardien du portefeuille, devenu à moitié fou depuis qu'il n'avait plus de portefeuille à garder. D'où

entre le maître et le valet une seconde scène encore plus violente que la première. Le soir au dîner, l'Empereur en était encore très irrité et fixant un œil sévère sur Santini qui était au service, il l'apostropha en présence de ses convives non prévenus et tout saisis :

— Comment, brigand, tu voulais tuer le gouverneur !... Misérable !... qu'il te revienne de pareilles idées, et tu auras affaire à moi ! tu verras comme je te traiterai !... Car, Messieurs, voilà Santini qui voulait tuer le gouverneur. Ce drôle allait nous faire encore une belle affaire ! il m'a fallu toute mon autorité, toute ma colère pour le retenir.

Et, plus tard, Napoléon, revenant sur cet incident qui l'avait décidément impressionné, disait encore à Las Cases : « Ce n'est que par autorité *impériale*, *pontificale*, que j'ai pu venir à bout de terrasser la résolution de ce gaillard-là. Voyez un peu l'esclandre qu'il allait causer ! J'aurais donc encore passé pour le meurtrier, l'assassin du gouverneur ! Et au fait il eût été bien difficile d'ôter une telle pensée de la tête de bien des gens. »

Deux mois après cette scène, ce sont les écœurantes discussions au sujet des dépenses de Longwood. L'Empereur fait briser son argenterie par

Santini en présence du général de Montholon. Les morceaux en sont portés chez le pourvoyeur Balcombe et cette première vente rapporte six mille francs.

Au milieu de la profonde irritation que ces faits provoquent parmi les serviteurs de Napoléon, arrive l'ordre du cabinet anglais de renvoyer quatre d'entre eux. La consternation, à l'office, est générale. Quels seront les bannis de l'exil ? Le gouverneur prétend les désigner lui-même. Bertrand proteste avec force et demande communication des dépêches de lord Bathurst. Le cabinet britannique se bornait à exiger le départ d'un officier et de trois serviteurs au choix du « général ». Napoléon, alors, décida de se séparer du capitaine polonais Piontkowski que l'on connaissait peu et qui était venu, sans être appelé ni désiré, à Sainte-Hélène. Il donnait également leur congé à l'argentier-lampiste Rousseau, et au second piqueur Archambault jeune, serviteurs fidèles, mais non pas indispensables. Un quatrième homme de livrée devait partir. Napoléon désigna Santini, de plus en plus obsédé, neurasthénique, et dont la présence dans la petite colonie devenait intolérable. Santini d'ailleurs comme Piontkowski s'était refusé à signer la déclaration imposée par Hudson Lowe de se soumettre à

toutes les restrictions jugées utiles pour la surveillance. Ou, du moins, il refusait de signer une déclaration dans laquelle le nom de Bonaparte était substitué à celui de Napoléon et le titre de général à celui d'Empereur. En conséquence, les deux protestataires reçurent, avec Archambault et Rousseau, l'ordre de quitter l'île de Sainte-Hélène pour être transportés au cap de Bonne-Espérance et de là en Europe.

Mais l'Empereur savait qu'en se privant de Santini, maintenant impossible à Longwood, c'était un dévouement aveugle, un fanatisme agissant qu'il renvoyait en Europe. Et l'idée lui vint de confier à ce paysan corse la plus haute et la plus difficile mission en faisant de lui son ambassadeur auprès de l'opinion publique en Europe.

Voici comment :

A la date du 18 août 1816, après une altercation des plus pénibles avec Hudson Lowe qui venait maladroitement l'entretenir des dépenses de Longwood, Napoléon, sur l'impression de cet entretien et en réponse à la communication du gouverneur qui lui avait officiellement fait connaître le traité du 2 août 1815 — par lequel les souverains alliés s'accordaient à considérer Napoléon comme un prisonnier de guerre confié à la garde de la Grande-

Bretagne —, dicta au général de Montholon une solennelle protestation contre le contenu de ce traité : il n'était point, disait-il, prisonnier en droit de l'Angleterre, si en fait sa personne se trouvait en son pouvoir. Après avoir abdiqué entre les mains des représentants de la nation au profit de la constitution adoptée par le peuple français et en faveur de son fils, il s'était rendu volontairement et librement à l'Angleterre pour y vivre en particulier dans la retraite sous la protection des lois britanniques. La convention du 2 août, faite quinze jours après que l'Empereur Napoléon était en Angleterre, ne pouvait avoir en droit aucun effet ; elle n'offrait que « le spectacle de la coalition des quatre plus grandes puissances de l'Europe pour l'oppression d'un seul homme ». Et il affirmait que si, au lieu de se confier à une nation qu'il croyait grande et généreuse, il s'était remis entre les mains de l'Empereur d'Autriche, son beau-père, de l'Empereur de Russie, son ami, ou même au roi de Prusse, il eût été traité selon son rang, selon sa gloire et avec les égards que méritait un tel vaincu. Et il parlait de l'indignité, de la sotte mesquinerie du traitement qu'on lui faisait subir à Sainte-Hélène. Soucieux enfin de se réconcilier avec l'opinion publique, il déclinait la res-

ponsabilité des deux dernières guerres, provoquées, disait-il, par les exigences des alliés, sur leur refus de traiter à des conditions honorables pour la France et pour l'Empereur.

Napoléon ne se faisait guère d'illusion sur les résultats de cette protestation communiquée par Hudson Lowe à lord Bathurst et même transmise aux chancelleries des gouvernements intéressés. Mais il eût fondé un bien plus grand espoir dans une discussion publique au Parlement et dans un mouvement de l'opinion en sa faveur. Il savait qu'en Angleterre il avait déjà — si le mot n'est point trop fort — un « parti », « cette admirable suite de libéraux conscients qui, dans la Révolution, n'avaient point vu que des crimes et en Bonaparte qu'un aventurier corse[1] ». Ces hommes, dont certains, comme Sir Robert Wilson, avaient déjà eu l'occasion d'exercer en France même leur générosité envers les proscrits de Louis XVIII, considéraient qu'il y avait peu de gloire pour leur pays à entretenir de calomnieuses attaques contre le vaincu et à soumettre le prisonnier à de basses persécutions. Plusieurs même parmi ces libéraux ne cachaient point leur admiration pour l'Empe-

1. Frédéric Masson : *Autour de Sainte-Hélène*, 1re série, p. 9.

reur. Ils avaient été reçus à l'île d'Elbe et Napoléon les avait subjugués dans une conversation. D'autres n'avaient pu résister au désir de se rendre à Paris pendant les Cent-Jours pour voir de près le héros; ainsi, Hobhouse, le futur lord Broughton, qui, au moment de regagner Londres le 12 juin 1815, alors que Napoléon venait de partir à l'armée, écrivait dans son journal ces lignes curieuses : « Si l'on considère Napoléon et ses guerriers comme les défenseurs de la cause des peuples contre la conspiration des rois, quelque regret que je puisse avoir que cette cause ne soit pas tombée en des mains assez pures pour mériter une estime indiscutée, je ne puis m'empêcher de souhaiter que les Français recueillent tous les succès compatibles avec l'honneur militaire de ma patrie. Mais, comme Anglais, je ne saurais être témoin de leur triomphe, et comme ami de la liberté je ne veux pas être témoin de leurs revers. Je quitterai donc Paris demain[1]. » Ainsi Napoléon pouvait raisonnablement compter sur les sentiments généreux de cette partie influente de la nation anglaise, et ne fut-ce point d'ailleurs toujours le suprême espoir des prisonniers de Longwood qu'un chan-

1. *Souvenirs d'une longue vie*, I.

gement politique intérieur amenât au pouvoir lord Holland et les libéraux. Le capitaine Piontkowski, auquel Napoléon priait ses parents de reconnaître le grade de commandant et qui, à peine débarqué à Londres, devait s'affubler des épaulettes de colonel et du titre de comte, avait également été chargé de remettre au comte de Lieven, ambassadeur de Russie auprès du cabinet de Windsor, une copie de la protestation. Mais Piontkowski, suspecté à Sainte-Hélène à la fois par les Anglais et les Français, n'emportait les regrets ni la confiance de personne. On comptait bien davantage sur l'huissier Santini. On lui fit apprendre par cœur tous les termes de cette protestation qui était longue et que cependant cet illettré sut réciter sans une faute après vingt-quatre heures. Et, de plus, pour le cas où sa mémoire ne serait pas exactement fidèle, on eut soin de faire transcrire ce document à l'encre de Chine par le jeune Emmanuel de Las Cases sur les fragments du satin blanc dont nous avons précédemment parlé. Ce message à l'Europe, avec divers billets de Napoléon pour les membres de sa famille, fut dissimulé dans l'habit de grande livrée de Santini entre les broderies et l'étoffe.

A chacun des trois serviteurs qui le quittaient,

Napoléon faisait compter son traitement de l'année et, outre une gratification de cinquante louis pour son voyage, lui donnait un livret qui lui permettrait d'obtenir de la famille impériale le paiement intégral de ses gages jusqu'en 1818, et, après cette date, une pension du tiers de son traitement.

Lorsqu'il eut reçu les dernières recommandations de l'Empereur et de Bertrand, Santini s'embarqua le 19 octobre avec ses compagnons pour le Cap où tous ceux qui revenaient de Longwood en Europe étaient soumis par mesure de police à une manière de quarantaine pénible et inutile. Après avoir été enfermé pendant cinquante jours dans la citadelle du Cap, les voyageurs furent pris en passage par la frégate l'*Orontès* venant de l'Ile-de-France et se rendant à Portsmouth en touchant à Jamestown où elle demeura au mouillage pendant cinq jours. Bien qu'il fût interdit de descendre à terre, Santini réussit à faire parvenir un billet à Cipriani qui le communiqua à l'Empereur et, le même jour, Napoléon adressa à ses serviteurs quelques provisions pour améliorer leur ordinaire d'humbles passagers[1] : deux caisses de vin du Cap, un mouton,

1. Le commandant Piontkowski prenait ses repas avec l'état-major de l'*Orontès*.

douze volailles, de la farine, du thé, du café. Informé de cet envoi, le commandant de l'*Orontès* en prit de l'humeur et voulut faire tuer immédiatement le mouton et les volailles sous prétexte qu'il n'y avait pas de place pour ces animaux vivants à bord de son navire. Et sur cette observation de Santini : « Mon maître qui manque de tout s'est privé pour nous de ces provisions. Si elles ne doivent pas nous profiter, renvoyez-les à Longwood », les volailles et le mouton [1] furent aussitôt ramenés dans l'île. L'*Orontès* quitta, là-dessus, les eaux de Sainte-Hélène et, le 12 février 1817, mouilla à Portsmouth.

*
* *

Voici donc Santini en Angleterre et bientôt à Londres, perdu dans le mouvement de cette énorme ville où il ne connaît point une âme et où son souci immédiat est d'éviter les curiosités de la police. Il change fréquemment de nom et de logis ; il parle peu, se méfie de tous. Bientôt il lui paraît qu'il a assumé une tâche qui n'est point à sa taille. Qui s'intéressera à lui dans cette cité d'affaires et de

1. D'après Chautard. — Conf. *Mémorial*.

luxe, qui prendra le moindre souci de lui indiquer sa voie? On s'imagine aisément le pauvre diable flânant pendant de longues journées de découragement et de fatigue autour des hôtels des membres du Parlement dont il a par hasard entendu prononcer les noms à Sainte-Hélène. Il songe inévitablement à lord Holland dont son maître parle comme d'un ami. Mais il faudrait d'abord se faire ouvrir la porte bien gardée de lord Holland. Seul, il n'ose espérer convaincre le noble Pair de la réalité de la grande mission confiée à un aussi infime missionnaire. Les difficultés s'accumulent sous les pas de Santini. Il y a bientôt un mois que sans résultat il erre dans la ville. Et il est tout près de désespérer lorsque, dans une taverne des quartiers populaires, il rencontre un réfugé italien, ancien soldat du prince Eugène, qui, par suite de démêlés avec la police de son pays pour raisons politiques ou autres, a jugé prudent d'abandonner un terrain trop brûlant pour lui. L'homme est bavard. Il paraît heureux d'avoir cette occasion d'exprimer sa haine des Bourbons, de France ou de Naples, et de s'étendre sur les excès, les proscriptions, les exécutions de la Restauration. Il en vient naturellement à s'apitoyer avec Santini sur l'exécution de Labédoyère et sur celle de Ney, et à

se réjouir de l'évasion de Lavalette en citant, à ce propos, la noble conduite de Sir Robert Wilson, le généreux Anglais qui facilita la fuite du condamné à mort. Le nom de Sir Wilson, ainsi jeté dans la conversation, est pour Santini un trait de lumière. Sans se découvrir, sans se révéler, il réussit à obtenir de l'Italien l'adresse du sauveur de Lavalette, de qui, dès le lendemain, il sollicitait et obtenait une audience.

Sir Robert Wilson reçut parfaitement Santini. Il écouta curieusement ses récits de Sainte-Hélène et manifesta de l'émotion lorsque, sous ses yeux, l'ex-huissier du cabinet impérial plaça le grimoire sur satin blanc, contenant la protestation du 18 août. Sir Robert demanda à son visiteur de revenir le lendemain et, ce jour-là, il le conduisit chez lord Holland.

« Jamais je n'oublierai la réception que me fit lord Holland, a raconté Santini par la plume de Chautard ; il *dévora* la protestation de l'Empereur ; il la lut, la relut vingt fois ; ses yeux étaient pleins d'indignation, et quand je lui dis qu'on avait fait *beaucoup* de copies de cette pièce, qu'on les avait remises aux voyageurs qui visitaient mon maître... que tous ces voyageurs avaient promis de rendre publique la protestation, par la voie des journaux,

et que pas un n'avait tenu parole, lord Holland se leva, en s'écriant avec force : « Et moi je vous promets qu'elle sera publiée, je vous le promets sur mon honneur ! Faites une simple notice, dites comment Napoléon est traité, comment il est nourri ; dites aussi comment il est logé ; et à cette notice, nous joindrons la protestation de votre maître, qui est la pièce essentielle ; les journaux publieront cela, feront des appréciations, du bruit : j'aurai ainsi l'occasion d'interpeller le ministre, je lui demanderai l'exhibition des pièces relatives à Sainte-Hélène, les instructions qu'on a données au gouverneur, Sir Hudson Lowe »... Il était malheureux, ajouta lord Holland, que, pour donner plus de poids et plus de retentissement à cette affaire, l'envoyé de Napoléon ne fût pas un homme public. En tout cas, Sir Wilson pourrait le présenter à un de ses amis qui aiderait à la rédaction des notes. Le noble lord recommandait en outre à Santini d'avoir recours à lui, de lui écrire au conseil privé de Sa Majesté, s'il était inquiété par la police. Il lui promettait de le protéger pendant toute la durée de son séjour en Angleterre. Lord Holland devait tenir toutes ses promesses. Il fut, dès ce moment, selon l'expression de Sir Walter Scott, « l'avocat éloquent et sensible de Napoléon ».

Sir Robert Wilson avait présenté Santini au libraire Ridgway, établi à Piccadilly street et qui procura un cuisinier de lettres pour arranger les textes en anglais. Sur les notes informes de l'huissier de Sainte-Hélène, il fut rédigé une brochure : *Appel à la nation anglaise sur le traitement éprouvé par l'Empereur Napoléon dans l'île de Sainte-Hélène*, qui parut le 13 mars 1817 en même temps que tous les journaux de l'opposition publiaient la protestation de l'illustre captif[1].

Comme on s'y attendait, l'effet produit fut immense.

Tels passages de la protestation étaient, en effet, de nature à exercer une impression profonde sur la sensibilité populaire. Ainsi ce grief relatif à la cor-

1. Le marquis d'Osmond, ambassadeur de France à Londres, au duc de Richelieu, ministre des Affaires étrangères : « Je reste convaincu que le général Buonaparte ne négligera jamais les moyens de prolonger son existence devenue plus précieuse sans doute par l'intérêt qu'elle inspire à lord Holland. Le pair n'aura pourtant le bonheur de le faire partager à ses collègues que dans quinze jours. En attendant, sa harangue sera prévenue et appuyée par l'ouvrage d'un nommé Santini venu de Sainte-Hélène ; celui-ci, sous la direction de M. de Flahaut, dit-on, va publier le récit du traitement barbare qu'éprouve le prisonnier. Pour se justifier, les ministres pourront se borner à communiquer l'état des dépenses qu'il occasionne. » 11 mars 1817. (*Affaires étrangères*, Corr. dipl. Angleterre 609.)

respondance de l'Empereur décachetée par Hudson Lowe :

« *On lui a, par là, interdit la possibilité de recevoir des nouvelles de sa mère, de sa femme, de son fils et de ses frères.* »

Et encore :

« *Des lettres sont arrivées pour les officiers généraux de la suite de l'Empereur ; elles étaient décachetées et vous furent remises ; vous ne les avez pas communiquées parce qu'elles n'étaient pas passées par le canal du Ministère anglais ; il fallut leur faire refaire quatre mille lieues et ces officiers eurent la douleur de savoir qu'il existait sur ce rocher des nouvelles de leurs femmes, de leurs mères et de leurs enfants et qu'ils ne pouvaient les connaître que dans six mois.* »

Dans son appel, d'autre part, Santini insiste sur les privations matérielles que l'on impose à l'Empereur, la table, médiocre et pire, qui lui est accordée ; il se plaint de la pénurie et de la mauvaise qualité du vin avec une insistance témoignant que ce devait être là évidemment un des griefs personnels des gens de l'office, mais qui ne devait pas être absolument du goût de Napoléon. Il assurait que l'Empereur aurait été à diverses reprises privé d'aliments si son fidèle serviteur n'avait pu chas-

ser pour le nourrir. Enfin et surtout il racontait comment on avait dû, pour vivre, briser et vendre l'argenterie impériale [1].

Sir Walter Scott a convenu qu'aucune plainte ne devait aller plus droit au cœur du peuple anglais que celle qui « aurait pour sujet le défaut de quantité ou le vice de qualité dans la nourriture donnée aux exilés ». Il objecte d'ailleurs que ces griefs étaient fort exagérés et que la table de Napoléon était servie non point comme une table impériale mais comme la table d'un général de premier rang. Il reconnaît que cette parcimonie fut regrettable et ne peut s'expliquer, au surplus, que par la hantise que l'on avait, après une période de formidables dépenses, de faire partout des économies.

La question vint le 18 mars 1817 à la Chambre des Lords où lord Holland dans un discours « plein

1. Voici d'autre part sur les conditions de la vie à Sainte-Hélène le témoignage d'un homme peu suspect de tendresse pour l'Empereur. Le marquis de Montchenu, commissaire du roi de France, écrit dans sa dépêche du 23 juillet 1816 : « Le climat de ce pays est beaucoup trop vanté en Europe : il n'est pas malsain, mais il ne vaut pas ce que nous avons cru. Je ne suis pas strictement malade, mais je ne m'y porte pas bien et je n'y ai point d'appétit... La nourriture que l'on peut se procurer à force d'argent est malsaine pour nous. » Et de Gourgaud, *Journ. de Sainte-Hélène*, 29 février 1816 : « La viande qu'on nous envoie est pourrie. »

de sens et de modération » interpella le ministère sur les rigueurs inutiles du traitement appliqué au captif. Lord Bathurst dans sa réponse, sans nier, d'une façon systématique, tous les faits allégués, s'appliqua et réussit à circonscrire le débat, à éviter l'enquête réclamée en donnant par ailleurs personnellement à lord Holland l'assurance que des adoucissements seraient apportés aux mesures imposées par Hudson Lowe[1].

Tel fut le résultat immédiat de la courageuse initiative de Santini, de l'humble Santini, transformé pour la circonstance en ambassadeur et en pamphlétaire et dont la brochure retentissante fut criée dans les rues pendant trois semaines.

Santini était devenu l'homme du jour à Londres ; son nom était sur toutes les bouches. Une foule

1. Par contre, l'ambassadeur de Louis XVIII, le marquis d'Osmond, inquiet de voir se multiplier les portraits du « petit Napoléon » dans les boutiques de Londres et très soucieux des menées de ceux qu'il appelle les *Hélénistes*, insiste auprès du cabinet britannique pour que la surveillance du captif soit rendue encore plus étroite. Le 12 septembre 1817, il écrit au duc de Richelieu : « J'en ai entretenu lord Bathurst qui croit impossible de rien ajouter aux mesures de sûreté prises dans l'île. Sans me le dire, je pense qu'il prescrira moins de facilité à visiter le prisonnier et à lui transmettre des bustes. » Il s'agit ici d'un buste du duc de Reichstadt, en marbre, porté par un marin à Longwood. Osmond s'imaginait que l'on avait caché dans le chef toute une correspondance du parti, et il regrettait qu'Hudson Lowe n'eût point fait briser cette tête pour voir ce qu'il y avait dedans.

d'Anglais venaient à lui, curieux d'avoir des renseignements sur Sainte-Hélène, sur la vie de Longwood, sur la santé, les occupations, les conversations de l'Empereur. Santini se prêtait à toutes les interviews et offrait à la déférente curiosité de ses visiteurs un vieil habit des chasseurs de la garde que Marchand lui avait donné avant son départ. Ainsi, grâce au dévouement actif de ce fidèle, qu'aidaient les circonstances, il se préparait dans l'opinion publique « en faveur de ce « little Boney » tellement injurié, caricaturé et calomnié, un mouvement de réaction contre l'excès des outrages[1] ».

La popularité spéciale provoquée par la douloureuse légende de Sainte-Hélène venait de naître en Angleterre même où son développement, un instant contrarié par les maladroits bavardages de Gourgaud, devait être favorisé exceptionnellement par la publication du journal d'O'Méara, et les récits des voyageurs et officiers anglais revenus de l'île.

Mais Santini, sa tâche terminée, devenait trop encombrant et inquiétant à Londres. Il s'en rendit bien compte et, après avoir remis en témoignage de sa gratitude à lord Holland une mèche des

1. Frédéric Masson : *Les Missionnaires de Sainte-Hélène*, 1re série.

cheveux de l'Empereur, il se décida, avec le passeport que lord Castlereagh lui fit délivrer pour la Belgique, de prendre, à Douvres, le bateau pour le continent, où il avait encore beaucoup à faire.

Le retentissement provoqué dans toute l'Europe par le factum de Santini et l'interpellation de lord Holland avait été trop considérable pour que le très infime huissier de la Maison de Longwood pût, dès lors, échapper à la surveillance étroite et brutale de toutes les polices des pays où il porterait ses pas. Son geste d'audace désespérée l'a brusquement tiré de l'obscurité de sa condition. Il devient le « fameux »[1] Santini, séide de Buonaparte, son plus dangereux agent en Europe. Tous ses déplacements feront l'objet d'une active, pittoresque et volumineuse correspondance diplomatique entre Vienne, Bruxelles, Carlsruhe, Munich, Milan et Paris. Cet homme est un scandale ambulant. Son passage en tels endroits où sont surveillés des réfugiés, des anciens employés ou soldats de Napoléon, risque de ranimer les passions, d'aviver les haines, de surexciter les conspirations. D'autant que le Corse a choisi l'itinéraire que l'on

1. D'un rapport de Munich du 8 mai 1817. *Arch. nat.*, F[7], 6926 (9153).

juge le plus dangereux pour l'ordre des régimes rétablis. Son projet est, en effet, d'aller successivement visiter tous les membres de la famille Bonaparte auxquels le proscrit l'a recommandé, et qui lui donneront, espère-t-il, aide et assistance. Il commencera par la famille adoptive, mieux partagée par le sort, et qui se trouve d'ailleurs aux premières étapes en venant de Belgique. Il verra, à Carlsruhe, la grande-duchesse Stéphanie de Bade et, à Munich, le prince Eugène. Après, il tâchera de joindre Mme de Saint-Leu, l'ex-reine Hortense, puis il prendra, en Italie, les routes de Parme et de Rome où il compte sur un bon accueil de Marie-Louise et de Madame Mère.

La question est de savoir si la diplomatie de la Sainte-Alliance lui permettra d'accomplir cette tournée de famille. On ne sait trop d'abord, à vrai dire, quelles mesures on décidera à son égard. L'homme, assurément, est bon à enfermer. Il colporte, du moins on le croit, avec des ruses italiennes, des papiers redoutables dans ses doublures et les triples fonds de ses malles. Il vient de Sainte-Hélène. Il a été spectateur, témoin, du drame cruel qui s'y joue. Tant de gens seront ravis de le croire, même s'il exagère, et cela en un moment où l'opinion publique, partout, en

France, en Belgique, en Italie, en Espagne, est tellement disposée à fronder les gouvernements, ceux de la Sainte-Alliance qui se dresse toute hérissée de baïonnettes contre les aspirations populaires. Le mieux, évidemment, serait de retenir le gêneur dans une forteresse. On y songera. Mais, en attendant, on l'observe, on l'enveloppe d'espions, on fouille ses bagages à tous les relais, sans résultat du reste, car de Sainte-Hélène le pauvre diable n'a rien emporté d'autre, avec d'inoffensifs billets, que la fameuse protestation et ses souvenirs. Et cela, d'ailleurs, suffit bien.

Parti de Londres, Santini passe en Belgique et s'arrête à Bruxelles. Son arrivée, dans le monde des proscrits français qui l'accueillent, l'entourent, le traitent, le font parler, est un événement sensationnel. Santini, au demeurant, est fier de son rôle. Il raconte, avec images, les tourments de Longwood, s'exprime sur le gouverneur avec la dernière violence[1]. Et, si ces discours excitent peu d'émoi chez les conventionnels proscrits, les tristes vieillards que réunit la promenade quotidienne dans

1. « Cet émissaire paraît mal choisi sous les rapports de l'adresse et de la discrétion ; on assure qu'il a tenu beaucoup de discours imprudents à Bruxelles. » Le comte de la Garde, ministre de France à Munich, au duc de Richelieu. *Arch. nat.*, F[7], 6926 (9153).

l'allée des Veuves, les paroles de « l'homme qui vient de Sainte-Hélène » sont, au contraire, bues, commentées, répétées, exagérées par tout ce qui porta, sous l'Empire, un uniforme ou un habit brodé à l'aigle et qui conserve au cœur, farouche, la haine des Bourbons et de l'Anglais, auteurs de la proscription, et responsables de l'actuelle misère. Et le concert d'imprécations atteint un diapason tel que certains des exilés, timorés, ou comptant sur quelque prochaine amnistie, redoutent de se voir compromis et prennent leurs dispositions pour éviter, contre eux-mêmes, des représailles.

Du nombre est Cambacérès. L'ancien archichancelier d'Empire compte, pour revenir avant peu à Paris, sur un effet de la clémence royale. Il ne se soucie nullement de lier partie avec tous les agités que fanatise encore le nom de Napoléon et qui rêvent peut-être, les fous, un autre Retour, — comme si l'on revenait de Sainte-Hélène ! Cambacérès refuse de recevoir Santini, dans sa maison de la rue de l'Empereur. Bien plus, il n'hésite pas à se rendre chez le comte d'Argenteau, ministre de France à Bruxelles, pour lui déclarer que, « ne dût-il jamais être admis à rentrer dans sa patrie, il avait pris l'irrévocable résolution de n'adhérer à

aucune espèce d'intrigue ». Et le voilà désormais à couvert[1].

Santini, d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, parle beaucoup et parle trop. Il se vante d'avoir réussi à soustraire aux recherches des Anglais quelques papiers importants « au moyen d'un enfoncement pratiqué dans une planche de sa malle ». Ces papiers n'ont aucun intérêt politique, mais ces bavardages imprudents irritent et inquiètent ceux qui font surveiller son voyage, et lui vaudront, en définitive, mille tracasseries et l'interdiction, à la frontière italienne, de continuer sa route.

A la fin de juin, Santini quitte la Belgique et se dirige vers Bade. Il voyage en poste et à peu près sans bagages. Lorsqu'il est en vue d'une ville, il prend la précaution, afin de n'y entrer que nuitamment, de descendre de voiture. Ainsi, il évite les investigations gênantes de la police qui veille aux portes de toute cité allemande et qui, assez régulièrement, est avertie de son passage. Enfin, le voici dans le grand-duché. Il entre à Carlsruhe, la capitale où Stéphanie de Beauharnais partage le

1. Dépêche du comte de la Garde au duc de Richelieu, de Munich, le 21 mai 1817, *Arch. nat., loc. cit.* Cambacérès fut autorisé à rentrer en France par une ordonnance du 11 mai 1818.

trône grand-ducal. Santini pense que, là, du moins, on le recevra selon ses mérites et avec les égards dus à son dévouement pour le grand homme. Il ne se trompe qu'à demi. La grande-duchesse lui accorde une audience. Elle accepte, avec émotion, une mèche des cheveux du héros captif. Elle écoute avec intérêt les récits de Santini et elle lui donne cinquante louis pour lui permettre de continuer son voyage. Sa générosité même, ne s'arrêtera point là et plus tard, en Corse ou à Paris, Santini, malheureux et sans ressources, recevra d'autres secours assez importants de la nièce de Joséphine [1].

Donc, Santini n'a qu'à se louer de l'accueil de la souveraine de Bade. Mais il ne peut séjourner plus longtemps à Carlsruhe. Sa présence auprès d'eux compromet même les plus hauts personnages. Le seul souvenir de Napoléon, de quelque façon qu'il se matérialise ou s'évoque, continue d'être un danger pour le repos de l'Europe. L'huissier de Sainte-Hélène porte en lui, avec lui, partout, l'ombre formidable de son maître et, partout, au bout de peu de jours, il est obligé, pour cette unique raison, de repasser la frontière.

Le 4 mai, il arrive à Munich avec son passe-

1. Ces sommes lui auraient été transmises par le marquis de Marmier et le général Gourgaud. — D'après Chautard.

port de lord Castlereagh. Il espère trouver dans la capitale bavaroise, auprès du prince Eugène, gendre du roi, le même accueil qu'à Bade, auprès de la princesse Stéphanie, et même mieux si possible. Eugène, le fils adoptif de l'Empereur, ne peut qu'ouvrir très largement sa porte au missionnaire de Sainte-Hélène. On sait qu'il n'est pas insensible à la détresse des vieux soldats proscrits et misérables, Français, Italiens ou Polonais. Il donne des secours à une foule de ces malheureux, et le baron Darnay qui tint registre de ces libéralités affirme qu'elles atteignirent 100.000 francs en 1815 et 60.000 l'année suivante. Enfin, mais ceci est encore ignoré, il se prépare à faire passer des fonds à Longwood, 1.000 louis par mois, simple restitution d'ailleurs, par fragments, d'un dépôt de 800.000 francs que l'Empereur a laissé entre les mains du vice-roi en 1814. Il faut ajouter que Lavalette, miraculeusement sauvé par sa femme du peloton d'exécution, a trouvé, près de Munich, un refuge ainsi que Dumolard, Drouet d'Erlon, et d'autres.

Santini a entendu louer cette générosité du prince. Il va de confiance, le lendemain de son arrivée, au palais d'Eugène. Il y est reçu sur un billet de la princesse Stéphanie, et très bien reçu,

assure-t-il. « L'entrevue, dit son biographe, dura plus d'une heure... Le prince ne pouvait se lasser d'interroger un homme qui avait suivi son père adoptif dans l'exil... ses gestes étaient animés ; il marchait en parlant... puis s'arrêtant brusquement en face de Santini, il continuait son interrogation. Que fait l'Empereur? Parle-t-il de moi? » Et quand Santini lui présente, à lui encore, une mèche de cheveux de l'Empereur, il la porte vivement à ses lèvres, comme une chose sacrée...

Eugène donna cinquante louis. Il est peu probable, contrairement à ce que nous raconte Chautard, que, de plus, le prince ait invité son visiteur à le revenir voir le lendemain. Le personnage était encombrant. Dans la ville, « il se plaignait tout haut et avec amertume du traitement auquel Napoléon était soumis à Sainte-Hélène » ; il affirmait « que l'on se plaisait à tourmenter à mort son maître (c'est ainsi qu'il nommait toujours Napoléon) et que la justification du ministère britannique en réponse à la protestation de lord Holland était complètement fausse et dénuée de fondement [1] ». Si le prince Eugène ne sollicita point l'expulsion de Santini, du moins le laissa-t-il expulser par la police bava-

1. Du rapport de Munich en date du 8 mai 1817, *Arch. nat.*, *loc. cit.*

roise. Menacé par un commissaire et invité à quitter sur-le-champ Munich, le Corse tenta vainement de se mettre sous la protection du consul de la Grande-Bretagne comme porteur d'un passeport anglais. Il était bientôt arrêté, à la porte même du prince Eugène, par deux sbires qui l'enlevèrent en chaise de poste et le jetèrent sur la route d'Ulm où il lui fallait passer pour se rendre en Italie par la Suisse et la Savoie, l'Autriche lui refusant en fait, par des difficultés de passeport, l'autorisation de traverser son territoire. Le 19 mai on signale le passage de Santini à Zurich. La police française, avertie, s'inquiète de savoir l'homme si près de la frontière.

« ... Sa destination, lit-on dans une note confidentielle[1], est l'Italie et plus particulièrement le duché de Parme et la ville de Rome. Mais des indications particulières m'annoncent que ce personnage a trouvé de la part du gouvernement autrichien des obstacles qu'il a vainement cherché à surmonter et dont l'effet, s'il en eût rencontré de tels de la part de la Cour Helvétique, eût été de lui fermer l'entrée de l'Italie par la voie qu'il avait prise et de le forcer à revenir sur ses pas jusqu'à

1. Juin 1817. Non expédiée. Subsiste au dossier comme rapport. Pas de signataire, mais émane vraisemblablement du général Canuel, qui commandait alors à Lyon.

Londres même. Ne pouvant pénétrer en Italie par les États autrichiens, le sieur Santini tenta d'y arriver par la Suisse. Peut-être devait-il y rencontrer des obstacles de la part du ministre de France près la Diète Helvétique... J'ai sous les yeux une dépêche du ministre de France près la Diète[1] qui mande, sous la date du 23 mai, que le passage de Santini par Zurich le 19 du même mois lui est annoncé par M. le baron Foulon, secrétaire de la légation autrichienne, « M. de Foulon, ajoute M. le « comte de Talleyrand, m'a dit qu'il était impos- « sible d'empêcher cet homme de retourner dans sa « patrie. » La conduite du ministre autrichien près la Cour de Bavière et les instructions de la Cour de Vienne elle-même ne sont point à ce qu'il me semble conformes à cette assertion. Il ne s'agissait point de contester à Santini le droit de retourner dans sa patrie. Mais la police des passeports serait illusoire si elle ne procurait pas les moyens d'interdire le passage par tel ou tel pays aux personnages justement soupçonnés d'intrigues politiques et dont la présence peut offrir des dangers : le droit de délivrer des visas ne renferme-t-il pas implicitement celui de les refuser ? »

1. Le comte Auguste de Talleyrand.

Cette même lettre informe le duc de Richelieu de la scrupuleuse constance avec laquelle un nommé Mansour suit les traces de Santini. Les correspondances de police auxquelles donnent lieu les pérégrinations de l'ancien huissier de Longwood sont loin de s'accorder sur le caractère de ce Saïd-Goud-Jacob Mansour, ex-officier de mameluks, qui parfois porte la Légion d'honneur. Certains fonctionnaires[1], policiers ou diplomates, s'inquiètent de voir ainsi voyager de compagnie Santini et Mansour. D'autres, au contraire, nous présentent Mansour comme un simple espion au service de la police, chargé de la surveillance de Santini. Et telle devait être très probablement la vraie qualité de ce louche levantin. L'auteur du rapport précédemment cité pense que Mansour est un indicateur qui a offert ses services au comte de Lagarde, à Munich, et que l'on a mis, sans tarder, sur les traces de Santini. C'est également l'avis du comte Decazes, bien placé pour être renseigné, et qui écrit le 6 juin 1817 au duc de Richelieu que, s'il en est ainsi, « l'intérêt de la surveillance générale n'aura rien perdu au voyage

1. *Arch. nat.*, F⁷, 6926 (9153) : Rapport de Munich du 8 mai 1817 ; Lettre du comte Auguste de Talleyrand au comte Decazes, de Berne, 23 mai 1817.

de Santini en Italie ». Le rôle, sinon exceptionnel, du moins curieux, de ce « petit Égyptien, aux yeux noirs et pénétrants », dans la filature organisée pour l'ancien huissier de l'Empereur ne semble d'ailleurs avoir eu une certaine importance que lors du passage de Santini en Suisse[1].

Santini provoque décidément trop d'inquiétude de tous côtés pour qu'on le laisse librement aller accomplir sa mission auprès de Marie-Louise et des Bonaparte à travers une Italie qu'agite un mauvais esprit libéral, et, le 26 mai, après divers avatars, dont une fuite en mince appareil devant la police de Bâle[2], Santini est arrêté sur la frontière lombarde à Côme et conduit à Milan d'après des ordres envoyés à l'avance. Aux policiers qui le fouillent, il déclare n'avoir sur lui aucun papier car, assure-t-il, il a été dévalisé en route.

1. Le Ministère des Affaires étrangères, quelques années plus tard, se préoccupera encore de ce Mansour et le comte de Montlezun, dans une dépêche en date du 3 novembre 1821, de Carlsruhe, complétera par quelques détails ce qu'avaient déjà dit au sujet de cet aventurier, les correspondances de 1817. En 1821, ce Mansour se plaignait d'avoir été privé de son traitement d'ancien officier supérieur de mameluks, parce que, disait-il, il avait été compromis lors du retour de Santini en Europe. Il se disait parent du Métropolitain grec du Caire et paraissait très versé dans les langues orientales. On assurait qu'à Munich M. de Lavalette s'était employé à lui faire obtenir une chaire d'arabe.

2. *Arch. nat.*, F[7], 6926 (9153).

Richelieu, informé de cette arrestation, en avertit le comte Decazes [1] et lui demande ce que doit faire le consul de France à Milan si Santini est relâché. Cette lettre parvenue à destination est ainsi annotée : « Examiner si son ouvrage (l'opuscule publié à Londres) n'est pas susceptible de le faire traduire devant les tribunaux. »

Le 17 juin le comte Decazes répond au duc de Richelieu :

«... Si Santini est renvoyé devant le consul français, M. Gaillard ne pourrait-il pas lui refuser son visa pour quelque destination que ce fût, en abandonnant cet intrigant à la discrétion des Cours dont il se proposait de traverser les États. Repoussé dès lors sur tous les points, Santini serait sans doute obligé par le gouvernement autrichien lui-même de refluer jusque sur l'Angleterre : et l'on aurait ainsi prévenu le danger qui peut résulter de sa libre circulation en Italie, ou, du moins, aucun agent français n'y aurait donné aide et facilité. Si, par un concours de circonstances qu'il est difficile de prévoir, Santini se présentait en Corse, son pays natal, il y encourrait l'application de la loi du 12 février 1817; avec d'autant plus de raison qu'il

1. Lettre du 11 juin 1817, *Arch. nat.*, F[7], 6926 (9163).

est encore incertain si l'on pourrait le faire poursuivre légalement comme auteur d'un écrit publié en pays étranger, et dont la matière même, mise en discussion devant les tribunaux de la Corse, ne serait pas sans inconvénient. »

Bien que les rapports de Londres, de Munich et de Milan s'accordent à représenter Santini comme un homme sans moyens et sans lumières, bien qu'ils nient le danger pouvant résulter « des missions écrites ou verbales d'un homme qui a quitté Sainte-Hélène depuis si longtemps (il n'y a pourtant que quelques mois), qui n'y retournera jamais et qui se trouve placé par ses indiscrétions mêmes sous la surveillance de tous les gouvernements », le comte Decazes n'en témoigne pas moins au duc de Richelieu [1], à la date du 8 août 1817, l'intérêt qu'il mettrait à ce qu'il voulût bien lui communiquer « les renseignements ultérieurs qu'il recevrait sur ce personnage ».

La sévérité de la police autrichienne fait d'ailleurs bientôt cesser les inquiétudes du gouvernement de Louis XVIII. Cinq jours après son incarcération à Milan, Santini est conduit en poste à Mantoue, et enfermé dans la citadelle de la ville. Mais le Corse

1. *Arch. nat.*, dossier cité.

est un prisonnier récalcitrant. Il multiplie les protestations. On ne cesse, d'autre part, de le harceler d'insidieuses questions. Des prisonniers même, dont l'un se serait fait passer pour un ancien secrétaire du prince Eugène, tâchent, pour le compte de la police, de faire parler Santini [1], que l'on suppose très renseigné sur les organisations secrètes des libéraux et des « hélénistes ».

Santini séjourna trois mois dans la prison de Mantoue. Il ne paraît point y avoir été trop malheureux. Une jeune et fraîche Allemande, qui figurait à un titre assez équivoque dans le personnel et dont le rôle principal était sans doute de capter la confiance des prisonniers que l'on tenait à faire bavarder, adoucit les rigueurs de sa détention. Santini affirme que c'était une espionne et que, s'il devint son amant, il se garda bien de devenir sa dupe. Au reste, le pauvre diable n'avait plus de secrets d'État à révéler : il avait dit à Londres tout ce qu'il avait à dire.

N'empêche qu'un beau matin le commissaire du

1. Chautard, *Noël Santini*. — Nous avons dit, dans notre introduction, ce qu'il fallait penser de cette publication, rédigée « d'après les notes de Santini » et dont quelques indications seulement, conformes à celles des documents des Archives, des Affaires étrangères et de la Légion d'honneur, peuvent être tenues pour exactes.

district vint communiquer à l'ancien serviteur de Napoléon la décision prise à son égard par la police de la Sainte-Alliance : Santini serait libre de choisir pour résidence l'Angleterre ou l'Autriche, mais l'un de ces deux pays seulement. Si c'était l'Autriche il pourrait s'établir à Brünn en Moravie ; si c'était l'Angleterre, le gouvernement britannique indiquerait la ville où il serait mis en surveillance. On ne lui rendrait l'entière liberté de circuler en Europe qu'après la mort de Buonaparte, son ancien maître.

Santini choisit Brünn. On l'y conduisit en poste, et bien entouré, non point sans l'avoir retenu au passage à Vienne où on le mit au secret pendant vingt jours.

A Brünn, le directeur de la police fit d'abord subir à notre homme la formalité obligée : un long et minutieux interrogatoire où il fut grandement question de l'Empereur, de Sainte-Hélène, de la protestation « que l'on savait toute mensongère », du prince Eugène, de la famille Buonaparte, etc. Puis, le même fonctionnaire informa Santini qu'il serait libre de circuler dans la ville, mais point au dehors, les faubourgs eux-mêmes lui demeurant interdits. Bien entendu, sa correspondance serait décachetée et il devrait se présenter tous les quinze jours sans faute au bureau de police. Au

surplus, il lui était alloué pour vivre une somme de cent cinquante florins par mois.

Le directeur conclut :

— Si votre conduite n'est pas ici ce qu'elle doit être, nous serons forcés de vous enfermer dans les cachots du Spielberg.

Le Corse se le tint pour dit. Il savait qu'on se gênerait peu pour l'envoyer chanter les louanges de son maître dans les casemates de la citadelle que devait rendre célèbre, pour l'histoire et la littérature, la détention de Silvio Pellico, d'Oroboni et des autres patriotes italiens. Il était plus raisonnable de vivre avec les florins de l'Autriche sans faire de politique, à Brünn qui, à cent kilomètres de Vienne, avec son école de théologie, son gymnase, son jardin botanique, sa riche industrie manufacturière, ses belles vieilles églises, Saint-Pierre, Saint-Jacques et les Frères-Mineurs. — Santini avait de la religion — était une ville fort animée, vivante et plutôt agréable à habiter. Et puis l'ancien voltigeur du 11e léger avait la consolation de se dire que, de cette cité, aujourd'hui sa prison, Napoléon avait fait son quartier général lors de la bataille d'Austerlitz.

Au reste, huit jours à peine s'étaient écoulés que déjà toute la curiosité de la ville assaillait avec

sympathie ce revenant de Sainte-Hélène, qui ne savait trop comment se défendre de cette popularité inattendue et compromettante. Au café militaire, où il se rendait chaque jour, ayant encore plus de loisirs que de florins à dépenser, il se fit bientôt des amis parmi les officiers de la garnison pour qui le nom de Napoléon demeurait toujours formidable et respecté.

Une fois cependant cette vénération même pour le grand vaincu faillit se retourner contre le pauvre Santini. Il advint en effet que le journal qu'on lisait le plus régulièrement dans le café des officiers, l'*Observateur autrichien*, donna dans un de ses numéros un extrait d'une feuille ministérielle de Londres, où il était dit[1] « qu'un aventurier corse, nommé Santini, se disant autorisé par Bonaparte, son maître, à venir publier en Angleterre un manifeste contre le gouvernement de la Grande-Bretagne, et notamment contre Sir Hudson Lowe, n'était qu'un misérable imposteur, qui avait été chassé de Longwood pour sa mauvaise conduite, et était venu exploiter la crédulité publique en Europe, en faisant publier, indépendamment d'un manifeste mensonger, une foule de bro-

1. Conf. Chautard, *op. cit.*

chures plus mensongères encore, dont il tirait un grand profit ; qu'à cette industrie il avait joint celle de vendre au poids de l'or des fragments de vieilles broderies et de vieux vêtements qu'il disait avoir appartenu à Bonaparte ; que ce Santini avait trompé par ces manœuvres frauduleuses, non seulement la bonne foi des Anglais, mais encore celle de ses compatriotes établis à Londres, que M. le comte de Flahaut, qui avait été sa victime, avait fait chasser de chez lui d'une manière ignominieuse cet aventurier de bas étage ».

Les officiers de Brünn ne manquèrent point de mettre le journal sous le nez de Santini. Le Corse eut un accès de légitime fureur et cria son indignation. Mais en vain. On ne voulut point l'écouter et l'on s'éloigna de lui avec ostentation.

Quinze jours après d'ailleurs on lui faisait des excuses. C'est que le même journal autrichien, avec une louable impartialité, reproduisait l'extrait d'un journal anglais de l'opposition qui contenait une lettre du comte de Flahaut lui-même protestant contre l'attitude qu'on lui avait prêtée à l'égard de Santini.

« Santini, écrivait le général, n'a fait trafic à Londres, ni de publicité, ni d'objets ayant appartenu à l'Empereur ; Santini a dignement et cou-

rageusement accompli sa mission. Il n'est pas vrai que j'ai chassé ignominieusement Santini de chez moi; je ne l'ai pas vu quand il s'est présenté à mon hôtel pour me parler; si je n'avais pas été absent, je l'aurais accueilli avec plaisir. »

L'*Observateur* reproduisait deux autres lettres, également très favorables à l'huissier de Sainte-Hélène, l'une de Sir Robert Wilson, l'autre du libraire Ridgway.

D'ailleurs, malgré les agréments de la ville de Brünn et le bon accueil de ses habitants, Santini ne tarda pas à s'ennuyer. Il avait le mal du pays et voulait revoir la Corse. Aussi, lorsque l'Empereur d'Autriche traversa le pays pour se rendre au congrès de Troppaü, Santini qui s'était acquis la bienveillance de l'évêque de Brünn le pria de remettre à l'Empereur une supplique pour qu'on fixât un terme à sa demi-détention. Mais le résultat de cette démarche n'aboutit qu'à faire obtenir à l'homme de Longwood un secours de 500 florins en papier monnaie avec invitation expresse à se tenir tranquille à Brünn « jusqu'à la mort de Buonaparte ».

Cette mort, l'*Observateur autrichien*, qui déjà avait procuré d'autres émotions désagréables au pensionnaire de François II, l'apprit à Santini.

C'était dans les premiers jours de juillet 1821. Lorsque le Corse entra, selon son habitude, au café de la garnison, tout le monde se tut, religieusement. Quelqu'un enfin lui montra le journal. Santini pleura. Et lorsque, trois mois après, on lui annonça qu'il pouvait désormais passer les portes de la ville, il accueillit cette nouvelle, nous assure-t-il, sans joie.

*
* *

Donc, voici Santini libre de courir de nouveau les grandes routes d'Europe. Il est devenu beaucoup moins dangereux depuis que son maître n'est plus et il importe peu maintenant qu'il fasse son voyage circulaire dans les diverses résidences italiennes des Bonaparte. Au reste, ces visites sont devenues pour Santini une nécessité. Il est sans ressources. Le certificat que lui a donné Bertrand, lorsqu'il quitta Longwood et où il est prévu pour lui une rente du tiers de ses appointements d'huissier de Napoléon, soit mille francs, est une lettre de change sur la famille impériale. De ce moment, si nous connaissons dans les grandes lignes les pérégrinations de Santini, nous en savons très imparfaitement le détail. Il se rendit d'abord à Froshdorf, chez Caroline Murat, qui l'employa pen-

dant trois mois d'hiver, puis il séjourna quelque temps à Trieste où Jérôme paraît s'être montré généreux pour lui. Il partit ensuite pour Rome et se présenta chez Madame Lætitia. La mère de l'Empereur mort accueillit volontiers, bien qu'avec une prudente circonspection, celui qui venait lui parler de la captivité de son illustre enfant. Elle ne pouvait oublier que Santini avait réussi, le premier, à publier en Angleterre l'émouvante protestation de Napoléon et à faire connaître en Europe l'indigne traitement auquel il était soumis. C'est à la suite de la protestation de lord Holland provoquée par les révélations de Santini que Madame Mère avait porté plainte contre l'Angleterre au tribunal de la Sainte-Alliance. Donc, bien vieillie, presque aveugle, Madame Lætitia reçut Santini [1] dans sa triste maison de Rome où il était défendu de sourire depuis la mort de l'Empereur. Elle écouta les récits du Corse plus très neufs. Mais, économe par instinct et par prudence, obligée d'ailleurs de se défendre contre d'innombrables sollicitations, elle n'entr'ouvrit point, sans doute, bien largement sa bourse en faveur de Santini, car ce dernier, ni dans les papiers des Archives ou de la Légion d'hon-

1. *Arch. nat.* F^6, 6926 (9153). Déclaration faite à la police de Bastia par Santini, 22 avril 1822.

neur[1], ni dans les souvenirs rapportés par Chautard, ne songe à se louer des prodigalités de Madame Mère, alors qu'il ne marchande point sa gratitude à Stéphanie, à Eugène, à Caroline, à Jérôme et à Hortense qui lui fit, paraît-il, bon accueil, à cette même époque, dans sa villa Paolina de Rome. Cependant, la mère de Napoléon apprit une agréable nouvelle à son visiteur, en lui annonçant qu'il figurait dans un codicille du testament impérial pour une somme de 25.000 francs. Et voilà qui, dès lors, va donner de l'occupation et des préoccupations à Santini. Le légataire de l'Empereur songe aussitôt à se rendre à Paris pour entrer en possession de la somme, importante pour lui, que lui a destinée son maître. Mais il est très dépourvu de moyens. Le voyage est coûteux et il se décide — ce qui prouve que Madame Mère n'a pas été très généreuse à son égard — à gagner la Corse pour y réaliser quelques ressources.

Lorsque, le 21 avril 1822, Santini débarque à Bastia, il est âgé de trente-deux ans et son signalement nous informe qu'il a une « taille ordinaire, des cheveux châtain foncé, le front haut, les sourcils châtains, les yeux idem, un nez ordinaire, une

1. Dossier Santini.

bouche petite, un menton large, un visage ovale, le teint naturel ». Il est, selon les ordres reçus de Paris, étroitement surveillé par la police. Son arrivée en Corse fait l'objet d'un rapport du préfet d'Ajaccio au ministre de l'Intérieur : « Ce Santini, écrit le préfet, est un homme obscur, mais comme la malveillance emploie très souvent cette sorte de gens pour diriger ses manœuvres, je viens de confirmer à son égard les dispositions de surveillance auxquelles il a été assujetti depuis son arrivée à Bastia[1]. »

Cette même année, Santini qui s'est enfin procuré les fonds nécessaires fera un voyage à Paris afin de réclamer son legs aux exécuteurs testamentaires. Il verra Montholon, Bertrand, Marchand, aussi Las Cases, et il apprendra d'eux toutes les difficultés qui s'opposent à la réalisation des volontés de l'Empereur. Lui, Santini, particulièrement, a bien peu de chance, on ne le lui cache pas, de toucher ses 25.000 francs, car cette somme doit être spécialement prélevée sur les fonds remis en or à l'Impératrice Marie-Louise à Orléans en 1814 et qu'on lui demande de restituer. Or, non seulement Marie-Louise n'entend point rapporter une somme,

1. *Arch. nat.* F[7] 6926 (9153). Lettre du préfet de la Corse au ministre de l'Intérieur, en date du 27 avril 1822.

absorbée, affirme-t-elle, par ses frais de sortie de France avec une nombreuse suite; mais encore, elle revendique, pour son fils, le code Napoléon en main et par la voie de la diplomatie autrichienne, l'héritage de son époux. Dans ces conditions, Santini n'a plus qu'à revenir en Corse pour attendre des temps meilleurs. Et il quitte effectivement Paris en laissant le soin de ses intérêts à un agent d'affaires, le sieur Teste, rue Montorgueil, n° 108, qui disputera en son nom.

Que fut de 1822 à 1824 la vie de Santini? Des renseignements faux, venus on ne sait d'où au ministère de l'Intérieur[1], affirment qu'il gagna les États-Unis d'Amérique où il entra, comme homme de confiance, au service de Joseph Bonaparte; que des États-Unis il se rendit à Gibraltar « vers le milieu de la guerre d'Espagne, avec le fils aîné de Murat, quelques parents et amis de la famille Bonaparte et plusieurs officiers français, tous ayant l'intention de jouer un rôle dans la révolution d'Espagne »; mais qu'ils étaient arrivés trop tard et avaient dû se disperser. Tout cela, c'est du pur

1. L'auteur de la note avait confondu sans doute Santini avec Rousseau ou Archambault jeune qui après avoir dû quitter Sainte-Hélène en même temps que Santini se rendirent, en effet, aux États-Unis où ils furent accueillis par le roi Joseph.

roman de police, mais ces inventions, en dépit des rapports des autorités corses assurant que Santini n'a point bougé de l'île où il a épousé une « fort honnête demoiselle » et où il a entrepris l'exploitation d'ailleurs malheureuse d'une ancienne forge à Casacconi, feront tenir en grande suspicion et en étroite surveillance ce pauvre Santini, lorsque, une seconde fois, en février 1824, il recommencera le voyage de Paris pour tenter encore d'entrer en possession de son legs incertain. Ses affaires sont alors en très mauvais état. Il lui faut absolument, pour continuer son entreprise, l'argent de l'Empereur et ce sont des fonds, uniquement, qu'il vient chercher à Paris. Cela n'empêche que l'on assigne un tout autre but à son voyage.

Il existe à ce moment, croit-on au ministère de l'Intérieur, « de grandes relations entre la famille de Bonaparte, ses amis, les généraux français et les généraux espagnols qui se trouvent en France et en Angleterre. Il se forme un projet qui est relatif au trône d'Espagne : le foyer en est à Paris. Santini doit être surveillé de près. Ses relations avec la capitale sont dangereuses pour les Bourbons[1] ».

Ainsi donc Santini est maintenant soupçonné de

1. *Arch. nat.* F^7 6926 (9153). Le ministre de l'Intérieur au préfet de police, février 1824.

conspirer pour rétablir Joseph sur le trône d'Espagne. Et la police suppose que son voyage à Paris n'a d'autre but que de porter des instructions secrètes au colonel Bourbaki, dont on fait espionner l'activité inquiétante dans le monde demi-solde.

Au reste, un incident de la traversée se retourne contre le voyageur. Une tempête oblige le bateau de Santini à toucher la côte italienne et c'est par l'Italie que le pseudo-conspirateur entre en France. Il n'en faut point davantage pour que la surveillance se fasse encore plus sévère [1], et, à Lyon, d'où il a le tort de ne point s'éloigner aussitôt le visa de son passeport obtenu, on lui envoie un commissaire de police qui retourne ses bagages, visite sa chambre et ses effets, mais ne trouve rien autre que les certificats du comte Bertrand, une correspondance d'affaires relative au legs non touché et quatre petits volumes du « Magasin des enfants ».

« Le but de son voyage à Paris — note dans son rapport [2] le commissaire Renou — est d'obtenir le payement de son legs ; il manifeste de l'attachement et de la reconnaissance pour son ancien maître, mais il prétend non seulement ne s'être jamais mêlé, mais encore ne pas vouloir se mêler des affaires

1. Le préfet de police au ministre de l'Intérieur, 11 mars 1824.

2. *Arch. nat.* F[7] 6926 (9153) 18 février 1824.

publiques, précisément à cause de sa situation particulière. Il n'a montré aucun étonnement sur mes recherches minutieuses, et à son air calme j'ai jugé que ce n'était pas la première fois que cela arrivait et qu'il n'avait rien qui pût le compromettre. Il a répété plusieurs fois qu'on faisait bien d'exercer une surveillance nécessaire au bon ordre et qu'il était loin de s'en plaindre. Je lui ai demandé si ce n'était pas lui qui, à son retour de Sainte-Hélène, avait publié en Angleterre un mémoire dont les journaux du temps avaient fait mention et qui était relatif au traitement de Bonaparte dans cette île; il a répondu oui et qu'il avait cru devoir ainsi agir par devoir et par reconnaissance. » Le commissaire conclut que « cet individu n'est pas sans importance et que la police de Paris fera bien de le surveiller de près ».

A Paris, Santini demeure rue de Jussienne, n° 20. Il voit les généraux Foy, Lafayette et « plusieurs individus appartenant à l'opposition la plus hostile[1] ». Mais surtout il visite, dans l'intérêt de ses affaires, les généraux Gourgaud, Bertrand et Montholon. Il leur expose sa triste situation que, seule, la délivrance de son legs lui aiderait à rétablir. Finalement,

1. Ministre de l'Intérieur au préfet de la Corse, 8 avril 1824.

il parvient à obtenir[1] une somme de 5.000 francs montant de l'arriéré de la pension annuelle de 1.000 francs que lui a reconnue Napoléon. Mais rien des 25.000 francs du legs. Marie-Louise ne restituera jamais les sommes remises à Orléans, malgré les demandes réitérées de Montholon qui lui-même figure pour 200.000 francs dans l'emploi de ces fonds par l'Empereur ; et Santini, toujours épié, mais sans résultat, par les polices de Lyon et de Toulon, reprend tristement le chemin de Casacconi où l'attend sa forge ruinée[2].

*
* *

Sans doute, Santini nous apparaît un peu trop longuement sous l'aspect décevant du quémandeur. Ses visites successives aux divers membres de la famille Bonaparte ont à la fois pour but de raconter les souffrances de l'Empereur à Sainte-Hélène et d'apitoyer sur la misère de Santini en Europe. Il est un peu comme l'aède des temps épiques qui s'en va de châteaux en palais dire les dernières

1. Le Préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur, 12 avril 1824.

2. De 1825 à 1830, Santini fit encore d'autres voyages à Paris, deux au moins : en 1825 (préfet de Lyon au ministre de l'Intérieur, 26 mars 1825) et en 1828 (préfet de Lyon au ministre de l'Intérieur, 25 janvier 1828).

strophes de la plus merveilleuse chanson de geste et qui reçoit ensuite une récompense des hôtes qui se plurent à l'écouter. Il fallait bien vivre et Santini, infime et très pauvre après le voyage d'Angleterre qui lui a coûté le peu d'argent rapporté de Sainte-Hélène, Santini redevenu très faible après le suprême et retentissant effort de Londres, Santini traqué incessamment par toutes les polices de la Sainte-Alliance en tous les lieux où il passe, qui compromet tous les foyers où il s'arrête et entraîne avec lui des mouchards dans toutes les auberges qui l'abritent, Santini qui ne peut trouver un emploi dans aucune maison, ne doit espérer réussir dans aucun commerce et, juif errant de l'Épopée à l'agonie, ne trouve un peu de repos que dans une forteresse autrichienne, Santini muni pour tout bien d'une lettre de l'Empereur qui a prévu la détresse inévitable de son fidèle et recommande aux membres de sa famille de lui donner du pain, Santini est bien obligé de tendre la main aux Bonaparte qui d'ailleurs ne paraissent point lui en avoir su mauvais gré, et qui vraisemblablement — Stéphanie et Jérôme du moins — continuèrent de lui envoyer assez régulièrement des secours en Corse.

La révolution de 1830 va d'ailleurs changer la vie de l'ex-huissier de Longwood, comme celles de

tant d'autres qui servirent l'Aigle. Le roi-citoyen aime à s'entourer des hommes de Napoléon. Sur la recommandation d'un ancien secrétaire au cabinet particulier de l'empereur, le baron Fain, l'ancien gardien du portefeuille impérial est attaché, en qualité d'huissier, au cabinet de Louis-Philippe. Mais Santini ne reste que peu de temps aux Tuileries. Il préfère, en rappelant ses anciennes fonctions d'estafette, se faire admettre dans l'administration des Postes. Il est nommé postulant-courrier en 1833 et courrier de la malle de Paris en 1835. Sa conduite dans ce modeste emploi, avec lequel il lui fallait faire vivre une femme devenue infirme et quatre enfants, fut toujours parfaite et lui valut des notes élogieuses de ses chefs[1]. Mais, de nouveau, le soleil d'Austerlitz va se lever et faire pâlir le soleil de juillet. Un autre Bonaparte obtient dans la nouvelle république le pouvoir suprême. C'est, pensent les vieux impérialistes, le Consulat qui recommence. Les survivants de l'Épopée, et il en reste un bon nombre — au moins autant qu'il existe encore aujourd'hui de combattants de 1870 — sont bien venus à demander des faveurs à l'Élysée. L'ancien

1. Lettre de M. E. Thayer, directeur de l'administration générale des Postes, au grand chancelier de la Légion d'honneur. *Arch. Légion d'honneur*. Dossier Santini.

protecteur de Santini, le comte d'Ornano, a été nommé grand-croix de la Légion d'honneur le 9 août 1850 et, quatre jours après, Grand Chancelier de l'Ordre. Santini, qui est alors courrier de la malle-poste de Toulouse à Bayonne et qui a établi ses pénates à Toulouse, 22, rue du Peyron, profite de l'heureuse circonstance de cette nomination pour réclamer la croix moins comme une faveur que comme une restitution[1], cette croix lui ayant été déjà donnée en même temps qu'aux autres soldats du bataillon de l'île d'Elbe, affirme-t-il, lors de la traversée sur le brick l'*Inconstant*.

« Nommé chevalier par ordre de l'Empereur au moment où, quittant l'île d'Elbe, il débarquait au golfe Juan, j'étais au milieu des grenadiers qui formaient son cortège; cortège auquel il donna l'ordre de mettre la décoration, en invitant les officiers auxquels il restait encore des rubans de les remettre aux soldats qui n'en avaient pas. Ceci se passait en présence des généraux Bertrand, Drouot et Cambronne. Aux témoignages de ces généraux, j'en ajouterai un plus précieux pour moi. C'est le témoignage du général Exelmans, de vous enfin, mon général, qui, en 1815, avez été le dernier sur

1. Lettre à M. le grand chancelier de la Légion d'honneur. *Arch. Légion d'honneur.*

le champ de bataille après le désastre de Waterloo à défendre de votre épée celui que j'ai suivi à Sainte-Hélène. »

En même temps il adresse au Prince-Président une supplique en laquelle il fait valoir son passé de soldat dans ce bataillon des tirailleurs corses qu'on appelait plaisamment dans l'armée « les cousins de l'Empereur », la mission que lui donna Napoléon prisonnier, qu'il réussit à remplir, et qui lui valut tant de persécutions [1]. Et il joint à sa lettre les pages du livre de Vaulabelle sur les *Deux Restaurations* où le rôle de Santini est déjà sommairement noté pour l'histoire.

Quelques mois après, cette demande, chaudement appuyée par le directeur des postes Thayer et le général de Montholon, était favorablement accueillie par la commission d'examen des réclamations des dossiers militaires de la République et de l'Empire et, le 2 août 1851, Noël Santini était autorisé à porter, sur sa poitrine de brave homme, une croix que tout de même il n'avait pas volée.

Sous l'Empire restauré et de nouveau populaire et glorieux, l'Empire de la campagne de Crimée,

1. Lettre du 1er février 1851. *Arch. Légion d'honneur* (dossier Santini).

du traité de Paris et de la guerre de l'Indépendance italienne, les visiteurs de la sépulture de Napoléon Ier dans la chapelle Saint-Jérôme aux Invalides [1] pouvaient remarquer un vieux gardien décoré, revêtu de la sombre lévite de l'Hôtel, un septuagénaire au visage rasé, aux traits accentués, énergiques, qui veillait au bon ordre du lieu. Mal inspiré celui qui eût osé élever la voix dans le sanctuaire ou qui ne se fût pas avancé, tête nue, près de la grille protégeant le sarcophage impérial ! Le vieillard était prompt à faire entendre sous les voûtes ces paroles sévères, impérieuses, avec lesquelles, de nos jours encore, ses successeurs relèvent toutes les défaillances au respect du sépulcre.

« On se découvre devant le tombeau de l'Empereur ! »

L'invalide septuagénaire était Noël Santini, nommé gardien du Tombeau, fonction créée exceptionnellement pour ce fidèle « en récompense de ses longs services et de son attachement à l'Empereur Napoléon Ier [2] ».

1. La construction de la grande crypte circulaire actuelle commencée en 1843, d'après les dessins de l'architecte Visconti, interrompue en 1848, ne fut terminée qu'en 1858. Les restes de Napoléon y furent descendus le 2 avril 1861.

2. Santini occupait simplement l'emploi. Il n'était point considéré comme pensionnaire de l'Hôtel et son nom ne figure point sur les contrôles des militaires invalides.

Noël Santini était désormais à l'abri du besoin, et mieux encore, car il avait enfin réussi à toucher presque intégralement le legs du testament impérial, 21.276 francs exactement, en 1855, sur le crédit de huit millions affecté par le ministère d'État à l'exécution du testament de Sainte-Hélène. Il put voir de bien grands personnages, et la reine d'Angleterre elle-même, s'incliner devant le cercueil de son maître. C'était la revanche de Sainte-Hélène.

Noël Santini mourut le 21 juillet 1862. Guillaume Chautard, le petit-fils du commandant du brick *l'Inconstant*, le brick du Retour de l'île d'Elbe, fit un discours sur sa tombe.

V

LE BIBLIOTHÉCAIRE DE LONGWOOD

V

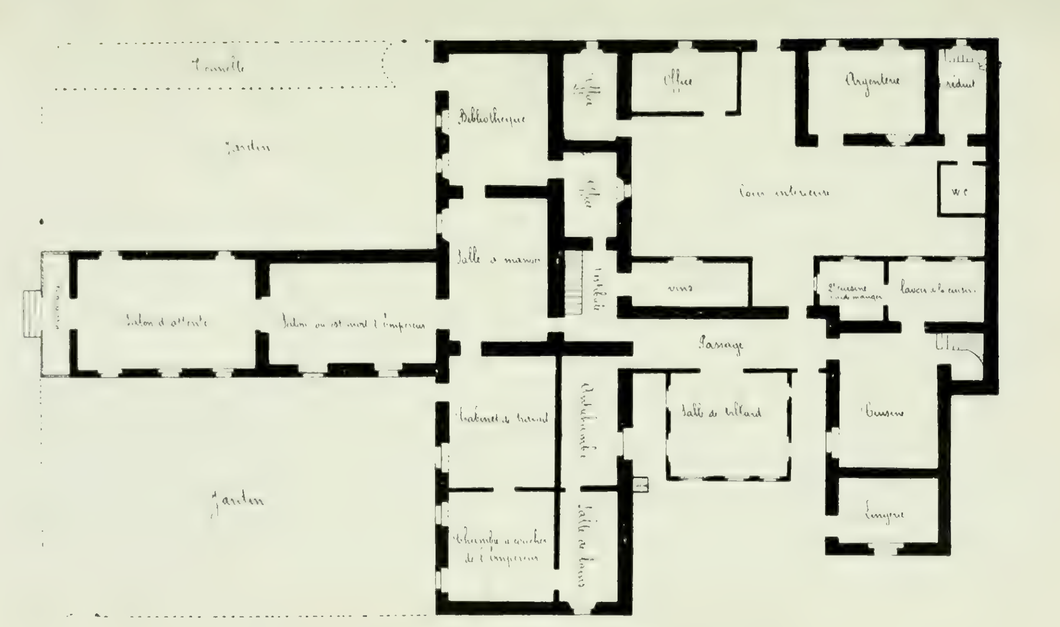
LE BIBLIOTHÉCAIRE DE LONGWOOD

Un valet d'équipage, connaissant des lettres juste ce qu'il faut pour rédiger les notes de service relatives aux fournitures des chevaux et au mouvement des voitures, un simple garçon dont l'esprit fruste est encore vide de lectures et qui doit aux circonstances historiques, à deux désastres, à deux abdications, à la sublime misère de l'agonie de Sainte-Hélène, de devenir bibliothécaire particulier de l'empereur Napoléon, voilà sans doute un cas aussi exceptionnel que certaines fortunes de soldats entre Valmy et Waterloo. Tel fut cependant, en l'extraordinaire confusion des hommes, des rangs et des idées, à l'Époque, le lot de Louis-Étienne Saint-Denis dit Ali, natif de Versailles et successivement de par la grâce de sa bonne mine et l'activité complexe de son dévouement, élève-piqueur aux écuries impériales, second ma-

meluk porte-arquebuse de Napoléon, premier chasseur à l'île d'Elbe, second valet de chambre à Sainte-Hélène et en définitive — pour lui donner par-dessus tous les autres le titre que l'Empereur lui reconnaît sur son testament où il lui attribue un legs — « garde des livres » de Longwood.

Le père de Saint-Denis était, si l'on peut dire, de la précédente cour. Du moins avait-il été employé à Versailles aux écuries de Louis XVI dont il avait porté la livrée. Il avait vu tomber le régime, et son infimité lui avait épargné les représailles révolutionnaires contre tout ce qui avait tenu au roi. Lorsque mourut de ses propres excès la dictature jacobine et que de nouveaux maîtres s'installèrent souverainement aux Tuileries, le vieux Saint-Denis se rapprocha du pouvoir. Il eut la fortune d'être accepté dans la nouvelle Maison où il occupa comme devant les fonctions de piqueur. Et, surcroît de faveur, il réussit à obtenir du grand écuyer Caulaincourt que l'on voulût bien lui prendre également son fils.

Lorsqu'en 1806 le jeune Saint-Denis fut admis en qualité d'élève dans les équipages il avait tout juste dix-huit ans. Auparavant, préparation imprévue à ses fonctions nouvelles, Louis-Étienne avait,



LE DOMAINE FRANÇAIS DE LONGWOOD OLD HOUSE

Plan de l'ancienne demeure de Napoléon telle qu'elle a été reconstituée en 1860

dès l'âge de treize ou quatorze ans, occupé, dans une étude de notaire, ces fonctions de petit clerc à propos desquelles, Balzac, dans le *Colonel Chabert*, nous donne cette définition : « Le saute-ruisseau est généralement un garçon de treize à quatorze ans qui, dans toutes les Études, se trouve sous la domination spéciale du principal clerc dont les commissions et les billets doux l'occupent tout en allant porter des exploits chez les huissiers et des placets au Palais. » Ce n'était point là, évidemment, une école de perfectionnement intellectuel. D'autre part, les aptitudes du jeune homme ne lui permettaient point sans doute de compter sur un avancement notable dans la basoche, car il quitta sans regrets son étude et abandonna à d'autres le soin de porter les placets pour veiller exclusivement à la bonne tenue des chevaux. L'élève piqueur était un beau gars, grand, bien taillé, de mine avenante et, grâce à l'atavisme, vite adapté à ses modestes fonctions. Il avait su plaire au grand écuyer. Avec les bagages de Napoléon, il fit le fameux voyage d'Erfurth où les maréchaux de France, fastueux comme des rois, traitèrent à peine en égaux les princes de la Confédération, et où la livrée impériale elle-même, suivant ces hauts exemples, affectait une morgue qui n'avait rien de

diplomatique. Puis, lorsque s'éteignirent les illuminations des fêtes allemandes, le jeune piqueur fut dirigé sur l'Espagne où l'Empereur rejoignait ses lieutenants en discorde et décidait de ramener lui-même son frère Joseph à Madrid. En avril 1809, Saint-Denis et une partie des équipages reprirent la route d'Allemagne et séjournèrent à Augsbourg jusqu'à la paix avec l'Autriche. En septembre 1811, l'écurie impériale suivit en Hollande Napoléon qui faisait la tournée du maître avec la plus grande représentation. Saint-Denis fut de tous les cortèges, et au retour à Paris il apprit avec joie qu'il était l'objet d'une faveur inespérée. Sa Majesté daignait l'enlever aux communs pour le faire entrer au palais. Napoléon attachait Saint-Denis à son service personnel.

Lorsqu'en effet, au mois de décembre de cette même année, l'Empereur voulut adjoindre au fameux Roustam un second mameluk, il ne songea point à faire son choix dans l'escadron oriental qui mêlait ses turbans bleus à calotte rouge et à croissant de cuivre et ses vestes courtes à olives et à passementerie aux kaulbachs ébouriffés et aux pelisses écarlates des chasseurs de la garde, et où, d'ailleurs, se trouvaient enrôlés en qualité de « turcs » un bon nombre de recrues de Seine-et-

Marne et du Pas-de-Calais [1]. Il préféra, sur la désignation du grand écuyer, qui décidément continuait sa sympathie au jeune Louis-Étienne, transformer en mameluk son piqueur Saint-Denis. Je dis bien transformer car, dès lors, Saint-Denis dut troquer son nom pour celui plus oriental d'Ali que déjà avait porté avant lui, dans le service immédiat de l'Empereur, un Egyptien monstrueusement laid et facilement querelleur qui sortait son poignard à tout propos. En outre, Saint-Denis s'affubla, au palais et en campagne, du costume éclatant des Cophtes, des Syriens et des Arméniens ramenés d'Égypte. C'était, au reste, pour le brave garçon un avancement exceptionnel, une véritable fortune. Mameluk de Napoléon! Porte-arquebuse du héros, gardien du sommeil de l'Empereur avec le droit de se coucher la nuit en travers de son seuil! La fonction, qui vous faisait passer son homme dans l'histoire, était enviée, jalousée, par tout ce qui appartenait au service de la Maison impériale et combien d'autres même dans l'armée, parmi les maigres épaulettes et les vieilles mous-

1. Fiévée, *Napoléon et la garde impériale*. Paris 1859. — Conf. Lenôtre, *Papa Tam* (*Vieilles maisons vieux papiers*. 4e série), et le registre matricule conservé aux archives de la guerre ainsi que les cartons FA^{IV}, 250, 299, 333, 334, 343, 410, 523, 467 aux Archives Nationales.

taches, eussent postulé l'emploi. Roustam, le premier mameluk, n'était-il point célèbre dans les deux continents? Roustam, dont la grasse silhouette, en la féerique richesse de ses velours brodés, de ses armes incrustées de pierreries, était exposée dès avant l'Empire chez les marchands de gravures des boulevards entre Mlle Duchesnois, du Théâtre-Français, et Fanchon la Vielleuse; Roustam, qui, dans le cortège du sacre, endossa deux costumes dessinés par Isabey et qui coûtèrent 9.000 francs; Roustam, dont le *Moniteur* imprimait les mots, qui fut l'une des curiosités de Paris et que les étrangers ou les provinciaux de passage cherchaient à voir autant que son maître; Roustam, choyé par la famille impériale qui l'accable de cadeaux et de gâteries; dont la belle-fille de Napoléon, Hortense, la future reine de Hollande, peint le portrait; à qui le Premier Consul, puis l'Empereur fait des confidences, qu'il pensionne de 1.200 puis de 2.400 francs, joints à 2.400 francs d'appointements comme porte-arquebuse, à deux inscriptions de rente l'une de 500 francs, l'autre de 400 et à des gratifications incessantes : 5.000 francs en 1810, en 1811, en 1813; 6.000 francs en 1814 pour ses étrennes, sans compter les poignées d'or que le maître lui jette à la volée quand il gagne au jeu.

Et ce n'était pas tout, puisque le maître encore, lorsque Roustam épousa un jolie fille de dix-sept ans, Mlle Douville, fille d'un huissier du palais, paya pour les fiançailles sur sa cassette un dîner de 1.341 francs dans un restaurant à la mode.

Il faut dire aussi que l'espèce de popularité acquise par ce figurant magnifique des cortèges impériaux flattait Napoléon. La légende redoutable qui enveloppait le personnage, exécuteur secret, prétendaient les émigrés et les irréconciliables du faubourg Saint-Germain, des vengeances impériales avait donné à sa figure lourde et béate d'esclave de sérail un relief, un pittoresque d'histoire — auxquels le nouveau mameluk Ali, qui n'était en réalité ni mameluk ni Ali, ne pouvait évidemment prétendre.

Aussi la physionomie d'Ali Saint-Denis est-elle assez effacée pendant les trois années qui s'écoulent jusqu'à 1814. Il s'acquitte correctement de son nouveau service qui est, si l'on peut dire, celui d'un valet de chambre à cheval, d'une ordonnance de champ de bataille. Au grand écuyer qui lui avait signalé les capacités de son protégé, Napoléon avait répondu : « Ah ! il en sait plus qu'il n'en faut. » Ali suit son maître en campagne, couche à ses pieds sous la tente, galope à sa suite parmi

les troupes, chargé de la lorgnette de guerre et d'un flacon d'argent rempli d'eau-de-vie, destiné surtout à ranimer les blessés qu'on rencontrait en route car l'Empereur n'en usa, paraît-il, jamais pour son propre compte. Lorsque Napoléon veut observer quelque mouvement au cours d'une bataille, Ali Saint-Denis se place devant lui le gros bout de la lorgnette sur son épaule. Ali fit la terrible campagne de Russie et en revint. En 1813, demeuré en détachement à Mayence, il n'assista point aux premiers combats, mais ayant pu rejoindre l'Empereur à Neumarck il le suivit dans la seconde partie de la campagne. Après le passage du Rhin il dut de nouveau séjourner à Mayence et il ne réussit à sortir de cette ville qu'après l'entrée à Paris des armées étrangères et l'abdication de l'Empereur.

C'est alors qu'autour du grand homme malheureux, dans sa Maison, parmi ses serviteurs les plus immédiats et les plus comblés, se produisent d'incroyables défections. Le premier valet de chambre Constant abandonne le maître qui a fait sa fortune et le Géorgien, le premier mameluk lui-même qui cependant a tout à redouter des ennemis de Napoléon et qui, justement cette année-là, a reçu en supplément d'étrennes 50.000 francs et un bureau de loterie, Roustam fait défection. Il s'était

pourtant vaillamment acquitté de son devoir de soldat pendant la campagne de France. Le drôle ne manquait point de bravoure quand il s'agissait de sabrer. Et on l'avait vu, à Saint-Dizier, reprendre sa place en volontaire dans l'escadron oriental pour donner la chasse aux cosaques de Tettenborn [1].

Le Géorgien de qui l'on a récemment publié les mémoires, a d'ailleurs, de même que Constant, tenté de justifier sa conduite en ces tragiques heures de Fontainebleau, et cette version, telle qu'elle est, vaut qu'on la connaisse et peut-être même qu'on en tienne compte dans une certaine mesure pour accorder des circonstances atténuantes. Après l'abdication, un matin, Napoléon aurait demandé à Roustam ses pistolets avec un tel air que le mameluk éluda et s'arrangea pour ne point obéir. On parlait couramment dans les offices du suicide possible de l'Empereur. — « Savez-vous Roustam, dit quelqu'un, savez-vous que si le malheureux événement arrivait la nuit on croirait que vous avez été gagné par les puissances étrangères pour commettre le meurtre. »

Et Roustam s'affola, sa pauvre tête égarée par

1. « Les mameluks ont sabré à l'ordinaire. » Rapport de Lefebvre-Desnoëttes, *Arch. nat.*, A F., IV, 1670.

tout ce qu'il voyait d'imprévu depuis la défaite, ne voulut pas affronter l'épouvantable responsabilité de demeurer en ces circonstances le porte-arquebuse du sultan vaincu. Une nuit, il déserta. Au reste, il ne fut point le seul que terrifia cette idée d'une mort volontaire de l'Empereur et des conséquences qui auraient pu en résulter pour son entourage domestique. Ne vit-on point le propre médecin de Napoléon, le docteur Ivan qui avait suivi l'Empereur à Moscou, s'éloigner de Fontainebleau de toute la vitesse de son cheval, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 avril, on le vint prévenir que le grand homme avait tenté de s'empoisonner avec un sachet d'opium préparé et dosé par ledit docteur Ivan lui-même pendant les heures désespérées de la retraite de Russie.

La défection de Roustam avait fourni au second mameluk l'occasion de monter en grade. A l'île d'Elbe, Ali Saint-Denis devient, par droit de fidélité, premier chasseur de Napoléon et gardien de ses armes. Comme il a manqué le départ de Fontainebleau, le brave garçon, précédant de quelques jours la comtesse Bertrand, ne peut débarquer à Porto-Ferrajo qu'un mois après l'installation impériale, et tout aussitôt il prend son service qui ne chôme guère, car le caprice du souverain fait cons-

tamment voyager l'équipage impérial des Mulini à San-Martino, à Porto-Longone ou à Marciana. Napoléon tente de disperser les forces de sa terrible activité par des déplacements continuels. Il n'est pas encore le reclus volontaire et dolent qui, plus tard, à Sainte-Hélène, abattu sur un divan, demandera aux *Aventures du faux Martinguerre* ou aux *Souvenirs de Félicie* de lui faire oublier la cruauté des heures. Il n'ouvre guère les livres de Fontainebleau qu'il a emportés dans ses bagages[1] et qui demeureront,

1. Les ouvrages choisis par l'Empereur lui-même dans son cabinet et dans la grande bibliothèque, n'excédaient pas en leur ensemble, selon l'estimation du bibliothécaire de Fontainebleau, Ch. Némard, la valeur de deux ou trois mille francs. Il est intéressant de donner, d'après l'état dressé par le bibliothécaire de la couronne, Barbier, les titres de ces livres, qui indiquent les genres de lectures auxquelles Napoléon comptait se livrer à l'île d'Elbe. C'étaient : les *Traités de paix*, de Koch et Martens. — *Système du monde*, par Laplace. — *Astronomie ancienne, moderne et indienne*, par Bailly. — Polybe et Folard. — *Opérations militaires*, par Jomini. — *Histoire ancienne*, de Rollin. — *Histoire romaine*, du même. — *Voyage d'Anacharsis*. — *César*, de Turpin de Crissé. — *Décadence de l'Empire romain*, par Ferguson. — *Hommes illustres*, de Plutarque, traduit par Ricard. — *Abrégé de l'Histoire du bas Empire*, par Royon. — *Abrégé chronologique*, de Mézeray. — *Satire Ménippée*. — *Mémoires de Bassompierre*. — *Histoire de France au XVIIIe siècle* par Lacretelle. — *Essais sur Paris*, de Sainte-Foix. — *Anarchie de Pologne*. — *Histoire philosophique* de Raynal. — *Cérémonies religieuses*. — *Collection de décrets, du Bulletin des Lois*. — *Le Moniteur*. — *Biographie moderne*. — *Histoire de l'art*, par Winkelmann. — *Plans des ports* par Ayrouard. — *Voyage autour du monde*, par Fleurieu. — *Atlas du Voyage de La Peyrouse*. — *Voyage en Suisse*, par

à son départ, la propriété de la bibliothèque communale de Porto-Ferrajo. Il se plaît davantage à parcourir les journaux, les libelles et les pamphlets récents et aussi certains volumes ou écrits que condamna, sous son règne, la censure, mesures qu'à diverses reprises l'impérial lecteur avoue être peu justifiées.

Saint-Denis, qui, lors des promenades à travers l'île, galope généralement à la suite ou prend place à côté du cocher sur le siège de la calèche lorsque le premier valet de chambre Marchand n'est pas du voyage, n'a rien à voir dans les livres de l'île d'Elbe. Il lui faudra traverser Waterloo

Coxe. — *Le Lycée*, de La Harpe. — *L'Arioste*. — *Boileau*, de Saint-Marc. — *Telemaque* (Didot Jne). — *Racine*, de Luneau de Boisgermain. — *Théâtre* de Dancourt. — *Fables et contes* de La Fontaine. — *Gil Blas*. — *Don Quichotte*. — *Œuvres de Saint Evremont*. — *Œuvres de Voltaire*. — *Lettres de Pline*. — *Lettres juives, chinoises, etc.* — *Géographie* de Mentelli et Malte Brun. — *Géographie* de Busching. — *Annales des voyages*. — *Neptune français*. — *Hydrographie française*. — *Atlas* de Danville. — *Iles Britanniques*. — *Comptes des Finances et du Trésor*. — *Voyage en Egypte*, par Denon. — *Description de l'Egypte*. — *Manuel du libraire*.

Soit 52 ouvrages complets représentant ensemble 388 volumes. D'autres lots de livres furent acquis à Fréjus pour 240 francs, ainsi qu'une *Bible* de Sylvestre de Sacy, en 32 volumes et un herbier acheté en passant à Lyon (Gruyer, *Napoléon, roi de l'ile d'Elbe*).

Diverses commandes de livres, de nouveautés principalement, furent faites, en outre, à Venise, à Gênes, à Paris, à Livourne.

et connaître Sainte-Hélène pour que les caprices de la Fatalité le transforment en bibliothécaire de Napoléon.

Les semaines qui précédèrent le départ pour la France, Saint-Denis, non plus qu'aucun des autres serviteurs, n'avait pu pénétrer les desseins du maître. La terrasse des Mulini où l'Empereur promenait ses méditations, le modeste jardin vert et fleuri, baigné de soleil et comme suspendu entre le ciel et la mer, est l'un de ces petits coins délicieux et calmes infiniment, tout destinés semble-t-il au repos définitif d'une vie tumultueuse. Ce fut cependant là, parmi les palmiers et les dattiers d'une flore orientale, au pied de la Minerve en marbre, encore demeurée en ce lieu comme un symbole d'inutile sagesse, que, sans doute, Napoléon conçut le projet d'héroïque et funeste audace qui devait le conduire à Waterloo. Très peu de jours seulement avant le 26 février les serviteurs commencèrent de soupçonner qu'il y aurait bientôt du changement dans leur existence. Une activité insolite vint troubler l'harmonie des services dans le Palazzo et, à certains ordres qu'on lui donna, Saint-Denis put comprendre que l'on allait sans tarder abandonner la petite île, mais il ne saisit pas très bien si la volonté de Napoléon allait

diriger l'expédition vers l'Italie ou vers la France. Ce fut Saint-Denis qui, après avoir été chargé de diverses missions à Rio et à Longone, porta enfin à Pons de l'Hérault la lettre qui annonçait le départ. Pons, après avoir ouvert le pli, alla vers le bord de la mer et longuement, avec émotion, fixa l'horizon comme s'il cherchait à y découvrir des voiles étrangères...

Après le débarquement au golfe Jouan, le chasseur Saint-Denis assiste, à son poste d'honneur et de guerre auprès de Napoléon, à toutes les scènes d'histoire qui se déroulent au milieu des acclamations délirantes des paysans et des soldats idolâtres, pendant vingt jours : il connaît les rudes émotions de la première rencontre avec un bataillon français au défilé de Laffray; il voit, à Vizille, Labédoyère se jeter dans les bras de l'Empereur. Il entre avec Napoléon à Grenoble, à Lyon, à Fontainebleau et à Paris le soir du 20 mars.

Il reprend son service aux Tuileries d'abord, à l'Élysée ensuite, pendant les cent jours que dure l'Empire constitutionnel. L'ancienne maison est rétablie dans tout son faste et nombre parmi les défaillants de 1814 multiplient les sollicitations

pour qu'on leur rende leur ancienne livrée. Roustam lui-même ose faire présenter par Marchand une supplique à l'Empereur qui, cette fois, est impitoyable : « — Non, dit-il, c'est un lâche, jette ce papier au feu et qu'on ne m'en parle jamais plus. »

En juin, Ali Saint-Denis rejoint l'armée avec les équipages. Il est constamment auprès du souverain aux batailles de Ligny et de Waterloo, et rentre avec son maître vaincu à l'Élysée. Il accompagne enfin Napoléon à la Malmaison où le service, sous les ordres fébriles du grand maréchal Bertrand et la surveillance du premier valet de chambre Marchand, prépare hâtivement les bagages impériaux pour une destination inconnue.

L'Empereur, qui prévoit et redoute les cruels loisirs d'un exil lointain, désire surtout emporter des livres, beaucoup de livres, toute une bibliothèque de travail.

Le plus grand nombre des ouvrages réunis dans les bibliothèques impériales des Tuileries, de Trianon, de Rambouillet ou de Compiègne, auxquels il faut joindre les volumes choisis et spécialement édités à un seul exemplaire et dans un format réduit, qui composaient les bibliothèques de cam-

pagne [1], provenait des acquisitions personnelles, très importantes, de Napoléon pendant son règne. L'Empereur pensait donc qu'il lui appartenait de puiser largement dans ces bibliothèques pour son usage personnel et, dès 1814, il avait, nous l'avons dit, emporté à l'île d'Elbe une partie des livres de Fontainebleau qui sont actuellement conservés à la mairie de Porto-Ferrajo comme un trésor dont les Elbois ont le bon goût de se montrer très fiers.

Le 25 juin 1815, de la Malmaison, quatre jours avant le départ, il écrivait à son bibliothécaire Barbier : « La grande bibliothèque devra être consignée à une maison américaine qui la fera passer en Amérique par le Havre. »

Il mandait en même temps à Barbier de lui apporter le lendemain à la Malmaison :

1° La liste des 10.000 volumes et des gravures comme celles des voyages de Denon et de la commission d'Égypte, dont l'Empereur avait plusieurs milliers ;

2° Des ouvrages sur l'Amérique ;

1. Lorsqu'il partait pour l'armée ou pour un voyage, un peu long, l'Empereur se faisait adresser les principales nouveautés avec une analyse de chacune d'elles. Il avait aussi l'habitude d'emporter avec lui une bibliothèque de voyage, composée de boîtes à compartiments, dans lesquels se trouvait l'élite des ouvrages d'histoire, de littérature ou de science, imprimés en petits formats. (Méneval.)

3° Un état particulier de tout ce qui a été imprimé sur l'Empereur pendant ses diverses campagnes.

Napoléon ajoutait : « Il faudra compléter la bibliothèque de voyage qui doit se composer de toutes les bibliothèques de campagne et y joindre plusieurs ouvrages sur les États-Unis. » Il demandait en outre « une collection complète du *Moniteur*, la meilleure encyclopédie, les meilleurs dictionnaires ».

Au moment du départ, les circonstances obligèrent l'Empereur à se contenter d'un bagage de volumes beaucoup plus réduit.

La Chambre des représentants, après une lettre du bibliothécaire Barbier au président du gouvernement provisoire, accorda à Napoléon par un vote spécial la bibliothèque de Trianon. C'est donc là [1], et sauf peut-être 30 ou 40 volumes provenant de la Malmaison, que furent choisis les 588 volumes armoriés que nous retrouverons à Sainte-Hélène. C'était peu pour les appétits de l'exil. Et encore s'en fallût-il de rien que l'Empereur ne fût privé de cette pauvre satisfaction, de ces insignifiants reliefs des bibliothèques constituées par lui. Blücher,

1. Antoine Guillois, *Les Bibliothèques particulières de l'Empereur Napoléon*.

en effet, dès qu'il connut le désir exprimé par Napoléon et la décision de la Chambre, se hâta d'envoyer à Trianon un parti de cavaliers pour s'opposer au transfert des livres de Napoléon qu'il tenait sans doute à conserver à Louis XVIII. Ces soldats n'arrivèrent qu'après le départ de la première voiture, mais ils eurent la consolation d'arrêter ce qui devait encore partir. Ainsi s'explique comment, sur les 1.929 volumes que contenait la bibliothèque, 550 seulement purent arriver à la Malmaison, et, de là, suivre les bagages à Rochefort et sur le *Northumberland*.

Ce fut le premier fond de la bibliothèque de l'exil.

* * *

Les mémorialistes de Sainte-Hélène nous ont dit ce que fut « l'ennui » de Longwood où l'existence, restreinte et surveillée, des proscrits est affreusement monotone. Le matin, l'Empereur ne sort guère. L'après-midi, vers les deux heures, il prend assez régulièrement, dans les premiers temps, une leçon d'anglais avec Las Cases ; il se promène ensuite dans le maigre jardin où, parfois, mais très rarement, quelques personnes lui sont présentées.

Après quoi, on fait une petite course en calèche, en grand appareil, le chasseur Ali, vert et or, piquant en tête de l'attelage de six chevaux [1]. Car, naturellement, Saint-Denis avait voulu être de l'exil, et, même, lorsque, à l'île d'Aix, il avait été question de fuir sur des chasse-marée, le brave garçon avait eu la joie de s'entendre désigner, seul avec Marchand de tout le personnel domestique, pour accompagner son Empereur. Mais Napoléon s'était résigné à se livrer aux Anglais et l'on s'ingéniait maintenant, dans l'île de la captivité, à tuer ce maussade et impitoyable ennemi : le temps. Avant le repas du soir, l'Empereur ou dictait, ou

1. Une anecdote, retenue par Las Cases, témoigne de la sollicitude de l'Empereur pour les gens de sa maison, particulièrement pour Ali Saint-Denis. Le 30 janvier 1816 l'Empereur ayant dirigé sa promenade du côté de la Vallée du Silence, on trouva le passage bouché par des broussailles mortes et une espèce de barrière pour arrêter le bétail. Le chasseur Saint-Denis descendit de cheval comme c'était son rôle pour ouvrir la route. Mais, pendant ce temps, sa monture s'enfuit et alla s'embourber dans un marécage. Ali dut prévenir les compagnons de l'Empereur qu'il restait pour délivrer l'animal. Un instant après, Napoléon entendant parler de l'accident du chasseur fut mécontent de ce qu'on n'eût point attendu Saint-Denis et voulut que le grand maréchal et le général Gourgaud retournassent vers lui. L'Empereur mit pied à terre pour les attendre. Bertrand et Gourgaud revinrent en annonçant que sans eux le cheval n'eût jamais pu s'en tirer. Assez longtemps après, l'Empereur remarqua que Saint-Denis n'avait pas encore rejoint l'équipage et ne fut rassuré qu'en arrivant à Longwood où il apprit que son chasseur était rentré par une route différente.

revisait, avec Las Cases au début, les campagnes d'Italie ou d'Égypte écrites à bord du *Northumberland*. Napoléon dictait très vite. Il fallait le suivre presque à la parole. Aussi Las Cases avait-il dû se créer une espèce d'écriture hiéroglyphique, une manière de sténographie à son usage. Il était assez adroit et assez prompt pour recueillir à peu près littéralement toutes les expressions de l'Empereur. Il courait ensuite dicter lui-même ce qu'il avait noté à son fils Emmanuel qui dut bientôt remplacer son père auprès de Napoléon lorsque le mauvais état des yeux de Las Cases lui eut rendu ce service trop difficile.

Un autre copiste bénévole ne tarda pas à s'offrir et à être utilisé, qui, après avoir passé de l'écurie à la chambre, passait de la chambre aux archives... Saint-Denis avait d'abord commencé par mettre au net les feuillets du *Mémorial* que composait Las Cases au jour le jour.

« Toutes les fois, dit Las Cases, que l'Empereur entrait dans ma chambre, il y apercevait le fidèle Ali, dont la complaisance dans ses moments perdus était employée à recopier discrètement ce journal. D'ordinaire, l'Empereur venait alors jeter les yeux sur le travail d'Ali, et, après en avoir parcouru deux ou trois lignes, c'est-à-dire après l'avoir

reconnu, il s'en éloignait ou parlait d'autre chose. » Il n'empêche que Napoléon conserva le souvenir de ces aptitudes d'Ali qui, par la suite, dut s'appliquer à calligraphier les brouillons rapides des dictées de l'Empereur ou, du moins, d'une grande partie d'entre elles, car Marchand, qui mit au net les *Guerres de César*, eut également une grande part dans ce travail de secrétariat qu'il savait même compléter, lorsqu'il fallait tracer des schémas ou des plans, par ses talents de dessinateur.

A force de recopier les mémoires des autres, Ali Saint-Denis fut-il, dès ce moment, atteint par la contagion et imagina-t-il d'écrire, lui aussi, son journal de Sainte-Hélène. Il s'en est défendu plus tard, dans une lettre [1] à Pons de l'Hérault qui cherchait à réunir des souvenirs sur l'île d'Elbe. Par contre, le Dr Poumiès de la Siboutie qui fut longtemps le médecin et l'ami de la famille Saint-Denis, raconte, en ses souvenirs, qu'il eut l'occasion de voir et de feuilleter « les quatre gros cahiers » d'un journal tenu à Longwood par l'ancien mameluk et dont il cite un fragment ingénu [2], le fidèle Ali n'ayant pas encore eu le temps

1. Saint-Denis à Pons de l'Hérault, de Sens, le 7 octobre 1847. *Nouvelle revue rétrospective* 1894-1895.

2. Voici ce fragment : « — Sire, qui dit Montholon, j'ai eu

d'acquérir, par ses efforts personnels et ses lectures appliquées, la modeste instruction qu'il se donna par la suite. Si l'on admettait comme exacte l'affirmation du Dr Poumiès, tellement opposée aux dires de Saint-Denis lui-même, il faudrait croire que l'ancien garde des livres ne voulait pas révéler l'existence d'un manuscrit conservé secrètement pour soi et pour les siens, que sans doute l'Empereur lui avait interdit de publier, et qui aurait été détruit après avoir donné sa substance documentaire précise au texte transformé et définitif des mémoires actuellement détenus par la descendance.

Quoi qu'il en fût, on aimerait assez s'imaginer, au temps de la captivité, le brave garçon, alignant gravement ses notes quotidiennes, très appliqué à son ouvrage, dans la bibliothèque peinte en vert dont les deux fenêtres et la porte s'ouvrent sur le triste jardin et qu'un coffrage en bois appliqué contre le mur tourné vers l'est garantit un peu de l'humidité des murs.

l'occasion de voir beaucoup les Anglais, de vivre au milieu d'eux, et je puis vous dire qu'ils sont bons enfants tout de même. » « — Oui, qui dit l'Empereur, mais leur gouvernement ne vaut pas le diable, et il savait bien ce qu'il faisait en me donnant pour geôlier la plus grande canaille de l'Angleterre. » (*Souvenirs d'un médecin de Paris*.)

Chaque jour, à moins que son service ne l'appelle aux équipages ou dans la chambre de l'Empereur, Saint-Denis s'occupe du classement et du rangement de ses livres, des entrées et des sorties, établit, sans doute sur les indications de Montholon, un catalogue systématique, et, bien que la bibliothèque soit peu considérable, la fonction de bibliothécaire n'est pas une sinécure.

Il faut d'abord servir l'Empereur qui se fait toujours porter à la fois un nombre considérable de volumes. Si l'un de ces ouvrages l'intéresse plus particulièrement, il en couvre les marges de notes. Tout ce qui présente un degré d'utilité est, même après avoir été lu, strictement conservé. L'Empereur entend qu'aucun volume ne s'égare. A la Malmaison, à Fontainebleau, à Trianon, le livre, après l'inscription au catalogue, était frappé d'un timbre portant la mention « Cabinet de l'Empereur ». Ce timbre à Longwood fut remplacé par un cachet barbouillé d'encre, ou par une empreinte de cire où l'on distinguait vaguement les armes impériales. Pour le classement dans les armoires, l'Empereur exige un ordre absolu, méthodique. « Un livre qu'il a vu et lu, dit M. Frédéric Masson[1],

1. *Napoléon chez lui*, 161. — Guillois, *op. cit.*

ne sort plus de sa mémoire ; si le bibliothécaire ne le trouve point du premier coup, Napoléon décrit minutieusement la reliure, indique la couleur des plats et du dos, marque la place où le volume peut avoir été mis et dans quel bureau il doit se trouver. »

Dans la bibliothèque verte, Saint-Denis doit accueillir aussi tous les compagnons de l'Empereur, tout le personnel de la captivité, qui cherchent des lectures. Gourgaud demande des livres d'histoire militaire ; Bertrand choisit des romans pour sa femme ; Montholon surtout rend de fréquentes visites à Saint-Denis. « Je fais le désespoir d'Ali, écrit-il à la comtesse le 11 août 1819 ; il prétend que j'ai plus de cent volumes, que je ne lui rends rien ; cela est vrai, mais je ne l'écoute pas. »

Ces négligences pourtant ne faisaient pas toujours rire le brave garçon qui prenait fort au sérieux sa responsabilité de garde des livres et qui tenait par-dessus tout à éviter les mouvements d'impatience, si redoutés, de l'Empereur.

* * *

A vrai dire, cette bibliothèque de six cents volumes au début, assemblés hâtivement et où

figuraient en très petit nombre les instruments de travail, où ne se trouvait même pas une collection du *Moniteur*, était bien insuffisante pour occuper les loisirs infinis de l'exil.

Aussi, dans la traversée du *Northumberland* de Portsmouth à Sainte-Hélène, Napoléon profita-t-il de la relâche à Madère pour donner une liste d'ouvrages soigneusement dressée et prier le gouvernement anglais de les lui faire parvenir contre remboursement. Mais ces volumes ne devaient arriver à Longwood qu'en juin 1816.

Jusque-là, on se contente de ce que l'on a. On fait, dès les premiers temps, de fiévreuses consommations de tout ce qui est imprimé. Lorsque la fatigue ou le mauvais temps l'empêchent de sortir à cheval, Napoléon, étendu en robe de casimir blanc sur le petit sofa de sa chambre, demande des livres, beaucoup de livres, à Saint-Denis. Jusqu'à l'heure du repas, il prend, jette et reprend encore tous ces ouvrages les uns après les autres et il en discute avec ses habituels visiteurs du matin, Las Cases, O' Méara, Montholon. Il trouve de l'agrément au style et aux anecdotes des lettres de Mme de Sévigné, et, quand il en arrive au procès de Fouquet, il observe malicieusement que l'intérêt de Mme de Sévigné est bien chaud, bien

vif, bien tendre, pour la simple amitié. Il parcourt les *Mémoires* de Villars qui l'amusent. Il lit *Charles XII* et s'inquiète d'avoir des précisions sur sa mort ; Las Cases lui répond tenir de la bouche même de Gustave III que Charles XII a été assassiné par les siens ; l'Empereur ne fait là-dessus aucun commentaire. Il relit *Paul et Virginie*, qui avait charmé sa jeunesse, et dont il aime toujours la fraîche sentimentalité. Les *Études de la nature* le font, par contre, sourire de pitié. Dans les *Révolutions de la république romaine* de l'abbé de Vertot, l'Empereur, qui trouve les harangues trop délayées, s'amuse à rayer les phrases parasites et, par ses annotations et ses ratures, donne au volume un prix inestimable. Rollin, l'auteur de l'*Histoire ancienne*, lui paraît diffus et trop bonhomme. Mais il considère que Crevier, son continuateur, est franchement détestable et il se montre encore moins satisfait des Histoires de France d'alors, trop souvent « pleines de mots et vides de choses ».

Il a des appréciations plus courtoises pour l' « Atlas historique de M. Lesage » (pseudonyme de Las Cases), un ouvrage qu'il utilise parfois quand il travaille. Il lit avec intérêt *Le Père de Famille* de Diderot ; il n'échappe point à l'enchan-

tement de *Don Quichotte* ; il aime *Gil Blas*, mais il estime que le pessimisme du livre peut avoir une mauvaise influence sur les jeunes gens : « Gil Blas, dit-il, voit tout en mal, et la jeunesse croit que le monde est comme cela, ce qui est faux. » Il hausse les épaules en feuilletant le *Charlemagne* de son frère Lucien qu'il juge œuvre médiocre, inutile tout au moins, d'un prince qui « aurait pu employer son activité de meilleure façon pour la gloire de l'Empire ». A la littérature anglaise, il emprunte le *Paradis perdu*, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume et *Clarisse Harlowe*.

A Longwood, on lit encore dans l'après-midi, lorsque les rafales violentes courbent les gommiers, et que de rudes averses battent les petites fenêtres à tabatières de la pauvre maison.

On lit enfin le soir en famille, quand on ne joue pas au reversi, après dîner, dans le salon. Oh ! ces monotones veillées de Sainte-Hélène, sous le maigre éclairage de quelques bougies — car le gouvernement chicane sur la cire et sur la chandelle — dans la pauvre pièce tapissée d'un papier jaune que piquent de lamentables fleurs vertes. Là, cependant, les hommes sont en tenue de cour ou en uniforme. Les comtesses Bertrand et de Montholon font un effort de toilette,

bien difficile à réussir en cet isolement. Et le pire est que l'Empereur ne leur ménage pas les sarcasmes. Un soir, remarquant leurs parures fanées, il leur dit que bientôt elles ressembleraient « à ces vieilles avares qui se pourvoient chez les revendeuses ». Et ces dames de gémir et de réclamer de l'indulgence pour Sainte-Hélène. C'est l'occasion, pour les maris, de rappeler combien l'Empereur était difficile sur le chapitre toilettes aux Tuileries. Il était, disait-on, le fléau, la ruine des ménages. Et Napoléon de rire, sans d'ailleurs vouloir convenir de la réalité de ces exigences.

« Tout cela, disait-il, avait été imaginé par ces dames comme prétexte ou justification auprès de leurs maris. »

Sur cette boutade, il plaisante leur misère commune à Longwood ; il annonce qu'il a commandé à Marchand de lui présenter chaque jour, et jusqu'à complète usure, l'habit de chasse déjà fatigué qu'il porte en ce moment ; puis, brusquement, il demande des livres à Saint-Denis. Car on revient toujours aux livres, l'habituel et le plus efficace soulagement de tous les exils. L'Empereur, dès le début, indique comment seront choisies ces lectures : « Puisque, dit-il, nous n'avons pas assez d'esprit pour faire chacun notre conte ou notre

histoire, nous devons nous condamner du moins à choisir chacun à notre tour notre lecture du soir. » Et il commence par indiquer pour son compte le poème de *La Pitié*, de l'abbé Delille. L'Empereur lisait lui-même tout haut et sans art ; quand il était las il passait le livre à quelqu'un, mais dans ce cas, il s'endormait régulièrement après un quart d'heure d'attention. Comme on savait le goût de Napoléon pour les tragédies, on désignait le plus souvent une œuvre de Racine, de Corneille ou de Voltaire [1], mais surtout de Corneille, lorsque Corneille arriva à Longwood avec quelque retard sur les autres classiques. Les drames que Napoléon appelait « les tragédies des femmes de chambre » n'étaient pas en faveur. Mais on lisait avec plaisir et fréquemment Molière et Beaumarchais. Napoléon faisait parfois demander la Bible, ce qui, le premier jour, provoqua quelque étonnement autour de lui. On prenait et on reprenait les *Mille et une Nuits*. On entamait aussi beaucoup de romans que l'on ne finissait pas. On rejeta *Manon Lescaut* comme « un roman d'antichambre ». Les *Mémoires de*

1. Les œuvres de Voltaire en soixante-dix petits volumes figuraient avec la Bible, Ossian, Homère, Bossuet, dans la bibliothèque de campagne, composée de huit cents volumes et contenue dans six caisses, qui avait accompagné l'Empereur à Waterloo.

Grammont eurent plus de faveur à cause de leur esprit. Mais on jugea que le *Chevalier de Faublas* n'était supportable qu'à vingt ans.

Parfois, ces lectures tenaient en éveil la petite cour jusqu'à onze heures ou minuit. L'Empereur témoignait alors une véritable joie de ce qu'il appelait une conquête sur le temps, l'une de ses moins faciles conquêtes. « Nous n'avons de trop ici, disait-il, que du temps. »

A des intervalles trop éloignés pour ces reclus anxieux de nouvelles d'Europe, les journaux remplaçaient les livres.

On n'a pu obtenir au début d'être abonné régulièrement au *Morning Chronicle*, au *Morning Post*, ni à quelques journaux français. Et l'on n'a pas été autorisé à correspondre avec un libraire de Londres pour avoir directement des publications et des livres. C'est à peine si, d'aventure, on fait passer à Longwood quelques numéros dépareillés du *Times*.

On reçoit, le 21 mai 1816, une publication anglaise reproduisant les pièces officielles trouvées dans le portefeuille qui avait été pris à Waterloo par les Anglais avec la voiture impériale. Puis ces envois se régularisent, deviennent plus suivis et plus complets. Toutes les trois ou quatre semaines,

on reçoit maintenant un gros paquet de journaux d'Europe et vous devez penser avec quelle fièvre ils sont parcourus. On y apprend, dans leurs détails, avec des émotions diverses, toujours vives, qui se traduisent en des conversations animées où l'Empereur formule ces jugements que recueillera l'histoire, les événements et les drames de la politique ; la folle aventure de Murat, essayant lui aussi son retour de l'île d'Elbe et tombant au Pizzo sous les balles de ses anciens sujets ; les exécutions de Ney, de Labédoyère, de Mouton-Duvernet, de Chartran, la condamnation à mort de Bertrand, toute la rançon des Cent-Jours. L'Empereur évite de s'émouvoir. Bien des fois, dans les crises d'ennui et de dégoût, il envie ceux qui sont morts, car son sort dans cette prison rocheuse, où il doit subir les sottes vexations du geôlier, et faire partager cette misère aux fidélités qui l'entourent, lui apparaît pire que tout. Et c'est avec une anxiété frémissante qu'on dépouille les feuilles anglaises où l'on suit le duel entre les whigs et les tories avec cet espoir des condamnés qui attendent leur grâce de quelque bouleversement dans l'État. Ce coup de fouet agitait fort la petite société de Longwood durant quelques jours ; après quoi l'on retombait insensiblement dans le marasme.

A la fin de juin 1816, arrivèrent les livres commandés à Madère. Les indications de l'Empereur n'avaient été que très approximativement suivies; il manquait un bon nombre d'ouvrages récents que Napoléon aurait désiré avoir. Par contre, on trouva, dans cet envoi, d'utiles matériaux de travail, des sources indispensables tels que la collection si impatiemment attendue des *Moniteurs*, bien que la série adressée n'allât point au delà de l'année 1807. Ce jour-là, l'Empereur employa son après-midi à déballer dans le cabinet topographique qui lui servait alors de bibliothèque les caisses de livres apportés par le *Newcastle*. En voyant la collection des *Moniteurs*, il manifesta un plaisir extrême ; il entreprit aussitôt les précieux volumes et ne les quitta plus le reste du jour. Il s'en amusait comme d'un roman et, tandis qu'il parcourait les débats de la Constituante, il voyait poindre, disait-il, les hommes qui, plus tard, devaient jouer un si grand rôle.

Pendant un an, de juin 1816 à juin 1817, Hudson Lowe, qui avait eu du moins la bonne inspiration d'apporter avec lui quelques centaines de livres français, fut le seul fournisseur de la bibliothèque de Longwood, cela encore que le premier de ces ouvrages envoyés à l'Empereur et bien sottement choisi par Lowe ait été justement le livre

de l'abbé de Pradt sur son ambassade de Varsovie, un véritable pamphlet contre Napoléon.

Les officiers de l'entourage du gouverneur montraient plus de tact et savaient, en ces occasions, observer le respect, la déférence dus au vaincu et au captif. Ainsi, Las Cases ayant entendu parler de l'*Histoire secrète du Cabinet de Bonaparte*, par Goldsmith, désira se la procurer. Mais les Anglais refusèrent longtemps de lui communiquer ce livre, objectant que c'était un si abominable libelle qu'ils n'osaient le mettre entre ses mains ; ils en avaient honte eux-mêmes, lui disaient-ils. Il fallut que Las Cases insistât longtemps ; qu'il leur répétât maintes fois qu'à Longwood on était cuirassé contre de pareilles gentillesses ; que celui-là même qui en était l'objet ne faisait qu'en rire, quand le hasard les lui plaçait sous les yeux. Las Cases obtint enfin qu'on lui prêtât ce volume où effectivement étaient accumulées contre l'Empereur les imputations les plus infamantes, viols, empoisonnements, assassinat, inceste, etc.

Le lendemain, l'Empereur ayant interrogé Las Cases sur sa lecture du moment, Las Cases lui répondit que c'était un des plus fameux, un des plus sales libelles publiés contre lui, et il lui cita à l'instant quelques-uns des traits les plus odieux.

Napoléon demanda, en riant, à voir l'ouvrage. En tombant d'horreurs en horreurs, il s'écriait : Jésus ! Jésus !... et se signait ; ou bien il haussait les épaules avec pitié ; mais, le plus souvent, il riait de bon cœur ; quand il en vint aux pages consacrées à ses nombreuses débauches, il se contenta d'observer « que l'auteur avait voulu sans doute faire de lui un héros sous tous les rapports ; qu'il le livrait du reste à ceux qui voulaient le faire impuissant, et que c'était à ces messieurs à s'accorder ensemble ».

Il n'était point rare d'ailleurs que des pamphlets tout aussi misérables prissent place dans cette bibliothèque, dont l'éclectisme était plus le fait du hasard que la conséquence de la volonté du maître, et qui se trouvait par suite fort disparate et maladroitement encyclopédique. Des envois, rares au début, nombreux à la fin de la captivité, étaient venus l'alimenter sans ordre et sans méthode. Telle qu'elle était, la bibliothèque de Longwood répondait pourtant aux besoins de la petite colonie. L'Empereur, en effet, n'était pas seul à s'en servir. Tout le monde y venait puiser. Les inutilités avaient certes afflué dans la chambre aux livres, mais la variété des volumes envoyés à Napoléon présentait ce précieux avantage d'offrir à chacun de ses compa-

gnons une lecture en rapport avec ses goûts et son tempérament.

Car il y avait de tout dans cette bibliothèque de l'exil, de la science et de la littérature, des almanachs, de l'histoire, des journaux, des atlas et des romans insipides.

On y voyait un *Cours de Mathématiques*, de Bezout[1] ; le *Traité de Minéralogie*, en *quatre tomes et quarante atlas*, de Hauy ; un autre *Cours de Mathématiques* par La Croix, à l'usage de l'École Centrale des quatre Nations[2] ; l'*Histoire Naturelle* de Buffon, Daubenton et Lacépède s'alignant de toute la longueur de ses 127 tomes.

La géographie et les voyages étaient également représentés, à Longwood : par une *Géographie universelle* de Busching, en seize volumes, une *Statistique de la France et de ses colonies,* par une *Relation* des voyages de Cook et par une foule d'autres ouvrages enrichis de plans, de planches

1. L'expert qui dressa le catalogue du libraire Bossange lors de la vente aux enchères d'une partie de ces livres à Londres après la mort de l'Empereur n'omet jamais de signaler, à propos d'un volume, les preuves que l'Empereur le tint un instant dans ses mains. « Il y a un mot, dit-il pour le *Cours de Bezout*, écrit de la main de Napoléon dans le tome de la Mécanique. »

2. Le volume relatif à l'algèbre renfermait trois pages couvertes de calculs de Napoléon.

et d'atlas. Les collections de Mémoires et des livres d'Histoire occupaient une large place dans le domaine de Saint-Denis. L'Empereur en faisait d'ordinaire sa lecture préférée ; il en avait d'ailleurs besoin pour ses travaux personnels. Mais quel défaut d'harmonie encore dans ce rayon ! Le département de l'histoire était, comme les autres, plein d'imprévu : les *Mémoires* de Bésenval, voisinent avec un traité de Bernardi *sur les Quatre Concordats de M. de Pradt*, et une *Histoire de la Rébellion*, de Clarendon. Il y avait aussi la *Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les Princes, les Ministres et les généraux français et étrangers*, publiée en 1819[1] ; tout auprès, se classaient une *Histoire des Guerres des Gaules et des Français en Italie*, de Servan et l'interminable Collection universelle des *Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*. Mais, à côté de ces substantiels ouvrages de fond on trouvait beaucoup d'insignifiants rebuts de librairie. Les ouvrages de littérature pure ou d'imagination étaient non

1. « Le volume contenant la campagne d'Italie, nous dit le catalogue de Londres, renferme des corrections et des renvois au manuscrit de ses *Mémoires*. » Et l'expert souligne bien qu'à la page 141 de l'un de ces sept volumes il y a trois lignes de la main de Napoléon.

moins disparates. Napoléon avait sans doute pris soin de n'être dépourvu ni d'un Racine, ni d'un Corneille non plus que d'un Voltaire assez complet ; cette bibliothèque renfermait en outre un peu de Diderot, un Montaigne, d'autres purs écrivains français et étrangers ainsi que quelques traductions des latins et des grecs. Mais, en contraste, et parce que les expéditeurs de bonne volonté ou les fournisseurs indifférents qui, aux frais de l'Empereur, approvisionnaient de livres le cottage de Longwood avaient cru devoir sacrifier au goût du jour, on trouvait des romans qui avaient fait les délices des bourgeois sentimentaux du XVIIIe siècle ou qui entretenaient dans la moyenne société de 1815 — qui pourtant avait reçu le choc de tant de convulsions — le goût des émotions douceâtres et paisibles. *Les Vœux téméraires* et les *Veillées au château* de Mme de Genlis, une bonne douzaine d'ouvrages en quatre tomes de Pigault-Lebrun, ou bien *Maître Étienne, ou les Fermiers et les Châtelains* d'un modeste anonyme, *Charles de Valence*, roman historique de Mlle Louise Dauriat, la *Jeune Ursule, conte moral*, de Lemaire et *Le Jeune aveugle*, transposé de l'anglais par la baronne Isabelle de Montolieu, figuraient dans la liste de ces romans de tout repos.

Au nombre des pourvoyeurs de la bibliothèque de Longwood, deux Anglais au nom illustre, lord et lady Holland, courageux admirateurs du génie malheureux, firent en 1817 un précieux envoi de livres qu'ils renouvelèrent, chaque année, jusqu'à la mort de l'Empereur. D'autres caisses de volumes et de brochures furent expédiées de 1818 à 1821, par le ministère anglais, par William Holmes et par divers anonymes. Une *Histoire des batailles, sièges et combats des Français, de* 1792 *à* 1815, fait, le 14 juillet 1819, son entrée à Longwood. En septembre de la même année, avec Antommarchi et les prêtres, arrivent d'assez nombreux volumes mal choisis et constituant des doubles avec ceux que l'on possédait déjà. En 1820, les livres arrivent de tous côtés, utiles et bien sélectionnés. Napoléon reçoit la *Correspondance de Bernadotte*, l'*Histoire de la Révolution de Saint-Domingue*, la *Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*. Lady Holland envoie deux cents volumes parmi lesquels le *Pape* de Joseph de Maistre, les *Méditations* de Lamartine, les *Documents* publiés par Louis Bonaparte. Depuis déjà quelque temps, les *Remarques critiques* de Marbot sont entre les mains de Napoléon qui les a lus, relus, annotés et leur fera une gloire par deux lignes de son

testament. Et, quand l'Empereur doit cesser tout travail, quand il s'alite, quand il agonise, les envois bénévoles se multiplient. Pour la dernière fois, le 14 mars, Napoléon pendant une accalmie de son mal, ouvre une caisse de volumes que lord Bathurst a fait parvenir à Sainte-Hélène. Napoléon mort, les livres continuent encore d'arriver. Les dernières caisses qui furent reçues à Sainte-Hélène — quinze jours après le décès du destinataire — semblent avoir été expédiées par lady Holland, le 16 mars 1821[1]. Pendant la dernière période de l'exil également, de 1818 à 1821, une abondance relative de journaux avait succédé à la disette presque complète du début, et l'Empereur, à la veille de sa mort, pouvait presque aussi exactement que sir Hudson Lowe être informé de ce qui se passait en Europe[2].

Sans rien négliger de son service auprès de l'Empereur ni de l'ordre de sa bibliothèque, Ali Saint-Denis n'avait pas échappé à la contagion matrimoniale qui sévissait à Longwood. « Ali, Archambault, sont comme des fous, ils frappent à

1. Les ouvrages envoyés par lord et lady Holland portaient sur la couverture ces mots à Napoléon : ***From E. V. Holland by Lord Bathurst's permission.***

2. V. Ph. Gonnard, *Les Origines de la légende napoléonienne*, p. 45.

toutes les portes », écrivait Montholon à la comtesse le 3 août 1819. Peu après d'ailleurs, Saint-Denis, qui avait découvert en Betzy Hall — une jolie fille envoyée à Sainte-Hélène comme gouvernante par la tante de Mme Bertrand, lady Jerningham — l'élue de son rêve de l'exil, put, avec l'autorisation de l'Empereur, se constituer un foyer. La fiancée venue d'Angleterre — que dans la famille Saint-Denis on appela Marie ou Mary — était vraisemblablement une brave et simple fille, que Napoléon voyait sans inconvénient se mêler plus intimement à la vie de la petite colonie. Elle donna à son mari une fillette dont l'Empereur accepta d'être le parrain et qu'il gratifia le jour de son baptême d'une chaîne en or, religieusement conservée par les descendants. C'était une Française de plus à Longwood et le captif se plaisait à la caresser lorsqu'on la promenait sur son chemin.

Mais on approchait de la fin de l'exil. Bientôt Napoléon ne sortit plus. Son mal faisait des progrès rapides et ce fut très promptement l'agonie. La bibliothèque cessa dès lors de donner du souci au garde des livres. Personne ne lisait plus à Longwood. Une date se préparait pour l'histoire où chacun dans une dernière exaltation de dévoue-

ment se prodiguait, priait ou pleurait autour de l'illustre mourant.

Après que son maître eut été conduit à la Vallée du Tombeau, Saint-Denis, avec sa fillette et sa femme, gagnèrent l'Europe sur le mauvais transport *Camel* où tous les exilés avaient pris passage. L'Empereur n'avait pas oublié dans son testament le fidèle mameluk devenu son garde des livres de l'exil. Il lui léguait par différents codicilles une somme totale de 135.000 francs et il le chargeait de garder « quatre cents volumes choisis dans sa bibliothèque parmi ceux ayant servi à son usage » et de « les remettre à son fils quand il aurait seize ans ». Ce prélèvement fait, les exilés, en abandonnant Longwood, emportèrent dans leurs bagages le meilleur de la bibliothèque, surtout les livres de Trianon qui étaient reliés aux armes impériales. La plus grande partie des autres volumes, provenant d'Angleterre et brochés, fut d'abord vendue en bloc à un libraire de Londres, Bossange, qui après avoir fait un choix dispersa le reste aux enchères publiques dans cette même ville[1]. Un cer-

1. L'expert qui procéda à cette vente prit soin, nous l'avons dit, de publier un catalogue, devenu très rare et dont la bibliothèque nationale possède un exemplaire, côté Δ 14229 qui lui vient de la collection Julien.

tain nombre d'autres volumes furent vendus en 1875 par la famille Bertrand à un marchand de la rue du Pont-de-Lodi. Quelques-uns d'entre eux furent recueillis par M. Victor Advielle qui nous en a donné la description. On sait que les objets destinés au roi de Rome par son père n'arrivèrent point à destination. Parmi les volumes laissés en dépôt à Saint-Denis, d'aucuns parvinrent à la famille impériale, d'autres furent légués par leur détenteur à la ville de Sens où Saint-Denis se retira et mourut : notamment un *Atlas des guerres des Gaulois et des Français en Italie*, dressé par Lapré en 1805, un *Atlas classique et universel de Géographie ancienne et moderne*, du même auteur ; une carte de l'île de Sainte-Hélène ; un volume in-folio portant ce titre : *Tableau historique des campagnes d'Italie ;* un volume in-8° des *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815 ;* les *Mémoires* en deux volumes in-8° de Fleury de Chaboulon, pour servir à l'histoire de la vie privée du retour et du règne de Napoléon en 1815 [1].

Au mois d'octobre 1912, les huit volumes reliés des œuvres de Molière qui avaient été emportés

1. Deligand. *Notice sur divers objets ayant appartenu à l'empereur Napoléon Ier et qui font partie du Musée de la ville de Sens.*

par l'Empereur à Sainte-Hélène, ont été généreusement offerts à la bibliothèque du Théâtre-Français par le comte Primoli, arrière-petit-neveu de Napoléon, par l'une des filles de Lucien Bonaparte, et possesseur d'un grand nombre de reliques impériales. M. Jules Claretie nous a donné une description de ce Molière doré sur tranches, à reliure pleine. « L'état dans lequel Napoléon l'a laissé, nous dit-il, prouve que l'Empereur avait grand soin de ses livres. Ce tome V contenant le *Tartufe* qu'il lisait lorsque Las Cases note qu'il s'arrêta fatigué, porte, cependant, des taches d'encre. Il y a une page d'Amphitryon tachée de roux et la tache pourrait bien provenir du tabac que l'Empereur puisait constamment dans la poche de son gilet. » Ce Molière de Sainte-Hélène est marqué du timbre impérial et de l'ex-libris de son dernier possesseur *Ex-libris Joseph-Nap. — Com. Primoli,* avec cette devise : *Vitta Latta. Libro Pace.*

L'ancien bibliothécaire de Longwood demanda, en 1840, à se joindre à la mission qui allait solennellement chercher les cendres de l'Empereur à Sainte-Hélène et il participa à l'apothéose du retour. Après quoi, il rentra dans sa paisible maison de

Sens où l'attendaient sa femme et ses trois filles[1], et où il se plaisait à perfectionner, par des lectures et des exercices, ses connaissances en histoire et en mathématiques. Parfois même, il discutait ses livres, ou bien — à l'exemple peut-être de son « collègue » des bibliothèques impériales, le très érudit Alexandre Barbier, qui nous donna une dissertation sur soixante traductions françaises de l'*Imitation de Jésus-Christ* — il prenait des notes sur les difficultés historiques et religieuses que peut soulever la lecture des Quatre Évangiles. Quelques années après, il s'occupa de la rédaction définitive de ses souvenirs, soit d'après des notes contemporaines de la captivité, soit avec le simple secours de sa mémoire que, cependant, il déclarait fort mauvaise dans sa lettre à Pons de l'Hérault en 1847. Il apparaît d'ailleurs qu'il eut soin de faire contrôler ses propres souvenirs par ceux de ses anciens camarades et il y eut, à ce sujet, entre Marchand, l'ancien premier valet de chambre,

1. Dont une, nous l'avons dit, naquit à Sainte-Hélène. Les trois filles de Saint-Denis se sont mariées. L'aînée et ses enfants sont morts sans postérité. Il en est de même pour la troisième. La seconde est morte laissant un fils marié sans enfants, une fille non mariée et une seconde fille qui a eu une fille unique mariée avec un maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. L'enfant, né de cette union, est l'arrière-petit-fils de Saint-Denis.

et lui, une correspondance caractéristique. Le manuscrit conservé témoigne, d'ailleurs, d'une mémoire visuelle très nette, par exemple pour les scènes évoquées du voyage en Espagne en 1809, et il révèle, en outre, qu'à Sainte-Hélène, notamment dans les rapports avec Montholon, l'humeur d'Ali ne fut pas toujours d'une constante souplesse.

Saint-Denis avait continué, en sa retraite, de bonnes relations avec un ancien valet de chambre des Tuileries, Hubert[1], et quelques-uns de ses

1. Auquel il écrivait (en premier brouillon) cette lettre de condoléances dont il est intéressant de comparer, pour contraste, les termes avec ceux du *Journal* cité par le Dr Poumiès : « Mon cher Hubert, votre billet m'a annoncé une bien triste nouvelle. Au moment où j'en ai lu le contenu, je ne pouvais en croire mes yeux. Pauvre ami ! Vous venez de faire une perte irréparable et qui sera vivement sentie par tous ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur de connaître Mme Hubert, et effectivement elle était si bonne, si excellente, et était douée de tant d'autres belles qualités qu'elle restera comme le plus parfait modèle des vertus sociales dont chacun conservera bien longtemps un doux souvenir. Hélas ! nous devons nous incliner devant la volonté du ciel et accepter les rigueurs qu'il lui plaît d'exercer sur nous autres, pauvres humains. Oh ! combien il vous faut de courage pour supporter la dure épreuve de vous voir maintenant séparé à tout jamais d'une épouse chérie et que vous vous plaisiez à environner de tous les soins que peut suggérer la plus tendre amitié. Je sens tout ce que doit avoir de pénible votre... » Ici, au bas de la première page, Saint-Denis s'est arrêté. Et probablement mal satisfait de sa lettre, il l'a barrée d'un trait de plume pour en écrire une autre, peut-être plus naturelle et allégée de ces formules qui rappellent un peu trop celles des *Manuels du Petit Secrétaire* ou des *Modèles de correspon-*

camarades de Sainte-Hélène, notamment l'ancien chef d'office Pierron dont une lettre à l'ancien mameluk semble bien témoigner que, de par ses fonctions à la bibliothèque de Longwood, Ali faisait figure de petit savant à la table d'office.

On examina au Conseil d'État, le 17 mai 1853, une pétition adressée par Louis-Étienne Saint-Denis pour obtenir la croix de la Légion d'honneur. Le 19 mai, la Chancellerie, consultée, répondit que le grand nombre des demandes ne permettait pas d'accueillir, pour le moment, celle du vieux serviteur impérial. Saint-Denis n'en fut pas moins décoré peu après, le 23 février 1854, en même temps que Pierron, le chef d'office de Sainte-Hélène. La réception d'Ali, devenu citoyen de Sens, eut lieu le 10 juin 1854 à l'hôtel de la sous-préfecture et ce fut le sous-préfet Gustave Lapérouse qui lui donna l'accolade au cours d'une touchante petite fête à laquelle assistèrent quelques vieux soldats de l'Épopée. Moins de deux ans après, le 3 mai 1856, l'ancien mameluk impérial, l'ancien garde des livres

dances dans toutes les circonstances de la vie. — Plus exact serait le témoignage d'un projet de note à la presse, d'un tour moins emphatique, mais instinctif et vif, réponse à un article où l'on aurait, semble-t-il, rappelé, en termes offensants, les anciennes fonctions de Saint-Denis comme valet de chambre de l'Empereur.

de Napoléon, décédait à l'âge de soixante-huit ans. Dans son testament olographe du 6 juillet 1855, il manifestait sa reconnaissance à la ville qui l'avait accueilli et où il avait vécu en bourgeois paisible et considéré la fin de son existence, en léguant au musée de Sens, outre les quelques ouvrages cités plus haut, quelques précieuses reliques : un habit d'uniforme de l'Empereur avec les épaulettes et la plaque de la Légion d'honneur ; une cocarde de l'un des chapeaux légendaires ; un morceau du cercueil dans lequel l'Empereur avait été inhumé à Sainte-Hélène, et un fragment du tronc de l'un des saules qui ombrageaient la tombe — tout un petit trésor du Souvenir.

VI

NOVERRAZ

« L'OURS D'HELVÉTIE »

VI

NOVERRAZ

« L'OURS D'HELVÉTIE »

En 1809, un grand garçon solidement bâti, sympathique d'allure et de visage, vint de Suisse à Paris pour trouver quelque emploi domestique dans l'un des fastueux hôtels de l'aristocratie impériale. Il était né vers 1790, aux Granges-sur-Riex, dans le canton de Vaud, tout près de Lausanne, et se nommait Jean-Abram Noverraz. Son étoile autant que sa bonne mine servirent ses débuts et d'utiles recommandations lui permirent d'entrer dans les services des Tuileries. Il y sut plaire. On l'utilisa comme courrier du cabinet en 1811, et il suivit, avec la Maison, en qualité de valet de pied à 960 francs de gages, les campagnes de 1813 et de 1814. A Fontainebleau, lors de la première abdication, il fut choisi pour remplir à l'île d'Elbe les fonctions de chasseur, ce qui lui donnait le

droit de se coiffer du bicorne à plumes de coq et de porter le couteau à la ceinture. Son service devait être le même que celui de Saint-Denis, le Versaillais transformé en mameluk et rebaptisé du nom, plus égyptien, d'Ali. Noverraz fit le douloureux voyage de Fontainebleau à Fréjus sur le siège de la voiture de l'Empereur. On sait qu'à l'une des étapes de ce calvaire, à Orgon, l'équipage de l'exilé fut entouré par une populace fanatique et hurlante qui voulait à toute force ouvrir les portières et arracher de sa voiture l'Empereur pour lui faire subir le sort auquel, l'année suivante, à Avignon, ne put échapper l'infortuné maréchal Brune. Même, un misérable à figure d'assassin, armé d'un vieux sabre qu'il brandissait furieusement, avait réussi, de l'autre main, à saisir l'anneau d'une portière. Noverraz jugeant que son maître était en péril tira son couteau de chasse et s'apprêtait à en frapper l'énergumène lorsqu'il fut arrêté à temps à la fois par le commandant de la garde urbaine, M. de Montagnat, dont l'énergie et la force musculaire sauvèrent la vie de Napoléon en cette circonstance, et par l'Empereur lui-même qui, retenant son chasseur par la basque de son habit, lui ordonna de rester tranquille.



Longwood New House

La nouvelle maison construite, trop tard, pour l'Empereur

A l'île d'Elbe, soit dans le très humble « palais » des Mulini[1], soit dans la toute rustique villa de San-Martino, Noverraz continua son service avec la même allure et la même dignité qu'aux Tuileries où, quelques mois après, il se retrouva sans surprise. Il partit en campagne avec Napoléon au mois de juin et se tenait auprès de son maître, en même temps que Saint-Denis, à Waterloo.

« L'Empereur, a raconté plus tard Noverraz[2], était tellement sûr du succès que l'idée d'un revers ne l'avait même pas abordé. Quand la défaite fut déclarée, l'Empereur, moi toujours auprès de lui,

1. Où l'on retrouve dans leur état primitif l'office et les cuisines de 1815 tout en longueur, avec leurs fours en terre, le four à pain et la grande cheminée pour les grosses pièces. Quand nous les avons visitées, on nous a même montré le mécanisme d'un vieux tourne-broche, que l'on nous a juré être du temps. Mais, à l'île d'Elbe, autant et plus qu'ailleurs, il faut se méfier de l'authenticité des reliques du séjour impérial. C'est ainsi qu'à San-Martino, on vous présente avec conviction un lit de Napoléon, un bureau de Napoléon, des chaises de la chambre de Napoléon, qui ne sont venus là que beaucoup plus tard, ou qui, du moins, n'ont jamais servi à l'usage personnel de l'Empereur.

2. Noverraz s'est parfois prêté à l'interview (*Magasin pittoresque*, janvier 1840), mais il n'a point laissé de mémoires comme Marchand (non encore édités, mais utilisés en partie par M. Henri Houssaye dans *1815* (la Seconde Abdication) et par M. Frédéric Masson dans *Napoléon à Sainte-Hélène*), comme Santini (quelques brouillons délayés sans mesure et sans contrôle par Joseph Chautard), ou comme Saint-Denis (le manuscrit non publié qui fait l'objet d'une discussion dans notre précédente étude : *Le Bibliothécaire de Sainte-Hélène*).

reprit la route de Paris avec son état-major. Jamais spectacle plus horrible que cette déroute! Nos soldats fuyaient dans un affreux désordre, et comme frappés d'une terreur panique; ils couraient pêle-mêle avec égarement sans que rien fût capable de les arrêter. Je me jetai moi-même au travers du chemin, je leur criai, en montrant l'Empereur, de se rallier autour de lui pour protéger sa retraite; mais ils me regardaient d'un air stupide et fuyaient encore plus vite. Je crois à la trahison comme à mon existence; personne parmi nous n'en doutait. Voici un fait peu connu, qui nous donna fort à réfléchir. En rentrant à Charleroi nous tombâmes au milieu d'un encombrement de chariots jetés au travers des rues et de la route pour embarrasser notre fuite; et, en sortant de la ville, chose encore plus extraordinaire, nous fûmes assaillis par un escadron de cavalerie[1]. »

Bien entendu, on retrouve Noverraz à l'Elysée, à la Malmaison, à Rochefort. Il accompagne son Maître sur le *Bellérophon*. Il le suivra tout natu-

1. Gourgaud ne relate point ce dernier incident. Il dit seulement qu'après avoir traversé la ville et passé la Sambre, l'Empereur s'arrêta quelque temps dans la prairie qui est au débouché du pont à droite pour y rallier quelques cavaliers. Mais ce furent de vains efforts, les hommes que l'on faisait entrer d'un côté s'échappant de l'autre.

rellement jusqu'à Longwood où il sera de ceux qui, en 1821, entoureront l'agonie impériale.

Tandis qu'il s'installait à Sainte-Hélène avec Napoléon et son infortune, ce très humble ne se doutait point qu'il était le sujet d'une vive alerte au ministère de la police et que, à cause de lui, une perquisition allait troubler la quiétude d'un paisible officier de santé de Versailles. Un rapport de police avait, en effet, communiqué à la préfecture la dénonciation suivante : il y avait à Versailles, en service chez M. Judelle, médecin, logeant rue de Provence (lequel était un enragé bonapartiste, bien que sa femme fût royaliste) une fille nommée Marie Pasdeloup, amie de Noverraz, valet de chambre de Buonaparte. Le dénonciateur prétendait que cette fille avait depuis peu reçu une lettre de son amoureux, datée de Gibraltar, et qu'elle s'en était vantée dans une maison de Versailles. Cette lettre ne lui était point parvenue par la poste, mais bien par une main tierce. Et cette fille disait partout que Noverraz lui annonçait le retour de Buonaparte au printemps prochain.

Il est curieux de constater combien ce rien, un billet d'un aussi modeste serviteur de l'exilé, par-

lant en manière de boutade ou de consolation à une fille de chambre d'un retour possible de Napoléon, causa de trouble et d'inquiétude dans les sphères policières, voire gouvernementales.

« On espère, écrit au ministre de la police le secrétaire général de la préfecture, M. de Brivazac, pouvoir me remettre la lettre autographe. Toute ridicule que soit une pareille nouvelle il n'en est pas moins dangereux de la laisser circuler; comment ce médecin Judelle n'empêche-t-il pas sa servante de colporter d'aussi grossières sottises qui n'en font pas moins un grand mal ! [1] »

Donc, le 22 janvier 1816, à quatre heures de relevée, conformément aux ordres que la police générale avait adressés au préfet de Seine-et-Oise, le sieur Pierre-Toussaint Locart, commissaire de police de Versailles, arrondissement de l'Est, se transporta chez M. Judelle, médecin, rue de Provence, n° 7. Il trouva le médecin et sa femme assez émus de la visite, et, avec l'importance qui convenait à un homme chargé d'une mission d'où dépendaient peut-être les destinées du régime, leur demanda de faire comparaître leur domestique. Marie Pasdeloup fut appelée et voici l'interrogatoire :

1. *Arch. nat.* F^7 6986.

— Vos nom, prénoms, âge, demeure, profession et lieu de naissance ?

— Je me nomme Marie Pasdeloup, âgée de trente ans, demeurant depuis treize ans environ chez M. Judelle, comme domestique ; native de Louvilet, près Dreux (Eure-et-Loir).

— Connaissez-vous quelqu'un qui ait servi Bonaparte ?

— Je ne connais que Noverraz qui a été élève cocher aux Écuries, et ensuite valet de pied chez le Grand Écuyer ; actuellement je le crois second valet de chambre de Bonaparte.

— Où est-il présentement ?

— Je ne puis vous le dire, je désirerais le savoir, m'ayant toujours donné des marques d'amitié.

— Avez-vous reçu des lettres de lui ?

— J'en ai reçu six dans le courant de 1812-1815. La dernière est du 8 mai 1815.

— Avez-vous reçu une lettre depuis peu datée de Gibraltar ?

— Non, Monsieur. Venez dans ma chambre, et je vais vous montrer celles que j'ai ; je vous invite même à prendre la dernière, n'y mettant aucune importance ; j'ignore qui a pu me desservir, je ne sais ni lire, ni écrire, je suis obligée de faire lire mes lettres et on a mal interprété ce qui était de-

dans ; je ne parle point du gouvernement à qui que ce soit.

— Qui vous a remis cette dernière lettre ?

— C'est le portier de l'Élysée-Bourbon dont je ne sais point le nom.

Et Marie de présenter au commissaire un billet daté du 8 mai 1815 fort peu compromettant où, dans une rhétorique d'office, et avec une orthographe personnelle, Noverraz, qui ne prévoyait point Waterloo, annonçait à la servante du médecin sa prochaine amicale visite. Dans cette même lettre où se manifeste ce dévouement enthousiaste et absolu qui ne devait jamais se démentir pour le Maître [1], il disait aussi : « Je suis très sensible de l'interoit que vous prenez à mon égard, mais je

1. Paris, ce 8 may 1815.

Mademoiselle,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous me faitte des reproches de ma négligence, aux quel je ne peut m'escuser par au cunmottif vut que rien ne ma empéché d'écrire, jesperre qu'ne personne aussi bonne et aussi aimable que vous aite mettra en oubli ma fautte — inssi que Melle Adélaïde, Melle je suis très sensible de l'intéroit que vous prenez à mon égard mais je puis vous a suré que ni moi ni mes camarades nous avons ut le plus petitte desagrément de nôtre Maitre. Tout contraire, il nous acable de bien fait, je vous prie de ne pas faire attention aux bavardages des roïalistes ce ne sont que des libels qui ny a rien de si faut. tranquilisé vous les choses vont on ne peut mieux pour mon Maître.

Melle, jesperre que dans quelque jours, j'orai le plaisir de

puis vous a suré que ni moi, ni mes camarade nous avont ut le plus petitte désagrément de nôtre Maitre. Tout contraire, il nous acable de bien fait, je vous prie de ne pas faire attention aux bavardage des roialistes ce ne sont que des libels qui ny a rien de si faut. Tranquilisé vous les choses vont on ne peut pas mieux pour mon Maître. »

Le commissaire faute de mieux emporta l'épître et la transmit à la direction de la police. Le résultat n'en fut autre sans doute que de faire surveiller pendant quelque temps la correspondance amoureuse de la demoiselle Pasdeloup et, probablement aussi, les lettres du médecin Judelle ; mais il est vraisemblable que la simple fille ne reçut plus jamais des nouvelles du chasseur impérial et qu'elle cessa tout à fait, au bout de peu de mois, de préoccuper la police de M. le comte Decazes.

vous voir car je me disposse d'aller faire un petit voyage à Versailles.

Comme je présume que ce sera Melle Adelaïde qui fera lecture de ma lettre je mettrai isi un petit mot pour lui témoygner mes amitiés je vous dirai que sa mafait de la paine lorsque j'ai apprit que vous étiez separé de votre bien aimé, je vous engage à ne pas prendre de chagrin car la chose est fasile à réparé.

En atendant que j'aie le plaisir de vous voir je vous embrase du plus profond de mon cœur Melle Marie insi que Melle Adelaïde et je suis pour la vie votre devoué ami

Noverraz.

Cependant, à Sainte-Hélène, après avoir pendant deux mois campé aux Briars, le captif organisait sa vie d'exil dans les tristes bâtiments de Longwood aménagés à la hâte. Les serviteurs logent dans d'étroites mansardes ménagées au-dessus du rez-de-chaussée, sous la pente même du toit, éclairées par des châssis à tabatière et auxquelles on accède par une espèce d'échelle de vaisseau fort rapide. Lorsque, en 1858, le gouvernement de Napoléon III entreprit de faire rétablir dans son état primitif la maison de Longwood, il fut possible, en consultant les entailles pratiquées dans ces réduits, les traces de clous et les restes de papier collé sur le bois que présentaient encore les chevrons et les autres pièces de la charpente, de reconstituer l'ancienne distribution et de rendre là comme ailleurs « à chaque chose sa place primitive [1] ».

Marchand est un peu moins mal loti que les autres serviteurs dont plusieurs par la suite, les ménages notamment, seront plus commodément installés au rez-de-chaussée dans les constructions ajoutées aux premiers bâtiments. Un jour, lors de l'installation du début, Napoléon a la fantaisie d'aller visiter le logis de son premier valet de

1. Masselin : *Sainte-Hélène*. 95-96.

chambre : « On prétend, dit-il en riant à Las Cases, que Marchand est installé comme une petite maîtresse. » Et l'Empereur grimpe l'échelle, passe devant les mansardes ouvre les portes brusquement. Il entre chez Marchand. La chambre est petite, mais presque agréable. Marchand, peintre ingénu, y a collé du papier qu'il a lui-même enluminé. Mais son lit n'est point garni, car le premier valet de chambre ne couche pas si loin de la porte de son maître. Il y a là des armoires contenant le linge et les habits de l'Empereur, le tout peu considérable, encore que l'on y trouve un habit du Premier Consul en velours cerise brodé soie et or et le glorieux manteau de Marengo.

Marchand s'est plu à parer sa mansarde, afin d'y vivre moins tristement sa vie d'exil dont il ne peut prévoir le terme. Mais que nous sommes loin de la grasse et confortable existence des premiers valets de chambre des Tuileries où Constant, et Marchand lui-même pendant les Cent-Jours, outre 8.000 francs de gages et 1.500 francs pour l'habillement, disposent d'un appartement de sept pièces, d'une table de quatre couverts, d'une voiture attelée, sans compter les indemnités de campagne et de voyage, les cadeaux de janvier, les gratifications incessantes du maître.

A Longwood, Marchand, assisté de Saint-Denis ou de Noverraz, continue de présider au service de la chambre.

Ici, comme d'ailleurs aux Tuileries, Napoléon, du moins tant que la maladie ne l'a pas abattu, demeure le soldat qui à l'aube quitte son lit de camp, gaillardement, sans flânerie.

Marchand remonte les châssis des deux petites fenêtres à tabatière. Un peu de jour filtre par les rideaux blancs sur les murs tapissés d'un nankin brun à bordure verte[1], sur la petite cheminée de bois peinte en blanc sur laquelle est un buste en marbre du roi de Rome. Au-dessus s'éclaire le visage jeune et inexpressif de Marie-Louise et quatre ou cinq portraits de son fils dont l'un brodé par la mère. Un peu plus à droite, dans la pénombre, sourit discrètement une gracieuse miniature de Joséphine. A gauche, les yeux mieux exercés distinguent le réveille-matin du Grand Frédéric que Napoléon a pris à Potsdam. Et il y a encore, fixée au nankin par une tresse de cheveux de Marie-Louise, la montre dont se servait l'Empereur quand il était Consul. Un mauvais tapis qui

1. Qui, dans les derniers temps de la captivité sera remplacé par une agréable mousseline rayée d'un nettoyage plus facile.

avait autrefois servi à la salle à manger d'un lieutenant d'artillerie de Sainte-Hélène couvre le plancher ; une commode se loge entre les deux croisées ; à droite, contre le mur, est placé le petit lit de camp en fer de Marengo et d'Austerlitz. Marchand tire les rideaux de soie verte. Vite éveillé, Napoléon se dresse coiffé d'un madras rouge bariolé. Il prend aussitôt son bain après lequel il se fait donner de rudes frictions à l'eau de Cologne ou à l'eau de lavande. « Allons, fort comme sur un âne ! » commande-t-il au solide Noverraz qu'il gratifie ensuite, en plaisantant, d'une bonne tape sur les oreilles. Il plonge sa tête dans le lavabo d'argent de quinze pouces de diamètre qu'il emporta de l'Élysée. Puis il se rase à côté de la cheminée, dans l'embrasure de la fenêtre qui donne sur le camp de Deadwood. Marchand lui présente le savon et le rasoir ; devant lui, un second valet de chambre, Saint-Denis ou Noverraz, tient une glace du nécessaire. Napoléon, pendant ces diverses opérations, bavarde facilement quand il est de bonne humeur. Il s'amuse à se faire conter les histoires de la ville, même les querelles de l'office, et sa chambre, pendant l'heure de la toilette, devient une étrange potinière. C'est l'instant que l'on choisit pour obtenir défini-

tivement du maître une grâce que déjà l'on aura fait solliciter par Bertrand ou par Montholon, par exemple l'autorisation d'épouser quelque fille de chambre de qui, dans cet isolement, et sous l'action irritante de ce climat, l'on est devenu follement amoureux. Les choses ne vont point toujours toutes seules. L'Empereur rit, plaisante, se fâche. Deux fois, il se laisse attendrir et donne le consentement attendu, tandis qu'on achève de l'habiller.

Les mémorialistes de Sainte-Hélène nous ont dit comment, en arrivant à Longwood, l'Empereur avait substitué à son petit uniforme vert de la garde un habit de chasse, également vert, dont on avait ôté les galons. Il lui allait assez mal, note Las Cases, et celui qu'il avait en 1816 commençait à être fort usé. Mais Napoléon n'aimait point à modifier la tenue qu'il avait une fois adoptée à Longwood et il ne consentait pas facilement à changer ses vêtements coutumiers même lorsqu'ils étaient fatigués par l'usage pour des vêtements neufs. Marchand devait s'ingénier à tenir en état, autant que possible, l'habit de chasse qui était constamment en service. Au mois de mai 1821, après la mort du captif et avant le départ pour l'Europe de la petite colonie française, un Anglais qui venait

d'assister aux funérailles obtint de visiter l'appartement de l'Empereur à Longwood, et Marchand, qui conduisait le curieux, poussa la bonne grâce jusqu'à lui montrer la garde-robe impériale : « C'était, a noté le visiteur[1], le plus mauvais assortiment que j'aie jamais vu ; elle était composée de vieux habits, chapeaux et pantalons qu'un midschipman aurait à peine consenti à porter à bord ; mais Marchand me dit qu'il était presque impossible de lui faire mettre un vêtement nouveau et qu'après l'avoir porté une heure il l'ôtait et reprenait toujours l'ancien. » Des bottes, quand l'Empereur avait l'intention de monter à cheval et des pantalons à pied de grosse serge ou des culottes de nankin brun avec bas de soie quand la fatigue ou le mauvais temps l'obligeaient à rester au logis, une étroite cravate noire et un gilet blanc complétaient le costume avec le légendaire chapeau à trois cornes dont plusieurs exemplaires lui furent volés dans l'île. Combien de fois d'ailleurs les compagnons ou serviteurs de l'exilé furent persécutés par les plus éminents visiteurs de Sainte-Hélène, des Anglais surtout, pour obtenir un bouton de

1. Lettre écrite de la rade de Sainte-Hélène, le 7 mai, à bord du vaisseau *Le Vigo ;* publiée par le *Journal du Commerce*, le 15 juillet 1821.

l'habit du grand homme, un fragment d'épaulette ou toute autre relique.

Le service de Noverraz changeait dans l'après-midi quand l'Empereur accueillait des visites. Après le départ de Santini pour l'Europe, lors des réductions imposées par Hudson Lowe dans le personnel de Longwood, Noverraz eut à remplir les fonctions d'huissier de cabinet. Il prenait sa faction à la porte de la pièce où Napoléon recevait, tandis que, dans l'antichambre qui précédait, un aide de camp, Gourgaud ou Montholon, botté à l'écuyère et l'épée au côté, recevait et entretenait les visiteurs de marque.

Tous les voyageurs qui, venant du Cap, lors de l'escale de Sainte-Hélène, eurent la faveur d'être reçus par Napoléon, ont conservé le souvenir du géant galonné qui défendait sa porte, l'huissier correct et de si belle mine en son habit vert brodé d'or au collet, avec parements et baguettes, son gilet de casimir blanc, ses culottes de soie noire, ses bas de soie blancs, et ses souliers aux boucles étincelantes.

Par exemple, il n'aurait pas fallu que l'on tentât d'approcher Napoléon sans qu'une autorisation eût été accordée après une demande régulière d'audience au grand maréchal Bertrand. Celui que

l'Empereur nommait en riant son « ours d'Helvétie » n'était point d'humeur égale pour tous les visiteurs, et il menait un peu rudement ceux qu'il pensait devoir déplaire à son maître. Tous les anecdotiers de Longwood ont rapporté comment le contre-amiral Cockburn, accompagnant Hudson Lowe, lors de la première visite du gouverneur au captif, se vit refuser — sans égards et sans douceur — l'entrée par Noverraz qui n'avait pas entendu appeler le nom de l'amiral. Lorsque, peu après, on osa entretenir Napoléon de cet incident, le captif qui n'y était pour rien s'en amusa fort. Il en rit aux éclats, se frotta les mains et manifesta « la joie d'un écolier qui vient d'attraper son régent ». D'ailleurs, il envoya un de ses officiers faire des excuses à l'amiral.

« Il ne faudrait pas jouer avec ce bon Suisse, observait Napoléon à ce propos. Si j'avais le malheur de dire qu'il faut se défaire du gouverneur, il serait homme à le tuer à mes yeux. » Et c'était vrai.

Napoléon disait encore une autre fois, en parlant du règne de la force :

« Où en serions-nous, nous autres tous ici, si l'on en était encore au bon temps où la force du bras était le véritable sceptre ? Voilà Noverraz qui nous sert. Il serait notre roi à tous. »

Le bon géant, à l'encontre de la plupart des membres de la petite colonie de Longwood, prend assez bien son parti de l'exil. L'Empereur, qui a un faible pour son ours d'Helvétie, n'a fait aucune difficulté pour favoriser ses honnêtes amours, lorsque, comme à tous les autres de l'office, de l'antichambre et des écuries, le goût du mariage est venu à Noverraz. Le gaillard s'était mis au mieux avec une femme de chambre de Mme de Montholon, Joséphine, que ses sentiments retinrent à Sainte-Hélène après le départ de la comtesse. Il obtint l'autorisation de l'épouser en juillet 1819 : « Le mariage de Joséphine, écrivait Montholon à sa femme, a été célébré avant-hier dimanche dans ton parloir. Ce soir grand festin où l'union la plus parfaite a régné parmi tous les partis ; — les trois belles, la mariée, Esther [1], Mlle Oile, paraissent les trois inséparables. On a bu aux unions réciproques. Aujourd'hui, tous ces ennemis de quelques jours avant sont, à les entendre, des amis éternels. Tant mieux, tant mieux si cela dure ; mais l'ennui, le malheur, sont de terribles moteurs de discorde [2]. »

Noverraz et Joséphine avaient à eux deux

1. L'amie de Marchand.

2. 14 juillet 1819.

vingt mille francs d'économies, qui, d'après leur contrat, devaient appartenir au survivant s'il n'y avait pas d'enfant. L'Empereur prit Joséphine comme lingère, et lui conserva les gages que Mme de Montholon lui donnait. Mais la jeune femme, qui était une couturière habile, se faisait d'autres ressources : « Joséphine, écrit malicieusement Montholon à sa femme le 25 juillet, Joséphine a vendu pour 1.300 à 1.500 francs toutes les robes que tu lui as données ; elle les refait et ajuste pour Mme Bertrand ; aussi est-elle fort à la mode à Longwood. » Et, dans une autre lettre qui prouve que Joséphine partageait son service entre la lingerie de l'Empereur et celle de Montholon[1] : « Elle (Joséphine) vient régulièrement veiller à mon linge, et donne tous les jours son coup d'œil chez moi. Si tu revenais, tu trouverais chaque chose à la place où tu l'as laissée, même un pied de bonnet sur la fenêtre, et un soulier bleu sur la table. »

Noverraz et Joséphine se disaient les gens les plus heureux du monde[2] et s'accommodaient parfaitement désormais de la vie de Sainte-Hélène. C'était en somme un ménage de très braves gens. La petite histoire n'a point retenu le souvenir de leurs

1. 11 août 1819.

2. Montholon à la comtesse, 3 août 1819.

menues difficultés, s'ils en eurent, avec les autres domestiques de Longwood, pendant les deux dernières années de leur exil.

En 1821, tandis que l'Empereur se mourait, la robuste constitution de Noverraz commença de se débiliter sous l'action déprimante du climat. Cependant, de son bras vigoureux toujours, il continue de soulever son maître qu'il faut presque porter, lorsqu'il tente quelques pas où qu'il veut aller de son lit à son fauteuil. Mais bientôt Noverraz doit s'aliter lui-même. Le 20 avril, quinze jours avant la mort de Napoléon, Montholon écrit à la comtesse : « Mes journées et mes nuits se passent comme celles d'un garde-malade ; je n'en suis pas fatigué. Je me couche à cinq heures du matin. Marchand mène la même vie. Noverraz est toujours malade assez sérieusement du foie. Il est au mercure et aux frictions pour toute nourriture. On lui a mis hier le troisième vésicatoire sur le foie ou le ventre depuis quinze jours[1]. » Le 3 mai, Noverraz toujours accablé par son mal, se lève hagard. Il « sent » la mort prochaine du Maître. On le voit se traîner, livide, défaillant, dans la chambre de l'Empereur qui lui dit :

1. Montholon à la comtesse. 20 avril 1821.

— Tu es bien changé, mon garçon. Te voilà mieux ?

— Oui, Sire.

— Je suis bien aise de te savoir hors de danger. Ne te fatigue pas à rester sur tes jambes, va te reposer.

Noverraz, avec de grands efforts, gagne la pièce voisine où il s'abat. Ce qui, au lendemain de la mort de Napoléon, n'empêche point le pauvre géant, qu'épuise la dysenterie, de rassembler ses dernières forces pour aider à la suprême toilette de son Empereur.

Enfin, ce sont les funérailles se déroulant avec lenteur sur la route qui conduit à cette Vallée de la Source qui va devenir, pour l'Histoire, la Vallée du Tombeau. Dans le groupe noir des serviteurs Noverraz suit le cercueil, à côté de Saint-Denis, immédiatement derrière Marchand. Et, dès lors, on ne songe plus qu'à quitter l'île le plus vite possible. On enfouit dans les caisses les beaux habits de livrée verts, brodés d'agent ou d'or, qui ne serviront plus. Montholon apprend aux serviteurs que leur maître ne les a pas oubliés. Noverraz, pour sa part, est inscrit sur le testament pour un legs de 100.000 francs et pour une somme de 35.000 francs sur les différents codicilles, soit

135.000 francs dont on ne lui versera en France et après bien des difficultés que 94.721 francs en 1826 [1].

Mais, tout de suite, les inventaires décachetés, il lui a été permis d'emballer dans ses bagages personnels les objets que l'Empereur lui a donné mission de remettre au roi de Rome à l'époque de sa majorité, c'est-à-dire les trois selles, les brides et les éperons qui ont servi à Napoléon à Sainte-Hèlène et ses fusils de chasse. L'Empereur avait chargé chacun de ses serviteurs d'une semblable commission afin de leur donner accès auprès de son fils et de les faire reconnaître par lui, sollicitude touchante que les précautions autrichiennes devaient rendre inutile. Avec sa femme et les membres de la colonie, Noverraz s'embarqua le 30 mai 1821 sur le transport *Camel*. Il revint en Suisse, et, par la suite, refusa les offres qui lui furent faites d'entrer dans des maisons de princes étrangers. Il remercia

1. Noverraz ne toucha pas le reliquat de son legs, car il mourut le 12 janvier 1849. Or, la liquidation définitive de la succession impériale n'eut lieu qu'en 1855. L' « Ours d'Helvétie étant mort sans veuve, ni enfants, la somme qui devait lui revenir (une trentaine de mille francs comme pour Saint-Denis et Pierron) n'échut à aucun des siens, la commission chargée de la répartition des legs ayant dû écarter les ascendants et les collatéraux des légataires (Cf. *Le Moniteur universel* du 6 mai 1855).

disant qu'après avoir été l'un des hommes de confiance de l'Empereur il ne devait plus jamais servir.

* * *

Au début de l'année 1840, des journalistes parisiens qui passaient en Suisse eurent la curiosité d'aller visiter le chasseur de Napoléon. Noverraz habitait alors près de Lausanne une petite maison de campagne payée avec l'argent de l'Empereur et qu'il avait appelée « la Violette[1] ». « Nous trouvâmes, nota l'un des voyageurs, un homme grand, de bonne tournure et qui nous parut pousser jusqu'à la recherche la propreté helvétique. Il possédait deux pistolets dépareillés portés par Napoléon dans plusieurs batailles, des boucles de ses cheveux coupées à différentes époques et de sa barbe rasée après sa mort ; il avait aussi en dépôt un fusil de chasse de l'Empereur et les harnais de son cheval, deux objets qu'il était chargé de remettre

1. Le peuple vaudois désignait aussi l'Empereur sous le nom de « Qui tu sais ». — Après la mort de Noverraz en 1849, *la Violette*, devint propriété de sa sœur Jeanne-Suzanne qui avait un fils, Samuel-Joseph Noverraz, lequel a laissé cinq enfants (trois filles et deux fils) tous encore vivants, dont quatre habitent Lausanne et dont le cinquième réside à Avenches. (Lettre du Syndic de Lausanne, du 11 avril 1911.)

à son fils à l'époque de sa majorité. » La conversation se prolongea cordialement. Le vieux serviteur était ravi d'avoir l'occasion de parler de son idole qu'il défendait même contre la caricature.

« Il n'était point devenu aussi gros qu'on l'a dit et qu'on l'a représenté en caricature, et non tel qu'il était ; son teint seulement était fort altéré par la maladie, mais sa taille n'était pas sensiblement changée. »

Il ajoutait :

« On a singulièrement exagéré son irascibilité, sa violence ; c'était un véritable père de famille pour ceux qui vivaient autour de lui, et il nous disait souvent qu'il ne pourrait plus vivre si l'on nous arrachait à lui ; quand il était irrité contre quelqu'un, il le lui témoignait par une froideur silencieuse. Ceux qui croyaient entrer dans ses bonnes grâces par des flatteries étaient d'ordinaire fort mal venus. »

Noverraz ne pouvait pardonner aux comtesses Bertrand et de Montholon de ne s'être point accoutumées à la vie de Sainte-Hélène :

« Mme Bertrand qui n'avait suivi son mari qu'avec une extrême répugnance, le harcelait de plaintes ; elle alla jusqu'à reprocher un jour à

l'Empereur d'être la cause de son expatriation, et M. de Montholon lui-même ne résistait pas toujours à l'influence de sa femme. »

Il disait des *Mémoires* d'Antommarchi, que l'on n'avait pas encore sérieusement discutés.

« Les *Mémoires* du docteur sont absurdes. Il prétend avoir eu une grande influence sur l'esprit de l'Empereur ; il n'en avait aucune. L'Empereur ne pouvait pas le souffrir. Il n'en a fait aucune mention dans son testament, tandis qu'il nous a laissé à tous des legs plus ou moins considérables. Le général Bertrand, exécuteur testamentaire de l'Empereur, a prélevé sur tous les legs de quoi faire pareille somme au Docteur. Comme il a fait cela de son plein gré et sans nous consulter, nous nous en sommes plaints, et nous aurions eu le droit de nous y opposer juridiquement. »

Quant à l'ancien gouverneur de Sainte-Hélène, Hudson Lowe, il demeurait naturellement la bête noire de Noverraz. Il lui suffisait de se rappeler que « la haine de l'Empereur pour lui passait toute expression ». Et c'est avec une intime satisfaction qu'il avait appris, d'après des bruits alors très répandus, qu'un secrétaire de l'ambassade française à Constantinople avait longtemps cherché

l'ancien gouverneur de passage dans cette ville avec l'intention de lui brûler la cervelle. Noverraz concluait : « Ah ! Monsieur, il faut avoir approché l'Empereur comme je l'ai fait, l'avoir vu dans tous les détails de la vie comme je l'ai vu, pour savoir ce qu'il y avait de bonté dans son cœur ; j'en appelle sans crainte d'être démenti à tous ceux qui ont eu accès auprès de lui. Il n'a jamais fait de la peine volontairement à qui que ce soit ; et quand il lui arrivait d'affliger quelqu'un, il en était plus fâché que la personne même ; on le voyait à son malaise, et dans ce cas-là nous savions tous que sa brusquerie n'était que de l'embarras. Si j'osais appliquer à un si grand homme une expression familière, je vous dirais qu'il était tout à fait bon enfant ; aussi l'avons-nous tous profondément regretté. Quant à moi personnellement, j'ai gardé de lui un souvenir aussi tendre que respectueux. Il me traitait avec tant de bonté !... Quoique mon retour en Europe m'ait ramené dans mon pays, au milieu des commodités de la vie, ma pensée est toujours à Sainte-Hélène et la figure de l'Empereur m'est présente à tous les instants de mon existence. Je lui fus dévoué de corps et d'âme pendant sa vie et j'ai voué à sa mémoire un culte religieux. »

Ce culte, cette adoration ne se démentirent point un instant jusqu'à la mort du fidèle serviteur. A Noverraz, d'ailleurs, était réservée la joie pieuse de prendre part au retentissant pèlerinage de Sainte-Hélène, au triomphal retour des Cendres. Lorsque, à Lausanne, parvint cette nouvelle que le gouvernement de Louis-Philippe avait, au nom de la France, demandé officiellement au gouvernement britannique de lui rendre le corps de l'Empereur, Noverraz, en proie à une grande émotion, n'hésita pas à demander un passeport pour Paris. Il n'aurait pu admettre que lui, le bon « ours d'Helvétie » qui avait si fidèlement et parfois si rudement défendu la porte de son maître prisonnier contre les importunités des curieux cosmopolites, les exigences outrageantes des geôliers, lui qui, sanglotant et abattu par le mal de l'île, avait fait la dernière toilette du grand mort, n'eût point repris sa place et ses fonctions aux portes du tombeau comme s'il lui était dû d'annoncer encore une fois : « L'Empereur ! » lorsque l'illustre cercueil serait rendu à la lumière.

Le journal bonapartiste *Le Commerce* annonce, dans son numéro du 31 mai, que, le 22 de ce mois, « M. Noverraz, ancien valet de chambre de l'Empereur Napoléon, est parti de Lausanne pour Paris

pour demander un passage sur les bâtiments de la mission de Sainte-Hélène ». Le désir exprimé par Noverraz était trop légitime pour qu'on ne s'empressât point d'y faire droit. En même temps que le premier valet de chambre Marchand, devenu un personnage, en même temps que ses camarades Saint-Denis, Pierron et Archambault, Noverraz fut admis à se joindre à la mission et prit passage sur le brick *La Favorite* qui accompagnait *La Belle-Poule* à Sainte-Hélène.

Le soir du 9 octobre 1840, à la brune, un officier de la marine française, l'enseigne de vaisseau Pujol, appartenant à l'état-major du brick l'*Oreste* qui mouillait à Jamestown au moment de la translation des Cendres, descendait rêveusement le petit chemin en pente qui conduisait de la route à la Vallée du Tombeau :

« Je n'en étais plus qu'à une centaine de pas, a-t-il écrit, quand je vis venir au-devant de moi un homme de quarante à cinquante ans, grand, brun, en habit de deuil, moins remarquable par l'aristocratie de sa tournure que par l'expression vraie et sans prétention de ses manières ; sa figure était un type de franchise et de bonté, il m'avoua avec bonhomie que tout plein encore des impressions qu'il venait de recevoir, il ne pouvait répri-

mer l'envie d'en parler au premier passant. C'était l'un des anciens serviteurs de l'Empereur; en cette qualité il avait obtenu de faire la traversée de Sainte-Hélène pour assister à la cérémonie de l'exhumation ; après dix-neuf ans d'absence, il venait de revoir la place où, les larmes aux yeux, il avait dit adieu à Napoléon.

« Il tenait sous son bras un morceau de bois sec de deux pieds de longueur sur six pouces de diamètre, portant une cavité naturelle, qu'il me montra avec orgueil ; c'était un morceau d'un vieux saule mort avec l'Empereur à quelques pieds de la tombe, et qu'il avait su dérober à la vigilance du gardien.

« Le brave Noverraz (car ce pèlerin du crépuscule n'était autre que lui) avait l'intention de conserver ce bois, sans le faire travailler ; la cavité devait être une tabatière ouverte aux amis de l'Empereur seulement ; il s'étendit bientôt avec bonheur sur sa vie passée, me montrant du doigt les endroits où Napoléon aimait à s'arrêter. Je l'écoutais avec recueillement. La religion du souvenir est sacrée. Ce n'est pas le prestige du langage qui m'éblouissait, mais ce brave homme parlait la langue du cœur ; l'effusion de sa reconnaissance pour son ancien maître faisait naître chez moi une émotion

profonde ; il la partageait ; c'était là tout le secret de son éloquence[1]. »

Noverraz assista à l'exhumation, on peut deviner avec quelle extraordinaire émotion. Il accompagna le corps, à sa place de bon serviteur, et fut de toutes les fêtes funèbres, dans la rade de Jamestown, sur la *Belle-Poule,* à Courbevoie et aux Invalides. Puis, modestement, l'âme apaisée par l'orgueilleuse satisfaction d'avoir compté parmi ceux qui ramenèrent le grand homme en terre française, Noverraz regagna sa petite maison blanche de Lausanne, « la Violette », où il prêtait une oreille attentive aux échos qui lui venaient de France. Ainsi apprit-il avec tristesse la mort du général Bertrand emporté par une fièvre muqueuse, le 13 février 1844, au retour d'un voyage quasi triomphal aux États-Unis. Et l'on peut supposer que, de son ermitage, le vieux serviteur applaudit au vote de la Chambre des députés autorisant l'inhumation du grand maréchal près du tombeau qu'on préparait aux Invalides pour Napoléon « afin d'unir tant de fidélité à tant de gloire ».

Noverraz mourut, sans laisser d'enfants, quelques années plus tard, le 12 janvier 1849, vers le

1. Pujol. *Napoléon de la Vallée du Tombeau au dôme des Invalides,* 23.

soir, à l'heure même où, vingt-huit ans auparavant, sur le rocher de l'exil, son maître rendait l'âme.

L'ours d'Helvétie s'en allait trop tôt pour assister à la résurrection de l'Empire et recevoir, comme tous les survivants de Longwood, comme le mameluk Saint-Denis, comme le piqueur Archambault, comme l'officier Pierron, l'étoile des braves et des fidèles, car, seul parmi ceux qui allèrent une seconde fois à Sainte-Hélène, ce brave et ce fidèle n'est point inscrit sur les contrôles de la Légion d'honneur.

VII

LES PÈLERINS DE SAINTE-HÉLÈNE

VII

LES PÈLERINS DE SAINTE-HÉLÈNE

Sainte-Hélène ! Le nom de cette prison d'Empereur est demeuré comme le plus puissant levier d'évocation dans les imaginations des hommes. La légende qui s'est formée dans cet îlot perdu n'a plus, aujourd'hui, de frontière. Elle plane même au-dessus des souvenirs des conflits de peuples. Elle ne saurait, à plus forte raison, être revendiquée ou rejetée par aucun parti. Elle n'a point de contact avec la mesquinerie des divisions politiques. Elle est un reflet d'âme surhumaine. Elle est une chanson funèbre d'épopée. Elle est un grandiose sanglot. Sur ce rocher de Sainte-Hélène, il y a eu, semble-t-il, comme jadis au temps des mythes, un demi-dieu enchaîné par la colère divine pour avoir voulu manifester son énergie, sa force de création et de destruction au delà des limites mortelles.

Peut-on imaginer aujourd'hui l'impression que

produisit la légende, dès sa formation, sur les esprits frustes des vieux soldats de l'ancienne Garde et de la Grande Armée, aigris, malheureux, infirmes, amputés ou béquillants, retirés dans quelque chaumière d'Alsace, des Cévennes ou du Dauphiné, ou bien les sans-famille recueillis aux Invalides, cet hôpital de la Gloire. D'abord, un très grand nombre ne voulurent pas admettre cette fin de Napoléon. De bonne foi, ils croyaient leur empereur immortel. C'était une vérité admise parmi les grognards, un article de foi des champs de bataille, en dépit de l'éraflure de Ratisbonne, que les balles ne pouvaient atteindre Napoléon. N'avait-on point vu, à Arcis-sur-Aube, l'empereur se jeter impunément sur les obus ? Napoléon n'était-il pas revenu de l'île d'Elbe presque seul, tranquillement, à son heure, malgré les Anglais, malgré les assassins échelonnés sur sa route par la police à tout faire des Bourbons. Tels vieux soldats attendirent, leur vie entière, un retour de Sainte-Hélène et lorsque, en 1848, des bulletins au nom d'un Bonaparte furent distribués dans les campagnes, il y eut des octogénaires affaiblis, mais valables électeurs, qui pensèrent que c'était l'Autre, enfin, qui revenait.

La légende de Sainte-Hélène, après 1830 surtout, fut exaltée par la chanson et matérialisée par la



Vue actuelle du port de Jamestown

gravure. Il y eut une prodigieuse éclosion de ces images au vif et ingénu coloris, représentant des aspects du Tombeau ombragé par un saule très vert et autour duquel se prosternaient des généraux en uniformes de grande cérémonie, tandis qu'une femme en deuil pleurait agenouillée.

La légende de Sainte-Hélène créa une littérature et une dramaturgie. Elle provoqua des divagations philosophiques et des cas de folie. Mais, surtout, elle exerça une influence profonde et durable sur la sensibilité humaine.

Il me souvient, lorsque j'étais un très petit garçon, que mon père m'emmenait parfois le dimanche à quelques kilomètres de Périgueux, dans un endroit que des jeux dispersés en d'agréables verdures faisait apprécier par les enfants. Ce lieu s'appelait et s'appelle toujours, je suppose, « Sainte-Hélène ». La petite maison claire et le clos minuscule aux très vieux arbres avaient appartenu à l'un des officiers subalternes des temps héroïques, un fanatique qui s'était cloîtré là dans ses souvenirs. Comme il avait hérité de quelque argent, il s'offrit ce luxe de constituer chez lui une Vallée du Tombeau en miniature. Il figura, avec de la terre et des rocs entassés, une « montagne » de quelques mètres de haut formant un demi-cercle irrégulier

qui surplombait une manière de val au milieu duquel un tumulus évoquait la sépulture de Sainte-Hélène. Un fragment du rocher avait été taillé pour recevoir cette inscription :

« *Au tombeau de l'Homme.* »

A quelque distance, sur une colonne entourée d'un bassin, le demi-solde avait placé une petite statue de son idole, non point le Napoléon lauré en César, mais le soldat d'Eylau, de Brienne, de Laffray, avec le petit chapeau. Sur le socle avaient été gravés ces mots : « Dieu le fit et brisa le moule. »

La maison était à cinquante pas de là et, chaque jour, le vétéran[1] pouvait aller fumer sa pipe « à Sainte-Hélène » et s'entretenir, avec l'ombre impériale, des temps nouveaux. Lorsque je vins pour la première fois en ce lieu, le grognard avait depuis longtemps rendu son âme rude au dieu des vieux soldats. Sur la pierre tumulaire envahie de mousse et de lichens, on distinguait encore, sommairement sculptés, des attributs militaires.

Les arbres plantés autour fournissaient un feuillage compact, et une ombre douce un peu mys-

1. Il s'appelait Antoine Eymery et il avait accepté le grade de capitaine dans la garde nationale de Périgueux.

térieuse comme un lointain d'histoire s'étendait sur les dalles. La maisonnette était devenue une auberge. Les familles trouvaient là un but de promenade et les bambins, déjà impressionnés par le nom de Napoléon et la silhouette de bronze, s'approchaient curieusement du cénotaphe pour admirer les armes sculptées en plein dans le bloc tumulaire. Un obscur atavisme s'émouvait en eux. Ils multipliaient au retour les questions à leurs parents, et c'est ainsi que nombre d'entre eux — et moi-même — ont, en écoutant le récit de la légende napoléonienne, pris leur première leçon de l'histoire impériale.

*
* *

Il est des hommes exceptionnels, dont le rayonnement est si puissant et donne vie à tant de choses que leur disparition entraîne toujours autour d'eux quelque désastre.

L'Empereur mort, Sainte-Hélène commença de mourir.

L'existence de cette île, à peu près ignorée du monde en 1815 et dont une compagnie coloniale avait fait un magasin de vivres et un dépôt de charbon sur la route des Indes, se résume, pour l'His-

toire, à la durée de la captivité. Le prisonnier parti, la prison, désormais inutile se lézarda et perdit peu à peu sa vitalité artificielle.

D'abord, et tout de suite après l'inhumation du « général » sous une pierre anonyme, on s'occupa du rapatriement des troupes qu'on n'avait plus de raison de maintenir en cette geôle.

La garnison de Sainte-Hélène se composait alors de près de trois mille hommes. Six cents pièces d'artillerie étaient en batterie ou en réserve dans les forts de l'île ; et, dans ses eaux, croisait une escadre entière composée de trois frégates, de deux « vaisseaux armés » et de six bricks. L'îlot désert de l'Ascension, qui aurait pu servir de base d'opérations à des libérateurs, avait été armé et occupé par soixante-cinq matelots. Tout ce formidable système de défense allait être abandonné, et des gros effectifs d'hommes, il ne demeurerait plus, en 1840, que trois compagnies d'infanterie, un détachement d'artillerie et un corps de milice.

Déjà, avant même le départ de la colonie française de Longwood, quatre cents hommes du 66e et leurs officiers parmi lesquels le chirurgien Burton qui avait moulé avec Antommarchi le visage impérial, avaient été embarqués pour Plymouth.

Le retour d'Hudson Lowe en Angleterre suivit de près celui des exilés. Alors que le désormais fameux gouverneur se préparait à quitter l'île une adresse lui fut présentée par une délégation de Jamstocks, louant la justice, l'impartialité et toutes les autres qualités de l'administration de Lowe qui fut bien aise d'emporter ce certificat à Londres.

La Compagnie des Indes, propriétaire de Sainte-Hélène, avait, pendant toute la durée de la captivité par convention spéciale, laissé l'administration de l'île entre les mains du gouvernement britannique. Elle reprit la jouissance de ses droits et privilèges le 25 juillet 1821, date de l'embarquement d'Hudson Lowe. Ce même jour, par le jeu de son contrat, la Compagnie rentra en possession de la maison de Longwood Old House, avec toutes les constructions complémentaires, élevées pour Napoléon et sa suite, ainsi que de la maison de Longwood New House, édifiée à proximité des anciens bâtiments par le gouvernement anglais et qui avait été achevée quelques jours à peine avant la mort de Napoléon.

Dès lors, les bâtiments de Longwood Old House furent utilisés pour une exploitation agricole, et transformés lamentablement par les fermiers suc-

cessifs, bien que le revenu de ceux-ci fût en partie composé des redevances qu'ils tiraient des nombreux visiteurs. Car, après l'événement qui, en privant l'île de sa garnison, ruina en partie son commerce, il y eut d'incessants pèlerinages à la prison de l'empereur et à son tombeau. Bien souvent, des marins de toutes les nations faisaient l'excursion du Val Napoléon et rapportaient sur leur navire une branche de saule qu'ils tenaient pour un talisman contre la tempête. Fréquemment aussi, les navires retour de Chine, des Indes, de la Réunion ou simplement du Cap, déposaient sur la jetée de Jamestown des passagers, dont certains très notables, qui avaient exigé du capitaine, avant de s'embarquer, la promesse formelle de mouiller à Sainte-Hélène. A mesure que les bâtiments approchaient de la masse confuse et noire surgie de l'Océan, les voyageurs pressés sur le pont interrogeaient de l'œil chaque détail de la sombre silhouette pour y reconnaître l'endroit où se fixait le grand souvenir historique. Un moment, le capitaine indiquait sur une hauteur entre deux nuées un point qu'il assurait être voisin de la résidence de l'Empereur. La vision durait quelques secondes à peine et le bateau continuait sa route le long de la côte décharnée jusqu'à ce que, après avoir doublé

un piton en forme de pain de sucre, le navire filât sa chaîne et vînt s'ancrer lentement en face de Jamestown, entre de rares bâtiments cosmopolites et deux ou trois pontons de négriers qui, saisis en flagrant délit de traite, attendaient leur tour de destruction. Et voici quel était à peu près uniformément l'itinéraire des voyageurs qui désiraient employer au mieux de leurs curiosités historiques les quelques heures d'une très courte escale à Sainte-Hélène :

Dès que le service de la santé avait autorisé la libre communication du paquebot avec la terre, un canot conduisait les passagers devant un escalier dont l'accès était rendu très difficile par la violence d'un ressac permanent le long de la jetée. On finissait cependant par prendre pied avec l'aide des matelots et l'on débarquait sur les quais, un peu agrandis depuis l'année qui suivit la mort de l'Empereur, et où s'élevaient, avec un dépôt de charbon, quelques constructions utilisées par le commerce et la marine. A cent cinquante mètres de là, un pont-levis, jeté sur un fossé de remparts, menait sur un glacis chargé de bombes à feu parmi lesquelles une sentinelle unique montait sa faction. Un passage à voûte débouchait sur une place carrée en face de l'église, tout près de la maison dans

laquelle l'Empereur passa la première nuit qui suivit son arrivée, du 18 au 19 octobre 1815. C'était la première étape du pèlerinage.

Si l'on était arrivé le matin, on déjeunait dans l'une des auberges médiocres et coûteuses de Jamestown où l'on avait la satisfaction de s'imaginer que l'on consommait un menu analogue à l'ordinaire de la colonie de Longwood : la viande sèche et coriace d'un bétail insuffisamment nourri, un faisan, peut-être une perdrix rouge ou un ramier, un poisson de mer ou une langouste, les poissons d'eau douce n'existant pas dans l'île, et quelques fruits sans sucre, poires ou pêches mûries en espaliers ; le tout arrosé par le vin aigrelet du Cap, à moins qu'on ne s'offrît le luxe très onéreux ici d'un vin de France ; et l'on dégustait pour finir une tasse du café de l'île. L'auberge à Sainte-Hélène n'a jamais cessé d'être chère, car le prix des denrées, si élevé pendant le séjour de l'Empereur et de la garnison, ne se réduisit que fort peu à la longue, malgré tous les efforts donnés au développement de la culture et de l'élevage, le reboisement et la création de prairies. Au milieu du siècle dernier, de 1857 à 1859 les pommes de terre se payaient encore entre 30 et 40 francs les 50 kilogrammes, les choux de 0 fr. 55 à 0 fr. 85 l'un, le raisin de

1 fr. 50 à 2 fr. 80 la livre, un poulet 4 francs, un canard 5 francs, une oie 16 francs, un dindon 26 francs, une douzaine d'œufs 3 francs, le café de l'île 2 fr. 50 la livre.

Les visiteurs, qui avaient d'abord eu soin d'obtenir à la place les autorisations nécessaires délivrées sur imprimés, étaient guettés par les loueurs qui faisaient métier d'organiser les courses au Val Napoléon. On amenait chevaux de selle et voitures aux nouveaux débarqués, assaillis d'autre part par une foule de gamins en guenilles représentant les races les plus diverses depuis les blonds pâles du Nord jusqu'aux petits nègres échappés au trafic des traitants et qui se disputaient les touristes.

Les chevaux, éduqués par les marins de tous les pays, franchissaient au galop la Place d'Armes, enfilaient une voie large et ralentissaient, à gauche, dans une rue à pente raide qui, après 1840, portera le nom de rue Napoléon. Un moment après, on était en pleine route et l'on suivait les itinéraires décrits par tous les auteurs de récits sur la Captivité pour visiter successivement les Briars, l'ancien cottage des Balcombe, toujours accueillant et fleuri, la vallée du Tombeau, Hut's gate et les deux maisons de Longwood.

Après qu'on avait longé en partie le sinistre

gouffre du Bol à punch du Diable, les guides faisaient mettre pied à terre, une première fois, et l'on s'engageait sur un petit chemin d'où l'on apercevait dans toute son étendue le Val Napoléon. Le terrain réservé attenant immédiatement à la sépulture n'occupait qu'une faible surface. On s'arrêtait devant la tombe, faite de larges dalles unies, et qu'entourait une petite grille en fonte protégeant les fleurs plantées par les Français. La tombe continuait d'être ombragée par des saules autour desquels à une faible distance étaient rangés en cercle une dizaine de cyprès enveloppés eux-mêmes par une légère barrière. A côté de l'entrée de ce clos se dressait la guérite de l'invalide anglais qui, de 1821 à 1840, veilla sur les derniers restes de Napoléon et qui cumulait avec 600 francs de pension les libéralités des voyageurs. A droite du tombeau, en dehors de l'enceinte et à demi cachée sous une arête de roches, on découvrait la source de l'Empereur dont on puisait l'eau fraîche avec un gobelet en fer-blanc que retenait une chaîne sur une pierre tout à côté. A proximité de la tombe on trouvait une construction élevée là par la propriétaire du terrain, Mrs. Torbett, qui, jusqu'en 1840, spécula fructueusement sur la sensibilité des visiteurs à qui elle faisait payer au prix fort la moindre

collation. L'une des petites Torbett offrait au visiteur une rose cueillie dans le val, et l'attention adroite était généreusement recompensée par les enthousiastes.

On invitait aussi les pèlerins à écrire leur nom sur un registre qui, en 1840, contenait « des milliers de signatures, des pensées senties parfois, souvent prétentieuses, des menaces de mauvais goût contre les Anglais, des vers à la louange de l'Empereur, des écritures de soldats revenant sans doute de Bourbon ou de Pondichéry et qui avaient exhalé leur fureur chevaleresque contre ces *gueux* d'Anglais à qui ils *dévouent* une haine *éternelle* pour *tout le temps qu'ils vivront*[1] ».

Lors de l'exhumation, le plus vieux des saules, encore debout, fut dépouillé de ses branches que se partagèrent les matelots français. On emporta également les fleurs et les plantes du tombeau avec les branches et les feuilles de tous les arbres voisins, en arrachant même le gazon et les broussailles. On vint chercher la terre à pleins paniers et des bouteilles par centaines furent remplies d'eau de la source. Les autorités locales se virent dans l'obligation de prendre des mesures pour empê-

1. Edouard Pujol, *Napoléon de la Vallée du Tombeau, au dôme des Invalides.*

cher la dévastation complète des lieux qui entouraient la sépulture.

Quand on rejoignait la grande route, on apercevait Hutt's gate, l'ancienne demeure de la famille Bertrand, occupée jusqu'en 1840 par une dame Dickson, qui, au temps de l'exil, avait souvent assisté la comtesse comme garde-malade et qui, depuis, deux fois veuve avec huit enfants, louait 1.200 francs la maison très agrandie et payait 200 francs le droit de vendre de la bière et de l'eau-de-vie à ceux qui allaient visiter le Val Napoléon.

La chevauchée continuait, parmi les paysages désolés, sous un ciel éternellement couvert, et l'on était déjà pénétré de toute la tristesse de Longwood lorsque, à un détour du chemin, on trouvait devant soi une vieille grille rouillée toujours ouverte, suspendue à deux cabanes où s'était établi, là encore, un petit débitant de liqueurs.

On accédait aux bâtiments par une avenue bordée de bois de pins et tapissée d'une herbe courte et maigre que sillonnaient des empreintes de pas et des foulées de chevaux. Les guides ne manquaient point de signaler que, bien des fois, l'Empereur avait promené ses méditations dans cette allée et que souvent ses excursions en voiture ne dépassèrent

pas les limites de ce que l'on pouvait embrasser d'un coup d'œil de cet endroit. L'avenue conduisait à la maison de Longwood, en partie dissimulée par les arbres les plus avancés. Au travers des branches de gommiers, on distinguait un petit rez-de-chaussée éclairé par cinq fenêtres inégalement espacées et garnies de persiennes vertes. Quelques prés, à gauche des bâtiments, occupaient le fond du tableau. Une légère palissade en bois formait une enceinte à une faible distance en avant de la maison, et l'on apercevait, par-dessus la toiture, les pavillons du poste télégraphique qui reliait la station de Prosperous-bay à celle de High-Knoll. La dernière barrière franchie, le sol se relevait, l'allée d'aloès qui, maintenant, courait le long du chemin, s'écartait brusquement vers la gauche et l'on atteignait, en avant de l'ancien logis de Napoléon, une espèce d'esplanade, au fond de laquelle un gros pin renversé par le vent continua longtemps de croître en cet abandon symbolique.

Lorsqu'en 1840, les membres de la mission de Sainte-Hélène visitèrent Longwood, ils trouvèrent les jardins dégradés, bouleversés, et eurent quelque mal à y reconnaître les allées de jadis, les places où, parfois, la bêche de l'Empereur avait fouillé le sol, les carrés où on lui cultivait des fleurs. Quant à

la maison elle-même, elle était dans un état honteux. Le salon où Napoléon mourut avait été transformé en un moulin à manège pour moudre l'orge, et sa chambre à coucher en écurie. L'appartement du général Gourgaud était, également, devenu une étable et un taudis habité par des esclaves. Longwood New House, la maison qui, à peu de distance, avait été bâtie trop tard pour remplacer Longwood et dont le dernier gouverneur au titre de la Compagnie, le brigadier général Dallas, avait fait une résidence champêtre, était mieux entretenue. On y avait installé un observatoire, avec des collections de minéraux et un cabinet de physique.

A cette époque de l'exhumation, en grande pompe, de cette réparation solennelle au mort gracié de l'exil, le souvenir du prisonnier demeurait précis et vénéré dans les maisons de Jamestown. En l'une d'elles, le portrait de l'Empereur décorait chaque chambre. Il était partout, mais il était seul. Un certain nombre des objets que les Français avaient négligé d'emporter en 1821 et que dispersa une vente publique avaient été acquis par des familles de l'île et plusieurs de ces souvenirs furent, en 1840, gracieusement offerts aux survivants de la captivité. C'est ainsi que Bertrand

rapporta en France la baignoire de l'Empereur et la volière de Longwood ; Gourgaud, un étui de mathématique et un *pied de roi* (mesure comprenant 12 pouces ou 144 lignes), et Marchand le canapé en ruine de la chambre de son maître.

*
* *

Lorsque le président Louis Bonaparte devint, en 1852, l'empereur Napoléon III, il s'occupa des choses et des gens de Sainte-Hèlène. Déjà, le triste état du tombeau et de la maison de Longwood lui avait été signalé directement par des lettres indignées des voyageurs, car au milieu du dernier siècle les navires qui pratiquaient à Jamestown étaient encore assez nombreux et aucun d'eux ne jetait l'ancre sans que les officiers et les voyageurs fissent le pèlerinage devenu traditionnel. On n'avait rien fait depuis 1840 pour mettre fin au délabrement scandaleux et à l'abandon insultant qui avaient si douloureusement révolté la mission française. Un fermier continuait à installer son bétail dans l'ancienne chambre à coucher de l'Empereur et son bail venait de lui être renouvelé pour vingt-deux ans. Au Val Napoléon, dans le terrain du tombeau redevenu propriété privée, la fosse restée ouverte n'était même

plus protégée par la petite balustrade de bois qui l'entourait auparavant. Tout ce qui pouvait être emporté par les étrangers comme un souvenir de leur visite faisait l'objet d'un odieux trafic. La terre de la fosse était constamment enlevée et vendue, renouvelée et revendue. Trois des quatre côtés de la maçonnerie avaient été détruits pour être débités pierre par pierre, au poids de l'or, comme l'écorce et le feuillage de tous les arbres environnants. Des bœufs, des chevaux chargés parcouraient un sentier dont le tracé passait à deux mètres à peine du tombeau. Constamment, des mottes et des pierres éboulées roulaient dans la fosse qu'ils eussent vite comblée si la cupidité de ses exploiteurs n'avait été intéressée à la maintenir béante. Sur les registres ouverts aux visiteurs, l'un écrivait des banalités, l'autre répondait par des infamies. On payait pour entrer dans ce qui avait été la maison de l'Empereur. On payait pour aller aux Briars. On payait pour voir le tombeau, on payait pour boire à la source. Un israélite anglais nommé Salomon, qui nous servait de consul à Jamestown, bien qu'il ne connût pas un mot de notre langue, s'associait à cette exploitation éhontée dont tirait grand profit son commerce d'aubergiste et de loueur de chevaux. Tous ces faits, signalés au Prince-Président

d'abord, à l'Empereur ensuite, avaient péniblement impressionné le continuateur de la dynastie et les lettres qui lui parlaient de Sainte-Hélène [1] étaient transmises, annotées par lui, à son ministre des Affaires étrangères. Dès 1854, Napoléon III donna l'ordre de rechercher les moyens de faire cesser la révoltante spéculation dont la prison et le tombeau de son grand-oncle étaient devenus l'objet. Notre ambassadeur à Londres se mit en rapport à ce sujet avec le Foreign office et la Couronne où on lui manifesta le vif désir de donner satisfaction au souverain français. Les choses n'en traînèrent pas moins en longueur pendant trois années encore, car il fallait trouver le moyen de tourner certaines dispositions de la législation coloniale anglaise interdisant l'aliénation à une nation

1. L'une de ces lettres, parmi les plus véhémentes et les plus précises, est signée du nom de M. de Saint-Maurice, capitaine de port à Saint-Louis (Réunion) et datée du 10 novembre 1853. Le correspondant estime que le meilleur moyen de matérialiser en ces lieux la vénération du souvenir serait d'y édifier une sorte de chapelle expiatoire que desservirait un prêtre français établi depuis quelques mois dans l'île. Dans une lettre adressée, l'année précédente, au Prince-Président, un lieutenant de vaisseau à bord de la frégate l'*Algérie*, retour du Cap, s'exprimait ainsi : « Ne serait-il pas bien, Monseigneur, que la France achetât ce caveau vide aujourd'hui de son dépôt sacré et ces masures livrées à l'insulte, fît combler l'une et réduire les autres en cendres afin qu'il ne restât plus que les lieux eux-mêmes dont le témoignage sera toujours assez éloquent. »

étrangère d'une parcelle du territoire britannique. Des deux terrains à acquérir par la France, le sol où avait été creusé le tombeau était encore en 1856 propriété privée. Quant à l'habitation de Longwood, elle faisait partie d'un domaine assez vaste appartenant à la Couronne mais loué à un fermier dont le bail, nous l'avons dit, avait, en 1851, été renouvelé à long terme. Il s'agissait donc d'exproprier le locataire de son droit de jouissance et de le désintéresser pour la très faible partie de son exploitation qui était occupée par les bâtiments de Longwood. Il en coûta, avec les frais, 178.565 francs dont 87.500 payés au sieur Isaac Moss, locataire du domaine pour résiliation partielle de son bail qui ne devait expirer qu'en 1873 ; 50.000 francs payés au gouvernement colonial pour le mettre à même de reconstruire plus loin les bâtiments destinés à remplacer ceux qui avaient été cédés ; enfin 40.000 francs versés au sieur Stephen Pritchard pour acquisition du terrain environnant le tombeau et comprenant 13 hectares 38 ares, tous frais couverts par un crédit de 180.000 francs voté par le Corps législatif en 1857. Moyennant quoi, en 1858[1], l'habitation et le tombeau de l'empereur

1. Ordonnance locale du 18 mars 1858, ratifiée le 7 mai suivant par la Reine d'Angleterre.

Napoléon, furent inscrits sur les registres domaniaux de Sainte-Hélène comme propriété française, cependant qu'un officier supérieur dont les services remontaient au premier Empire, le commandant de Rougemont, fut envoyé dans l'île pour veiller à la conservation de ces grandes reliques. Quelques mois après, un officier du génie, le capitaine Masselin, fut désigné pour entreprendre la réparation des dégâts commis pendant trente-huit ans. Cette mission spéciale ne dura pas moins de vingt et un mois.

La sépulture impériale fut de nouveau étroitement protégée par une grille et la fosse recouverte par des dalles. On cessa de tenir en ce lieu boutique de souvenirs. Une pierre encore fut cependant détachée du fond du tombeau le 20 décembre 1859 par le capitaine Masselin lui-même, pour être remise solennellement, en présence de toute la mission française, au consul des États-Unis. Ce fragment que le gouvernement américain avait demandé à Napoléon III devait prendre place dans le monument élevé à Washington avec des pierres provenant de toutes les contrées du globe.

La remise en état de la maison de Longwood exigeait des études minutieuses et des travaux délicats. La vérandah qui donnait accès à la

maison put être rétablie selon les dispositions anciennes, ainsi que le salon d'attente qui ouvrait sur cette vérandah.

Le salon de Napoléon fut de même restauré avec une prudente exactitude. Un buste en marbre de l'Empereur placé sur un piédestal noir entre les deux croisées indiqua la place qu'occupait le lit, transporté là, au moment de l'agonie et de la mort. Le papier jaune clair à fleurs vertes dont on tapissa les murs était la reproduction fidèle de celui qui les recouvrait au temps de l'exil. La garniture en marbre noir dont on encadra le foyer, rappelait à peu près celle qui s'y voyait en 1821.

Le capitaine Masselin en arrivant à Longwood avait trouvé une chambre unique à la place qu'avaient occupée à la fois la chambre à coucher de l'Empereur, son cabinet de travail, un cabinet de bain, et une antichambre. Des renseignements précis datant du séjour de Napoléon et quelques faibles vestiges retrouvés sur les murs permirent de rendre aux cloisons, aux portes, aux fenêtres, aux plafonds et aux planchers, ainsi qu'à la cheminée de la chambre à coucher, les places qu'ils occupaient autrefois. La pièce reçut enfin un papier de la même couleur que la mousseline tendue jadis sur ces murs. Et quant au reste, le capitaine Mas-

selin, qui nous a raconté les détails de sa mission et donné la justification de ses travaux en un livre intéressant à consulter[1], s'appliqua autant que possible à retrouver l'ordre des aménagements de la captivité, en sorte que l'aspect de cette demeure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, rappelât en tous points celui qu'elle présentait avant 1821, et c'est en cet état restauré que le prince Alfred d'Angleterre, en 1860, visita la maison de Longwood.

Mais, depuis cette époque, comme il était inévitable, ces lieux de pèlerinage ont souffert de l'œuvre lente du temps et de l'indifférence du gouvernement français qui n'était plus le gouvernement impérial. A l'officier supérieur qui, en 1858, avait pris possession des domaines au nom de Napoléon III, succéda, d'abord, comme conservateur, au traitement de 9.000 francs, un garde du génie, M. Mareschal. Deux soldats français, le caporal Morilleau et le sapeur Moutardeau, bon charpentier, remplissaient les fonctions de gardiens de la maison et du tombeau, avec des appointements de 4.000 et de 3.500 francs; l'un et l'autre bénéficiaient, en outre, de la récolte de l'herbe des domaines. Morilleau et Moutardeau épousèrent deux

1. *Sainte-Hélène*, édit. Plon.

jeunes filles anglaises de l'île. Moutardeau mourut en 1873. L'ancien caporal Morilleau, par un avancement inespéré, remplaça M. Mareschal comme conservateur des domaines. Il vécut jusqu'en 1907, et après lui, sa femme fit pendant quelque temps l'intérim de ses fonctions où on n'osa cependant point tout de même la titulariser.

Les vestiges de la captivité intéressaient encore à cette époque les voyageurs, surtout les Anglais et les Américains, qui appréciaient et savaient mettre à profit une escale de quelques heures à Jamestown. En 1902, sur les deux registres réunis du Tombeau et de Old House, on relève 3.780 signatures dont celles, il est vrai, d'un bon nombre des prisonniers boers envoyés à Sainte-Hélène. Le chiffre tomba à 1.584 l'année suivante et c'est encore très honorable, à cela près que, parmi ces noms, on trouve bien peu de noms français [1]. Les bâtiments de notre pays évitent, en effet, très régulièrement, le mouillage de Jamestown. Un seul a jeté l'ancre en 1903 et, l'année suivante, des quatre navires signalés au large sous notre pavillon, aucun ne toucha à la côte. Par contre, en 1910, un jour de fin d'octobre, d'augustes voyageurs, le feld-

1. Rapports du Conservateur des Domaines français de Sainte-Hélène, 1903 et 1904.

maréchal duc de Connaught, la duchesse et leur fille, la princesse Patricia, débarquèrent à Jamestown et se firent conduire au tombeau de Napoléon et dans la maison de la captivité où les Altesses Royales britanniques, très impressionnées, paraît-il[1], écoutèrent longuement les échos du drame qui immortalisa ces lieux.

Pour nombre de voyageurs, cependant, les évocations dans ce cadre, ne sont pas toujours aisées. Old House n'est plus même ce qu'elle était après la reconstitution consciencieuse du capitaine Masselin. Les papiers conformes à l'ancienne décoration des murs ont été remplacés une première fois, en 1885, par des papiers de hasard, car vous pensez bien que l'ex-caporal du génie, promu conservateur du domaine Napoléon et agent consulaire de France à Sainte-Hélène, n'avait que de très vagues notions sur la réalité historique des aspects et qu'il n'allait pas ennuyer son ministre de fastidieuses exigences quand il lui réclamait des fournitures. Le brave homme s'était installé avec sa nombreuse famille dans Longwood New House, l'habitation beaucoup plus confortable que l'on achevait de construire pour le prisonnier, avec des ma-

1. *Rapports*, 1910. — *Saint-Helena Guardian*, 3 novembre 1910.

tériaux venus d'Angleterre, lorsque Napoléon entra en agonie. Dans l'une des pièces d'Old House était aménagé le bureau consulaire qu'orna, pendant deux ans, une superbe carte du Transvaal piquée de petits drapeaux indiquant les victoires des Anglais sur les Boers. Un voyageur de cette époque nous a dit ses impressions déçues. « On s'imagine assez, écrivait-il, visiter un rendez-vous de chasse à louer. Toutes les portes sont ouvertes. J'erre au hasard, cherchant à me représenter ce qu'était cette demeure et je n'y arrive pas. Dans la première chambre, celle où est mort Napoléon, se trouve un petit autel tendu de bleu et en face le buste de l'Empereur. Une balustrade en bois marque l'endroit où Napoléon rendit le dernier soupir. Toutes les autres pièces sont vides. On éprouve un sentiment de délabrement, de tristesse poignante, mais on ne se représente pas la vie de Napoléon ; les sensations restent confuses, désorientées. La maison est entourée d'un jardin qui n'est plus entretenu : au milieu, une pièce d'eau, grande comme la main, un arbre complètement retourné par le vent, une tonnelle dégarnie et c'est tout. »

Il ajoutait :

« Nous sommes venus en passant par le tombeau. Autant la résidence est exposée, autant ce coin de

la vallée du Géranium est tranquille et abrité. En haut d'un vallon vert, sur un petit cirque tapissé de gazon, entouré de vieux cyprès noirs, la tombe blanchie à la chaux se détache et attire le regard. Elle est on ne peut plus simple. Une grande pierre, une bordure de géraniums rouges et une grille en fer forgé. Sous le ciel gris, tout est silencieux et en paix... »

On ne s'imaginerait point qu'en ce val funèbre, paisible et verdoyant, où, les jours de repos, les habitants de l'île ont pris l'habitude de venir se promener, bavarder ou flirter sous les sapins, un tragique fait divers risquât jamais de se produire. Et cependant, un soir de septembre 1904, le surveillant de la tombe, un nommé Legg, manqua d'être assassiné par deux chenapans qui, en son absence, s'introduisirent dans sa maisonnette. Le garde qui s'était rendu à Longwood pour toucher les quelques schellings de ses gages hebdomadaires fut attendu une partie de la nuit à la porte de sa cabane et ne dut son salut qu'au long retard imposé par une pluie très violente. Mais vous vous imaginez le tableau du drame dans le val noir : les bandits embusqués, transis, claquant des dents, à quelques pas des dalles ruisselantes et guettant, fusil au poing, sous les rafales glacées, dans les intervalles des cyprès

tordus et gémissants, la silhouette incertaine de la sentinelle au retour... L'assassinat, consommé dans cette nuit romantique, aurait eu, sans doute, un retentissement littéraire. Il ne se réalisa point cependant. Peut-être l'ombre impériale revenue en ces lieux protégea-t-elle la vie du pauvre garde, du dernier évocateur du souvenir. Les mauvais fantômes s'évanouirent dans la tourmente et dans la peur. La même semaine, dans la montagne, un malheureux garçon de vingt ans fut tué à bout portant, pour quelque monnaie, avec le fusil volé au surveillant du tombeau et il y eut, quatre mois après, une double pendaison dans l'île.

Si le « factionnaire » de la vallée du Géranium était tombé, cette année-là, sous la balle d'un assassin, il n'eût vraisemblablement pas été remplacé dans ses fonctions. Le conservateur actuel des domaines, M. Roger, a dû beaucoup insister pour obtenir le maintien des crédits qui lui permettent d'assurer la garde du Tombeau. Les Jamstocks en promenade sentimentale ne se feraient point scrupule de cueillir les dernières fleurs de la sépulture et les propriétaires des domaines d'alentour attendent la suppression de toute surveillance pour envoyer leurs troupeaux paître dans le Val Napoléon. Les efforts que nos préposés continuent de

faire pour s'opposer aux incursions de bestiaux dans ce domaine sentimental de la France, maintiennent en conflit permanent notre conservateur et les fermiers voisins. Mais qui s'en inquiète en France ? Parfois, à de longs intervalles, le gouvernement demande au commandant de l'un de nos bâtiments de la division de l'Atlantique de s'arrêter à Sainte-Hélène pour visiter Longwood et le Tombeau. Un rapport de quelques lignes parvient à Paris et s'enfouit dans les cartons verts. En réalité, Longwood et la sépulture sont maintenant considérés comme une inutile charge pour le budget des Affaires étrangères qu'ils grèvent encore de 9.000 francs par an [1]. On cherche à rogner sur la somme. Old House ne tient plus guère sur ses vieux étais. Les vents violents et les pluies torrentielles auront bientôt raison d'elle. Des réparations superficielles, des couches de peinture, et même un second renouvellement des papiers en 1911, ne

1. Les Domaines français de Sainte-Hélène figurent au budget pour 6.000 francs (entretien d'un gérant) au chapitre : « Personnel des services extérieurs », et pour 3.000 francs au chapitre : « Entretien des immeubles à l'étranger ». Ces 3.000 francs servent à payer les salaires des gardiens, les réparations et les impôts.

2. Un de ces rapports sur l'état des Domaines français de Sainte-Hélène a notamment été demandé en 1905 au contre-amiral Boué de Lapeyrère.

rajeunissent pas des fondations branlantes et des murs en ruines. Le conservateur d'aujourd'hui, qui est du moins un homme de bonne volonté, écrivait dans une de ses dernières lettres : « Je m'efforce de consolider cette vieille maison pour pouvoir la faire tenir debout pendant quelques années encore. »

Quelques années encore !

Après quoi, on retirera de Longwood la dernière sentinelle française. Ce sera l'abandon définitif de la masure effondrée et du sépulcre vide.

Il n'apparaît point, d'ailleurs, que Sainte-Hélène doive survivre bien longtemps à Longwood. Depuis cinquante ans, depuis la disparition de la marine à voile, depuis le percement de l'isthme de Suez, l'île de la captivité n'a cessé, malgré tous les encouragements officiels donnés à l'agriculture et à l'élevage, de perdre le peu qu'elle possédait d'activité économique. Lors de la guerre sud-africaine, un peu d'animation et de commerce parut se réveiller lorsqu'on interna dans l'île les Boers faits prisonniers au Transvaal et dans l'État d'Orange. Ce fut la dernière lueur de vie.

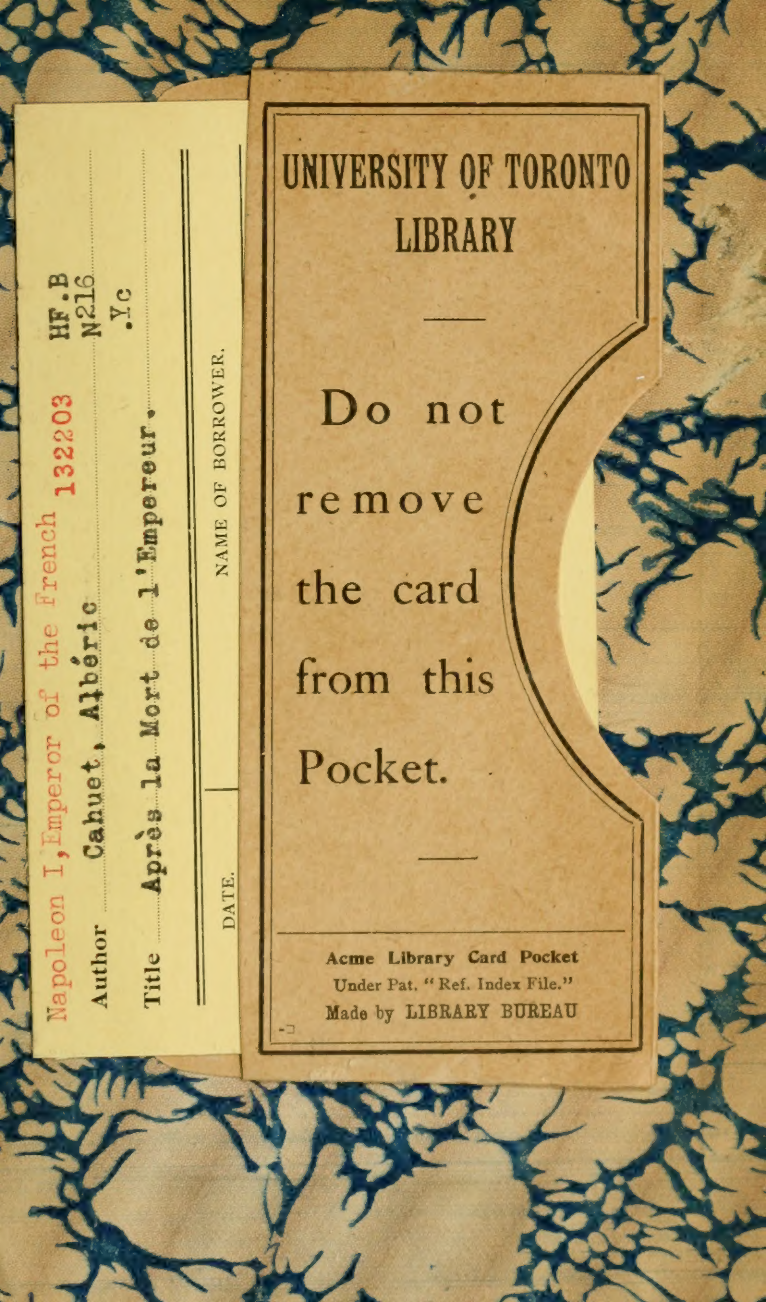
En 1906, la garnison comprenait quatre cent vingt-quatre hommes et le chiffre de la population qui, au milieu du dernier siècle, était encore d'en-

viron cinq mille cinq cents habitants était tombé à trois mille huit cent quatre-vingt-deux. Enfin, les dernières troupes métropolitaines ont été rappelées en presque totalité en 1907, et il n'est demeuré dans l'île que quelques marins et quelques gendarmes. Sainte-Hélène ne compte plus au point de vue politique et économique. Lorsque les derniers colons anglais auront abandonné cette terre de cendres, Sainte-Hélène ne sera plus qu'une indication géographique et n'aura plus que la valeur de son souvenir irradié d'île de légende.

TABLE DES MATIÈRES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]




Napoleon I, Emperor of the French 132203
HF.B
N216
.Yc
Author Cahuet, Albéric
Title Après la Mort de l'Empereur.
NAME OF BORROWER.
DATE.
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

